This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

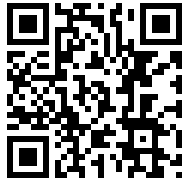

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Hist. 31.3 d

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

AU PREMIER LIVRE

DES CHRONIQUES

DE

J. FROISSART

PAR SIMÉON LUCE

Harlay
Hist IV 23

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9
—
1869

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

AU PREMIER LIVRE

DES CHRONIQUES

DE

J. FROISSART.

DE L'IMPORTANCE DES CHRONIQUES DE FROISSART,

ET DU PLAN QUI A PRÉSIDÉ EN GÉNÉRAL A CETTE ÉDITION.

Froissart est un monde. Au triple point de vue historique, littéraire, philologique, on pourrait même ajouter romanesque et poétique, le chroniqueur de Valenciennes représente à peu près seul pour le commun des lecteurs un siècle presque entier, et ce siècle est le quatorzième, époque de transition et de crise, de décomposition et d'enfantement où finit le moyen âge, où commencent véritablement les temps modernes. Froissart n'a pas borné ses récits au pays qui l'a vu naître et dont la langue est la sienne : il

Digitized by Google

a raconté l'Angleterre aussi bien que la France, la France de la Seine, de la Loire et de la Garonne aussi bien que celle de l'Escaut et de la Meuse, l'Espagne et le Portugal aussi bien que l'Italie; son œuvre intéresse à la fois, quoiqu'à des degrés divers, toutes les nations qui jouaient au temps où il a vécu un rôle plus ou moins marqué dans la civilisation occidentale.

Au quatorzième siècle, les anciennes institutions tombaient en ruines, et les institutions nouvelles n'avaient pas encore eu le temps de s'asseoir : il ne restait debout que des individus isolés par la féodalité, exaltés par l'idéal chevaleresque. Froissart a cédé à l'influence de son temps, sans doute aussi à celle de son propre génie, et il a fait aux individus une part énorme dans ses récits. De là vient l'importance exceptionnelle, incomparable de son œuvre au point de vue de la géographie et de la biographie : dans l'histoire de l'Europe, telle qu'il l'a comprise et tracée, des milliers de familles anciennes retrouvent leur propre histoire. Un pareil trésor est d'autant plus précieux que la plupart de ces familles appartiennent à la France et à l'Angleterre, c'est-à-dire aux deux plus grandes nations dont s'honore l'humanité depuis la race grecque, aux deux nations qui ont fondé la liberté et l'égalité sur le travail. Très-indifférent, il faut bien l'avouer, aux recherches nobiliaires proprement dites, nous pensons que l'amour des ancêtres, l'esprit de famille, le sentiment d'étroite solidarité des générations qui se succèdent est la source vive de toute vertu, la condition indispensable de tout progrès durable. Aussi les Chroniques de Froissart, considérées à ce point de vue,

Digitized by Google

nous semblent-elles avoir un caractère particulièrement vénérable; nous y voyons ce que les Romains auraient appelé un temple international, un panthéon des dieux lares : il sied d'autant plus à la France nouvelle d'honorer ces dieux qu'elle leur rend désormais un culte exempt de toute exclusion de caste non moins que d'idolâtrie.

Autant l'œuvre de Froissart est importante, autant il est difficile d'en donner une bonne édition. Les Chroniques se divisent, comme on sait, en quatre livres, qui forment autant d'ouvrages distincts, dont chacun dépasse en étendue le plus grand nombre des compositions historiques de l'antiquité et du moyen âge. Ces livres sont tellement distincts que, dans le cas où le même manuscrit en contient plusieurs, un éditeur des Chroniques a parfois besoin, à notre avis du moins, d'étudier chacun d'eux à part, en faisant abstraction de ceux qui le précèdent ou le suivent. Personne n'ignore que le classement préalable des manuscrits par familles est le fondement indispensable de toute édition qui veut revêtir un caractère scientifique, qui aspire à être quelque peu solide et durable. Or, il peut arriver, il arrive que dans le même manuscrit tel livre appartient à une famille, tel autre livre à une autre famille. Il convient alors de suivre la méthode de Jussieu; et, sans tenir compte d'une juxtaposition purement matérielle, il faut tâcher de démêler dans chaque livre, sous des apparences souvent trompeuses, les caractères génériques, essentiels, afin de le classer dans la famille à laquelle ces caractères le rattachent. Tel est le travail que nous avons entrepris pour les manuscrits du premier livre des Chroniques et dont

Digitized by Google

on trouvera le résultat consigné dans cette introduction.

Il ne faut donc pas chercher ici des vues sur l'ensemble de l'œuvre de Froissart; ce n'est pas le lieu d'exposer ces vues, et d'ailleurs un volume y suffirait à peine. Il n'y faut pas chercher davantage, pour les motifs qu'on vient d'indiquer, un classement des manuscrits des quatre livres. A chaque jour suffit sa peine. La prudence autant que la logique conseillait de suivre le précepte de notre Descartes et de diviser les difficultés pour les mieux résoudre.

Ce qui pourra sembler étrange, c'est qu'aucun des éditeurs précédents, fort nombreux pourtant, n'avait frayé la voie où nous avons dû le premier nous engager; et le classement que nous allons soumettre au public se recommandera, à défaut d'autre mérite, par son entière originalité et par sa nouveauté. C'est à l'illustre Dacier que les érudits sont redevables du travail le plus important qui ait été fait jusqu'à ce jour sur Froissart, au point de vue des sources; mais ce travail est une simple description, non un classement de la plupart des manuscrits de notre Bibliothèque impériale et d'un certain nombre de manuscrits étrangers[1]. Nous espérons compléter un jour le tableau de Dacier et donner la description détaillée, minutieuse et pour ainsi dire technique de tous les manuscrits de Froissart, sans exception, ainsi que la bibliographie des éditions des Chroniques qui ont paru soit en France, soit dans les autres pays;

1. Buchon l'a publié d'après les notes de Dacier, *Chroniques*, éd. du Panthéon, t. III, p. 376 à 394.

Digitized by Google

comme nous avons à cœur de rendre ce travail aussi complet que possible, il a semblé sage de le réserver avec le glossaire et les tables pour la fin de notre édition.

La tâche que nous nous proposons est autre et plus restreinte : si l'on excepte quelques observations sur l'accentuation et la ponctuation qui ont un caractère plus général, nous n'entretiendrons pour le moment le lecteur que du premier livre. Distinguer et caractériser les diverses rédactions de ce premier livre, fixer, s'il est possible, sinon leur date précise, du moins l'ordre chronologique dans lequel elles se sont succédé, distribuer et grouper par familles naturelles les manuscrits qui appartiennent à chacune de ces rédactions : tel est le but principal de l'introduction qui va suivre.

Cette introduction se compose de trois parties dont la première est consacrée au classement des différentes rédactions et des divers manuscrits du premier livre, la seconde à l'exposé du plan de l'édition, la troisième enfin à quelques aperçus sur la valeur tant historique que littéraire du premier livre et sur le génie de Froissart.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

DU CLASSEMENT DES DIFFÉRENTES RÉDACTIONS ET DES DIVERS MANUSCRITS DU PREMIER LIVRE.

On compte trois rédactions du premier livre des Chroniques profondément distinctes les unes des autres.

L'une de ces rédactions est celle que donnent tous les manuscrits autres que ceux d'Amiens, de Valenciennes et de Rome; elle est représentée par environ cinquante exemplaires : c'est pourquoi, en attendant que nous ayons essayé de prouver qu'elle est la première en date, nous l'appellerons provisoirement la rédaction *ordinaire*.

Une autre rédaction que nous considérons comme la seconde, s'est conservée seulement dans les deux manuscrits d'Amiens et de Valenciennes : nous la désignerons jusqu'à nouvel ordre par le principal manuscrit qui la représente et nous la nommerons rédaction d'*Amiens*.

Enfin, une dernière rédaction, que tout le monde s'accorde à regarder comme la troisième, ne subsiste que dans le célèbre manuscrit de Rome.

Nous allons examiner successivement dans les trois chapitres suivants chacune de ces rédactions.

Digitized by Google

CHAPITRE I.

DE LA PREMIÈRE RÉDACTION.

§ 1. *Quelle est la première rédaction?*

Froissart n'a pas pris soin de nous dire à quelle époque il a composé soit la rédaction ordinaire, soit celle d'Amiens : cela étant, la comparaison attentive du contenu de ces deux rédactions peut seule nous éclairer sur leur date respective. Si l'on examine à ce point de vue toute la partie de la rédaction ordinaire antérieure à l'année 1373, on voit qu'il n'y est fait mention d'aucun fait postérieur à cette date. La mention la plus récente que l'on y puisse découvrir se rapporte à la mort de Philippe de Hainaut[1], la célèbre reine d'Angleterre, qui eut lieu le 15 août 1369. Il est vrai que l'on rencontre cette mention dès les premiers chapitres ; d'où il faut conclure que la rédaction ordinaire, pour toute cette partie du premier livre qui s'étend de 1325 à 1373, a été composée après 1369. Les règles de la critique ne permettent pas, d'ailleurs, d'attribuer ce passage à une interpolation, car on le retrouve dans tous les manuscrits de la rédaction ordinaire *proprement dite* qui offrent un texte complet[2]. Si ce passage fait

1. Voyez p. 233 de ce volume. Quand on ne trouvera dans les notes que l'indication de la page, cette indication se rapporte toujours au tome I de la présente édition.

2. Ce passage manque dans le célèbre manuscrit de Breslau et dans les manuscrits de la même famille désignés A 23 à 29 dans nos variantes, parce que le texte du premier livre a été abrégé dans ces manuscrits.

Digitized by Google

défaut dans les manuscrits de la rédaction ordinaire *revisée*, c'est que, comme nous le verrons plus loin, ces derniers manuscrits présentent pour le commencement du premier livre une narration qui leur est propre[1].

La rédaction d'Amiens, au contraire, ne peut avoir été composée qu'après 1376, puisqu'il est question, presque dès les premiers folios[2] des deux manuscrits qui nous l'ont conservée, de la mort du prince de Galles[3], le fameux Prince Noir, qui arriva le 8 juillet de cette année. La supposition d'interpolation, outre qu'elle est gratuite, ne serait pas plus admissible ici que dans le cas précédent par la raison que le manuscrit d'Amiens, comme nous le montrerons dans le chapitre II consacré à la seconde rédaction, semble à certains indices avoir été copié servilement sur un exemplaire d'écriture cursive assez illisible et, sinon autographe, au moins original.

Il faut aussi prendre garde que Froissart, mentionné pour la première fois comme curé des Estinnes-au-Mont[4] dans un compte du receveur de Binche du 19 septembre 1373[5], *ne prend la qualité de prêtre dans le prologue d'aucun des manuscrits de la rédaction ordinaire*[6], tandis qu'il a grand soin de faire

1. Les manuscrits de la révision ne deviennent semblables aux autres manuscrits de la rédaction ordinaire qu'à partir du § 11, depuis ces mots : *Si singlèrent par mer*. Voyez p. 26.

2. Cette mention se trouve au f° 20 du ms. d'Amiens qui se compose de 208 folios et au f° 42 du ms. de Valenciennes qui compte 123 folios.

3. P. 349.

4. Belgique, prov. Hainaut, arr. Thuin, cant. Binche, à 13 kil. de Mons.

5. *La cour de Jeanne et de Wenceslas*, par M. Pinchart, p. 68.

6. P. 7 et 209 à 211.

Digitized by Google

suivre son nom de ce titre dans les deux manuscrits d'Amiens[1] et de Valenciennes : cette circonstance donne lieu de croire que la rédaction ordinaire a été composée avant 1373 et par conséquent entre 1369 et 1373.

Ces déductions, déjà légitimes par elles-mêmes, n'acquerraient-elles pas un degré d'évidence irrésistible si l'état matériel des manuscrits de la rédaction ordinaire venait les confirmer, en d'autres termes si le texte des exemplaires les plus anciens, les plus authentiques, les meilleurs de cette rédaction s'arrêtait précisément entre 1369 et 1373? Or, cette supposition est la réalité même. Le premier livre se termine entre ces deux dates, comme le § suivant l'exposera plus en détail, dans les manuscrits de notre Bibliothèque impériale cotés 20356, 2655, 2641, 2642, ainsi que dans le manuscrit n° 131 de sir Thomas Phillipps, qui représentent incontestablement les cinq plus anciens exemplaires de la rédaction ordinaire que l'on connaisse.

On est fondé à conclure de cet ensemble de faits que la rédaction ordinaire a précédé celle d'Amiens : aussi, désormais, appellerons-nous l'une première rédaction et l'autre seconde rédaction.

§ 2. *De la formation successive des diverses parties de la première rédaction.*

Un des caractères distinctifs de la première rédaction, c'est qu'elle n'a pas été pour ainsi dire coulée d'un seul jet ; on y distingue aisément des soudures

1. P. 209.

Digitized by Google

qui marquent comme des temps d'arrêt dans le travail de l'auteur. La composition de cette rédaction paraît avoir traversé trois phases distinctes que nous allons indiquer successivement.

Première phase. Le point de départ de toute recherche sérieuse sur la formation successive des diverses parties de la première rédaction devra toujours être le passage suivant de Froissart :

« Si ay tousjours à mon povoir justement enquis et demandé du fait des guerres et des aventures qui en sont avenues, et par especial depuis la grosse bataille de Poitiers où le noble roy Jehan de France fut prins, car devant j'estoie encores jeune de sens et d'aage. Et ce non obstant si emprins je assez hardiement, moy yssu de l'escolle, à dittier et à rimer les guerres dessus dites et porter en Angleterre le livre tout compilé, si comme je le fis. Et le presentay adonc à très haulte et très noble dame, dame Phelippe de Haynault, royne d'Angleterre, qui doulcement et lieement le receut de moy et me fist grant proffit[1]. »

Froissart dit quelque part qu'il était déjà en Angleterre en 1361[2]. Le livre que le jeune chroniqueur présenta à la reine d'Angleterre devait donc contenir le récit des événements arrivés depuis la bataille de Poitiers, c'est-à-dire depuis 1356 jusqu'en 1359 ou 1360. Ce livre n'a pas été retrouvé jusqu'à présent, mais ce n'est pas une raison pour révoquer en doute le témoignage si formel de Froissart. On remarque

1. Voyez p. 210 et cf. la note qui se rapporte à ce passage dans le sommaire du prologue de la première rédaction.

2. *Chroniques de Froissart* publiées par Buchon, éd. du Panthéon, t. III, p. 333, col. 2.

Digitized by Google

d'ailleurs, à partir de 1350, une solution de continuité tout à fait frappante, une véritable lacune dans la trame du premier livre : n'est-il pas remarquable que cette solution de continuité finit juste en 1356 ? Une telle lacune, comblée dans les manuscrits de la première rédaction proprement dite à l'aide d'un insipide fragment, n'indique-t-elle pas que la partie du premier livre qui s'arrête à 1350 et celle qui commence à 1356 étaient, malgré le raccord d'emprunt qui les relie aujourd'hui, primitivement distinctes ?

Le livre que Froissart présenta à la reine d'Angleterre était-il écrit en vers ou en prose? M. Kervyn de Lettenhove[1] a soutenu la première opinion, M. Paulin Paris[2] a adopté la seconde. La réponse à cette question dépend surtout de la place respective des deux mots *rimer* et *dicter* dans une phrase de Froissart citée plus haut : « .... Si empris je assés hardiement, moy issu de l'escole, à *rimer et ditter*[3] lez guerres dessus dictes.... » Comme la leçon : *rimer et dicter* est fournie par 19 manuscrits qui appartiennent à 7 familles différentes, tandis que la leçon : *dittier et rimer* ne se trouve que dans 13 exemplaires répartis entre 3 familles seulement, il semble, en bonne critique, que l'opinion de M. Paulin Paris est plus probable que celle de M. Kervyn de Lettenhove.

Le livre offert à Philippe de Hainaut en 1361, tel est le point de départ, le germe qui nous représente-

1. Froissart, *Étude littéraire sur le quatorzième siècle*, par M. Kervyn de Lettenhove, tome Ier, p. 52 et 53. Bruxelles, 1857, 2 vol. in-12.

2. *Nouvelles recherches sur la vie de Froissart et sur les dates de la composition de ses Chroniques*, par M. P. Paris, p. 14. Paris, 1860.

3. Le texte de cette dernière leçon est emprunté au ms. de notre Bibliothèque impériale coté 2655, f° 1 v°.

Digitized by Google

rait, si nous le possédions, la phase initiale de la composition du premier livre, et, par conséquent, de l'œuvre entière de Froissart; c'est l'humble source qui, se grossissant sans cesse d'une foule d'affluents, est devenue cet immense fleuve des chroniques.

Seconde phase. On a dit plus haut que le texte du premier livre s'arrête entre 1369 et 1373 dans un certain nombre d'exemplaires de la première rédaction : c'est ce qui constitue la seconde phase de la composition de cette rédaction. Les manuscrits dont il s'agit sont au nombre de cinq : quatre sont conservés à notre Bibliothèque impériale sous les nos 20356, 2655, 2641 et 2642; le cinquième appartient à sir Thomas Phillipps, et il figure sous le n° 131 dans le catalogue de la riche collection de cet amateur. Ces manuscrits offrent un ensemble de caractères qui doit les faire considérer comme les exemplaires les plus anciens, les plus authentiques, les meilleurs de la première rédaction : les règles de l'ancienne langue y sont relativement mieux observées, les noms de personne et de lieu moins défigurés que dans les copies plus modernes. Le texte s'arrête à la prise de la Roche-sur-Yon, en 1369, dans le ms. 20356 et à la reddition de la Rochelle, en 1372, dans les mss. 2655, 2641, 2642, ainsi que dans le ms. 131 de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham.

On pourrait ajouter à la liste qui précède le tome I d'un manuscrit de notre Bibliothèque impériale, dont il ne reste aujourd'hui que le tome II, coté 5006. Comme ce tome II est reproduit textuellement dans le tome II d'un autre exemplaire, coté 20357, il y a lieu de croire que le tome I, qui nous manque, se retrouve également dans le tome I de cet autre exem-

Digitized by Google

plaire, coté 20356. L'empreinte du dialecte wallon et la distinction du cas sujet et du cas régime, qui sont très-marquées dans le texte du ms. 5006, attestent l'antiquité et l'authenticité exceptionnelles de cette copie; et le tome I, si par malheur il n'était perdu, nous offrirait certainement le plus ancien exemplaire de la première rédaction.

Enfin, le premier livre, dans le manuscrit de notre Bibliothèque impériale coté 86, ainsi que dans le célèbre exemplaire de la ville de Breslau, semble aussi appartenir à la seconde phase de la deuxième rédaction; car il est encore plus court que dans le ms. 20356, et ne va pas au delà du siége de Bourdeilles en 1369. Il est vrai que les manuscrits 86 et de Breslau sont relativement modernes et n'ont été exécutés que pendant la seconde moitié du quinzième siècle; mais comme ils appartiennent à des familles différentes et ne dérivent l'un de l'autre en aucune façon, ils reproduisent sans doute un exemplaire beaucoup plus ancien qu'on devrait alors considérer comme le spécimen le moins étendu de la première rédaction.

Tous les manuscrits qu'on vient de mentionner sont d'ailleurs complets dans leur état actuel; et s'ils coupent le premier livre plus tôt que les autres exemplaires de la première rédaction, ils n'ont pourtant subi aucune mutilation.

Quoique la coupure du premier livre soit toujours placée entre les années 1369 et 1373, on aura remarqué qu'elle ne s'arrête pas au même endroit dans les divers manuscrits indiqués plus haut; elle est fixée, dans les mss. 86 et de Breslau, au siége de Bourdeilles; dans les mss. 5006 et 20356, à la prise de la

Digitized by Google

Roche-sur-Yon; enfin dans les mss. 2655, 2641, 2642 et 131 de sir Thomas Phillipps, à la reddition de la Rochelle. Pendant le laps de temps qui s'est écoulé de 1369 à 1373, il est probable que Froissart a fait exécuter plusieurs copies de son œuvre. Chacune de ces copies a dû naturellement s'enrichir de ce que l'auteur avait trouvé le moyen d'ajouter à son récit dans l'intervalle d'une copie à l'autre. Ne pourrait-on pas expliquer ainsi les diversités de coupure que nous venons de signaler, diversités qui, d'après cette hypothèse, correspondraient à autant de copies successives, et, par suite, à une rédaction de plus en plus complète, de plus en plus avancée? Les scribes qui ont exécuté ces copies avaient sans doute l'ordre de transcrire tout ce que Froissart pourrait rédiger tandis qu'ils accomplissaient leur besogne, et l'un d'eux a accompli sa tâche avec une ponctualité si machinale, que les mss. 2655, 2641, 2642 et 131 de sir Thomas Phillipps se terminent par une phrase inachevée[1]. Il est très-remarquable, comme Dacier en a fait l'observation[2], que les mss. 2641, 2642, 2655 et sans doute[3] aussi le ms. 131 de sir Thomas Phillipps, malgré leur ressemblance profonde, n'ont point été copiés cependant les uns sur les autres : cela n'indiquerait-il pas que, sinon ces manuscrits, dn moins

1. Les derniers mots sont dans le ms. 2655 et le ms. 131 de sir Thomas Phillipps : *esperons encore à nuit*, dans les mss. 2641 et 2642 : *esperons encore*. Cf. *Chroniques* dans Buchon, éd. du Panthéon, t. I, p. 645.

2. Voyez les notes de Dacier sur les mss. de Froissart conservés à la Bibliothèque du Roi, dans Buchon, t. III, p. 384.

3. Je dis sans doute, car j'ai fait exprès en 1868 le voyage de Cheltenham pour étudier le ms. 131, et le malheur a voulu que sir Thomas Phillipps n'ait pu le retrouver. C'est par M. Kervyn que j'ai appris quels sont les derniers mots du ms. 131, et je renouvelle ici publiquement au célèbre érudit belge mes remercîments.

Digitized by Google

leurs prototypes, ont été exécutés par différents scribes sur le texte original lui-même?

D'ailleurs, si la fin du premier livre a je ne sais quoi d'écourté et d'un peu hâtif dans les exemplaires dont il s'agit, il faut peut-être attribuer ce caractère moins encore à l'impatience des grands seigneurs pour lesquels les copies ont été faites qu'au besoin pressant que devait éprouver l'auteur de recevoir une rémunération légitime de son travail. N'oublions pas, en effet, que la seconde phase de la composition de la première rédaction correspond à une période de la vie de Froissart où ce chroniqueur semble n'avoir eu, à défaut de patrimoine, d'autres moyens d'existence que le produit de sa plume. Le jeune protégé de Philippe de Hainaut venait de perdre par suite de la mort de la bonne reine d'Angleterre arrivée le 15 août 1369 la position de clerc qu'il occupait auprès de cette princesse; il avait dû revenir dans son pays, sans doute pour y chercher les ressources assurées qu'il ne trouvait plus désormais au delà du détroit. D'un autre côté, nous voyons par les comptes du duché de Brabant[1] qu'il n'était pas encore curé des Estinnes-au-Mont en 1370; et peut-être ne fut-il pourvu de cet important bénéfice que l'année même où il apparaît pour la première fois avec le titre de curé, c'est-à-dire en 1373. Qui sait si des nécessités plus ou moins impérieuses et le désir de se créer de nouveaux titres à une position qui lui tint lieu de celle dont il venait d'être privé par la mort de sa

1. M. Pinchart, qui a publié des extraits de ces comptes, est le savant qui aura le plus fait en ce siècle pour la biographie positive de Froissart. Voyez sa brochure intitulée : *La cour de Jeanne et de Wenceslas*, p. 68.

Digitized by Google

protectrice, qui sait, dis-je, si ces circonstances plus ou moins difficiles ne sont pas venues se joindre dans une certaine mesure à une vocation naturelle pour stimuler le génie de Froissart?

Dans cette seconde phase, l'auteur des Chroniques a dû plus ou moins remanier l'essai présenté jadis à Philippe de Hainaut, et il a ajouté à son œuvre primitive, d'une part, le récit des événements depuis 1325 jusqu'en 1356, de l'autre, la narration des faits survenus de 1359 ou 1360 à 1372. Il a puisé les matériaux de la partie antérieure à 1356 soit dans la chronique de Jean le Bel soit dans ses propres renseignements, tandis qu'il semble avoir composé la partie postérieure à 1359 à peu près exclusivement d'après ses informations personnelles.

Quand nous plaçons entre 1369 et 1373 la seconde phase de la composition de la première rédaction, est-ce à dire que l'auteur des Chroniques n'ait rien écrit au point de vue historique de 1359 ou 1360 a 1369? Telle n'est pas notre pensée. Froissart, qui a vécu pendant cet intervalle à la cour d'Angleterre en qualité de clerc de la reine Philippe, avait à un trop haut degré la passion de l'histoire pour ne pas tirer parti d'une situation aussi favorable : il a dû recueillir sans cesse des matériaux, prendre des notes, enregistrer des faits et des dates. Ce rôle d'historiographe était même inhérent aux fonctions du jeune clerc, comme le prouvent les paroles suivantes du maréchal d'Aquitaine venant annoncer à Froissart en 1367 la naissance de l'enfant qui fut plus tard Richard II : « Froissart, escripsez et mettez en memoire que madame la princesse est accouchée d'un beau fil qui est venu au monde au jour

Digitized by Google

des Rois[1]. » Lors donc qu'on fixe de 1369 à 1373 la seconde phase de la première rédaction, il faut entendre seulement que la mise en œuvre définitive, la composition proprement dite en un mot n'eut lieu qu'à cette date.

On vient de dire que Froissart a puisé les matériaux de la première rédaction, pour la partie antérieure à 1356, dans la chronique de Jean le Bel. Le prologue de cette rédaction contient les lignes suivantes qu'on ne saurait trop méditer : « ..... Je me vueil *fonder et ordonner* sur les vraies croniques jadis faites et rassemblées par venerable homme et discret monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint Lambert du Liège, qui grant cure et toute bonne diligence mist en ceste matière et la continua tout son vivant au plus justement qu'il pot, et moult lui cousta à acquerre et à l'avoir. » Et plus loin : « ..... J'ay emprinse ceste histoire à *poursuir* sur l'ordonnance et fondation devant dite. » Un autre passage de ce même prologue nous apprend que Froissart avait raconté dans un premier essai historique les événements survenus depuis la bataille de Poitiers; cet essai devait s'arrêter à 1361, puisque nous savons que c'est l'année où il fut présenté à la reine Philippe; d'où il suit que le mot *poursuir* dans la dernière phrase citée s'applique évidemment à la continuation de cet essai jusqu'en 1369 ou 1372. Quant à la partie antérieure à 1356, il est impossible d'exprimer plus clairement que par ces mots : *Je me vueil fonder et ordonner*, toutes les obligations que

1. *Chroniques de Froissart* dans Buchon, édit. du Panthéon, t. III, p. 369.

Digitized by Google

notre chroniqueur reconnaît devoir à Jean le Bel pour cette première partie.

Des trois rédactions du premier livre la première est certainement celle où l'on trouve en général, de 1325 à 1356, le moins de développements originaux et où l'on constate les emprunts les plus nombreux, les plus serviles à la chronique du chanoine de Liége. Ces emprunts à Jean le Bel abondent tellement dans la première rédaction qu'on a plus vite fait d'y relever ce qui est original que ce qui provient d'une source étrangère.

Dans le présent volume, notamment, cette rédaction, si l'on ne tient pas compte d'une foule de modifications de détail, n'offre guère d'autres additions un peu importantes et entièrement propres à Froissart que les suivantes : entrevue du roi de France Charles le Bel avec sa sœur Isabelle d'Angleterre[1]; — voyage d'Édouard III en France et prestation d'hommage de ce prince à Philippe de Valois[2]; — préparatifs d'une croisade projetée par le roi de France[3]; — combat de Cadsand[4]; — divers incidents de la chevauchée de Buironfosse : prise de Thun-l'Évêque par Gautier de Mauny[5]; sac de Relenghes[6] et d'Haspres[7] par les Français, d'Aubenton[8] par les Hainuyers. Si l'on excepte ces additions, tout ce qui reste de la première rédaction est puisé plus ou moins intégralement dans la chronique de Jean le Bel.

Parfois même Froissart a transcrit mot à mot le texte du chanoine de Liége. On peut citer comme

1. P. 15 et 17, 220 et 221. — 2. P. 90 à 100. — 3. P. 114 à 118. — 4. P. 132 à 138. — 5. P. 154 à 156. — 6. P. 190 et 191. — P. 194 à 196. — 8. P. 199 à 204.

Digitized by Google

exemple l'admirable récit des derniers moments de Robert Bruce, la plus belle page peut-être de ce volume[1] : la foi qui a fait les croisades n'a rien inspiré de plus simple, de plus ému, de plus naïvement grand. Ni Villehardouin, ni Joinville n'ont atteint cette hauteur d'éloquence où l'on sent passer comme un souffle de la chanson de Roland. Malheureusement pour Froissart, tout l'honneur de cette page incomparable revient à Jean le Bel dont le chroniqueur de Valenciennes s'est contenté de reproduire le récit sans y rien changer. On en peut dire autant du célèbre passage où l'élévation de Jacques d'Arteveld[2] est racontée avec tant de malveillance et de parti pris. Quel récit passionné, curieux même dans ses erreurs et ses injustices ! Comme il respire bien l'étonnement, le dédain que dut éprouver la fière aristocratie des bords de la Meuse pour l'insolente tentative du chef des vilains de Flandre ! C'est qu'en effet le véritable auteur du récit dont nous parlons n'est pas Froissart, mais le noble chanoine de Liége qui, n'allant à la messe qu'avec une escorte d'honneur de seize ou vingt personnes[3],

1. P. 77 à 79. Cf. Jean le Bel, *Chroniques*, éd. Polain, t. I, p. 79 à 81.
2. P. 126 à 129. Cf. Jean le Bel, t. I, p. 127 à 129.
3. Il faut lire dans J. de Hemricourt la description du train de vie fastueux que menait le chanoine grand seigneur : « .... Ilh n'alloit onkes les commons jours delle semaine alle eglize qu'ilh n'awist sauze ou vingt personnes quy le conduysoient, tant de ses proymes come de ses maynyes et de cheaz quy estoyent à ses dras. Et quant c'estoit az jours solempnes, chilz quy estoyent à ses dras le venoyent quère en son hosteit et le mynoyent alle eglize. Sy avoit soventfois assy grant rotte après ly com après l'evesque de Liège, car ilh avoit bin chinquante ou de moins quarante parsiwans qui tos demoroient al dineir deleis ly.... » *Miroir des nobles de la Hasbaye*, par Jacques de Hemricourt, éd. de Salbray, p. 158.

Digitized by Google

trouve bien impertinent cet Arteveld qui se fait accompagner de soixante ou quatre-vingts valets ! Deux des récits les plus vantés de la première rédaction, l'épisode des amours d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury, la narration du siége de Calais, sont aussi à peu près littéralement empruntés au galant et chevaleresque chanoine. On s'étonne moins de ces emprunts quand on admet comme nous que la rédaction où ils sont le plus fréquents et surtout le plus serviles a précédé les autres.

Sous quelle influence a été composée la première rédaction ? Les dernières lignes du prologue fournissent la réponse à cette question : « .... à la prière et requeste d'un *mien chier seigneur et maistre monseigneur Robert de Namur*, seigneur de Beaufort, à qui je vueil devoir amour et obéissance, et Dieu me laist faire chose qui lui puisse plaire ![1] » Robert de Namur figure dans deux autres passages de la première rédaction. Froissart nous apprend que « ce gentil et vaillant chevalier, » neveu de Robert d'Artois dont il portait le nom, au retour d'une croisade en Prusse et en Palestine, vint offrir ses services à Édouard III pendant le siége de Calais en 1346[2]. Nous retrouvons Robert de Namur dans les rangs des Anglais en 1369 à cette chevauchée de Tournehem où il joue un rôle si brillant et dont il a dû fournir à notre chroniqueur les détails très-circonstanciés[3]. Robert, qui toucha jusqu'à la mort d'Édouard III en 1377 une pension de trois cents

1. P. 211.

2. Ms. 2655, f° 154. Cf. Froissart de Buchon, éd. du Panthéon, t. I, p. 259.

3. Ms. 2655, f°s 312 et 313. Cf. Froissart de Buchon, t. I, p. 593 à 595.

Digitized by Google

livres sterling sur la cassette de ce prince, avait encore resserré les liens qui l'unissaient au parti anglais en se mariant par contrat du 2 février 1354 à Élisabeth de Hainaut, sœur de la reine d'Angleterre. Il n'est donc pas étonnant que le jeune clerc de Philippe, revenu dans son pays après la mort de sa bienfaitrice en 1369, ait trouvé des encouragements auprès d'un personnage aussi chevaleresque et aussi dévoué à la cause anglaise que Robert de Namur.

On a prétendu que Froissart n'est entré en relations avec Robert de Namur qu'après 1373, à l'occasion du mariage de Marie de Namur, nièce de Robert, avec Gui de Blois. La seule raison qu'on donne, c'est que l'auteur du *Joli buisson de Jonèce*, poëme composé le 30 novembre 1373[1], n'a pas nommé Robert parmi ses protecteurs[2]. Quoiqu'il ne faille pas demander à une œuvre de poésie légère une précision en quelque sorte statistique et que l'on puisse signaler d'autres lacunes dans la liste du *Joli buisson*, l'omission du nom de Robert de Namur a néanmoins, on doit en convenir, quelque chose de frappant et de caractéristique. Faut-il y voir un simple oubli analogue à celui qu'allait commettre Froissart lorsqu'il dit :

> Haro! que fai? Je me bescoce;
> J'ai oubliiet le roy d'Escoce
> Et le bon conte de Duglas[3].

L'auteur de la rédaction dédiée à Robert de Na-

1. Bibl. imp., ms. fr. coté 831, f° 161 v°.
2. *Étude sur Froissart*, par M. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 242 et 243, en note.
3. Bibl. imp., ms. fr. n° 831, f° 157 v°.

Digitized by Google

mur aurait-il été peu satisfait de la récompense qu'il reçut de son travail, ou y avait-il alors quelque brouille entre Robert et Gui, *le bon seigneur de Beaumont*, pour lequel le poëte du *Joli buisson*, dès lors curé des Estinnes, témoigne cette déférence particulière que l'on rend à son maître et seigneur ? Il serait téméraire de répondre à ces questions. Ce qui est certain, c'est que, quoique la première rédaction ait été composée à la requête de Robert de Namur, le nom de ce seigneur a été omis ou plutôt supprimé dans le prologue de tous les manuscrits revisés de cette rédaction, suppression bien plus surprenante que l'omission relevée dans le *Buisson de Jonèce*. Et pourtant on ne peut contester que les manuscrits où l'on trouve la révision ne soient postérieurs à ceux qui ne la contiennent pas et où l'on voit figurer le nom de Robert de Namur. A plus forte raison serait-on mal fondé à tirer de l'omission de ce nom dans un poëme une conclusion contre la date que nous avons assignée à la première rédaction.

D'après l'opinion que nous combattons, Froissart se serait attaché à Robert de Namur de 1390 à 1392, et il faudrait reporter entre ces deux dates la rédaction du premier livre, entreprise sous les auspices de ce seigneur. Mais cette hypothèse est entièrement gratuite, en opposition avec les faits les mieux établis et contraire à toute vraisemblance. Froissart dit en termes formels dans le prologue du troisième livre, composé précisément vers 1390, qu'il a pour maître et seigneur Gui, comte de Blois : « Et pour ce je sires Jehans Froissars, qui me sui ensoingnez et occupez de dicter et escripre ceste hystoire *à la requeste et contemplacion de hault prince et renommé messire*

Digitized by Google

Guy conte de Bloys, mon bon maistre et seigneur[1].... » Depuis le jour où notre chroniqueur, devenu dès 1373 curé des Estinnes, où Gui de Châtillon possédait un fief dépendant de la seigneurie de Chimay, s'attacha par un lien étroit à la fortune et même au service de la maison de Blois, rien, absolument rien ne fait supposer que la protection dont cette illustre maison ne cessa de l'entourer se soit démentie un seul instant. Au contraire, dans le prologue du quatrième livre, Froissart apparaît pour la première fois investi d'un canonicat dont il était certainement redevable à la faveur du comte de Blois, seigneur de Chimay. L'auteur des Chroniques s'intitule dans ce prologue « presbiterien et chapelain à mon très cher seigneur dessus nommé (Gui de Blois) et pour le temps de lors *tresorier et chanoine de Chimay* et de Lille en Flandres. » Un des plus récents biographes de Froissart n'en a pas moins intitulé l'un des chapitres de son livre : *Froissart chez Robert de Namur*[2]. Il est vrai que l'on se borne dans ce chapitre à raconter divers incidents des dernières années de la vie de Robert, mort le 18 août 1392, incidents qui n'ont rien à démêler ni avec la personne ni avec la vie du chroniqueur : on n'y trouve pas un mot d'où l'on puisse inférer que le chapelain de Gui de Blois ait vécu, comme on le prétend, de 1390 à 1392, auprès du pensionnaire, du partisan dévoué des Anglais.

Le caractère essentiel, le trait distinctif de cette partie de la première rédaction qui s'arrête entre 1369 et 1373 et qui a été composée à la requête et

1. Ms. de Besançon, t. II, f° 201.

2. *Étude littéraire sur Froissart*, par M. Kervyn, t. I, ch. xii, p. 242 à 246.

**

Digitized by Google

sous les auspices de Robert de Namur, c'est que l'influence anglaise y est beaucoup plus marquée que dans les autres rédactions du premier livre et même que dans le reste des Chroniques. Sans doute, Froissart est trop animé de l'esprit chevaleresque pour ne pas rendre hommage à la générosité, à la bravoure, à la grandeur, partout où il les voit briller; il n'en est pas moins vrai qu'à la complaisance avec laquelle il s'étend sur les événements où l'Angleterre a joué le beau rôle, à l'insistance qu'il met à faire ressortir les prouesses des chevaliers du parti anglais, on reconnaît aisément la prédilection de l'auteur pour la patrie adoptive de Philippe de Hainaut. Au sujet des différends, des guerres, des batailles qui, de 1325 à 1372, mirent aux prises la France et l'Angleterre, la rédaction dédiée à Robert de Namur donne presque toujours la version anglaise. On peut citer comme exemple le récit des journées de Crécy et de Poitiers qui dans cette rédaction est fondé principalement, de l'aveu de Froissart lui-même, sur le témoignage des compagnons d'armes d'Édouard III et du Prince Noir. Prise dans son ensemble, la rédaction faite pour Robert de Namur doit être considérée avant tout comme un monument élevé par une âme enthousiaste, par une main amie et pieuse à la gloire anglaise. Et l'on voudrait attribuer une pareille œuvre au serviteur d'une maison aussi française que celle des comtes de Blois, au chapelain de ce Gui de Châtillon dont le père avait été tué à Crécy et qui, donné lui-même en otage aux Anglais, n'avait obtenu sa mise en liberté que moyennant une rançon ruineuse! Et l'on voudrait placer la composition de cette œuvre vers 1390, c'est-à-dire à

Digitized by Google

une époque où la gloire des premières années du règne d'Édouard III était depuis longtemps évanouie, où les superbes vainqueurs de Crécy et de Poitiers, après les revers réitérés de leurs armes en France, en Espagne, en Écosse, étaient réduits à trembler sous la menace d'une invasion française!

Combien il est plus naturel d'admettre la conclusion à laquelle nous ont conduit des preuves non pas plus fortes, mais plus topiques et plus précises en faisant remonter la rédaction du premier livre inspirée par Robert de Namur à cette période comprise entre 1369 et 1373, où quelques échecs partiels avaient à peine entamé le prestige de la puissance anglaise, où l'on était encore sous l'éblouissement produit par des victoires merveilleuses, où surtout l'ancien clerc de la reine Philippe, qui venait de passer les huit plus belles années de sa vie à la cour d'Édouard III, avait des raisons personnelles de ressentir avec une vivacité particulière l'admiration générale!

Outre la partialité pour l'Angleterre que nous venons de signaler, on remarque dans la première rédaction un caractère de jeunesse, d'entrain belliqueux, que n'offrent pas à un égal degré les rédactions postérieures. On dirait que le souffle guerrier qui anime nos grands poëmes du douzième siècle a passé tout entier dans cette rédaction. Notre chroniqueur, il est vrai, a toujours aimé les descriptions de combats, mais il y porte ici une verve, un éclat, une furie de pinceau supérieure. Les récits des batailles de Crécy et de Poitiers, pour ne rappeler que ceux-là, sont des chefs-d'œuvre qu'on n'a pas surpassés. Froissart lui-même, lorsque plus tard il a voulu raconter de

Digitized by Google

nouveau ces mémorables journées, n'a plus retrouvé la largeur de dessin, la vivacité de coloris, l'heureuse fougue qui distinguent l'inspiration de la fleur de l'âge. Combien la seconde rédaction écrite par un chapelain parvenu à la maturité reste sous ce rapport, malgré des beautés d'un autre ordre, inférieure à la première! Dans eelle-ci, qui remonte à une période où l'auteur n'avait guère plus de trente ans, on sent qu'une jeunesse ardente ajoute encore sa flamme aux instincts d'une nature chevaleresque.

Qui sait si Froissart n'a pas eu le premier conscience de cette supériorité de la première rédaction au point de vue qui devait le plus toucher les lecteurs de son temps et si la préférence littéraire de l'auteur n'est pas pour quelque chose dans la multiplicité des copies de cette rédaction, dont quelques-unes ont été exécutées de son vivant, tandis que la seconde rédaction, représentée par l'unique exemplaire d'Amiens, dont le manuscrit de Valenciennes n'est qu'un imparfait abrégé, demeurait isolée et inconnue dans les archives de ce château de Chimay dont les maîtres l'avaient inspirée?

En résumé, la partie de la première rédaction antérieure à 1373, composée par Froissart immédiatement après son retour d'Angleterre à la demande de Robert de Namur, l'un des partisans les plus dévoués de la cause anglaise, cette rédaction affecte un triple caractère : 1° Pour la partie qui s'arrête à 1356, elle contient généralement moins de développements originaux, elle fait des emprunts plus nombreux et surtout plus serviles au texte de Jean le Bel que les deux rédactions postérieures; 2° l'auteur y montre partout

Digitized by Google

plus de sympathie, d'admiration et même de partialité pour les Anglais que dans les autres parties de ses Chroniques; 3° on y trouve, notamment dans les récits de batailles, l'expression la plus brillante peut-être du génie littéraire de Froissart.

Troisième phase. C'est après 1378 que se place la troisième phase de la composition de la première rédaction. Froissart a continué dans cette période le récit des événements de 1372 à 1378; il a fait cette continuation à deux reprises et sous deux formes fort différentes. L'une de ces continuations est plus sommaire, elle a un caractère en quelque sorte provisoire, et l'on dirait parfois qu'elle a été esquissée un peu au fur et à mesure des événements : c'est celle qui caractérise la première rédaction *proprement dite.* L'autre continuation qui semble avoir été écrite d'un seul jet, est une révision de la première dont elle corrige les erreurs ou dont elle enrichit le texte par des développements et même par des récits tout nouveaux : c'est celle qui distingue la première rédaction *revisée;* et elle forme, comme on le verra, une sorte de trait d'union entre la première rédaction et la seconde où elle se retrouve aussi.

L'exemplaire le plus ancien de la continuation, qui appartient en propre à la première rédaction proprement dite, pourrait bien être offert par le beau manuscrit de Besançon où le premier livre s'étend jusqu'à ces mots : « Adonc s'esmeut la guerre entre le roy de Portingal et le roy Jehan de Castille qui dura moult longuement, si comme vous orrés recorder avant en l'istore. » Le premier livre du manuscrit de Besançon empiète ainsi sur les quarante-deux premiers chapitres du second livre des autres manu-

Digitized by Google

scrits[1]. Plus tard sans doute, ces quarante-deux chapitres furent reportés en tête du second livre, et Froissart les remplaça en ajoutant à la fin du premier livre certains développements qui manquent dans le manuscrit de Besançon. Ces développements commencent après ces mots : « ..... Laquelle fille estoit convenancée au damoisel de Haynault, filz aisné du duc Aubert[2]; » ils se terminent ainsi : « ..... et par toutes les marches sur le clos de Costentin. » Les quatre ou cinq chapitres additionnels où sont contenus ces développements marquent la fin du premier livre dans les manuscrits de la première rédaction proprement dite.

Quant à la continuation qui distingue la première rédaction revisée, si l'on excepte les manuscrits 5006 et 20357 où, comme on l'a fait remarquer plus haut, cette continuation à partir de 1369 est comprise dans le second livre, elle s'arrête dans le manuscrit 6477-6479 à ces mots qui finissent le premier livre : « ..... je parlerai plus à plain quant j'en serai mieux informé[3]; » la coupure est rejetée quatre ou cinq chapitres plus loin dans le manuscrit de Mouchy-Noailles qui se termine au siége de Bergerac et dont voici la dernière ligne : « ..... près receu un grant damage[4]. »

1. Cf. dans Buchon, t. II, p. 49.

2. Ms. de Besançon, f° 371 v°. Le manuscrit de notre Bibliothèque impériale coté 2649, reproduction généralement fidèle de celui de Besançon, contient quelques lignes seulement de plus que la partie de ce dernier manuscrit qui correspond au premier livre des autres exemplaires de la première rédaction proprement dite. Le manuscrit 2649 se termine à ces mots : « .... ains passèrent oultre et prindrent. » Cf. Froissart dans Sauvage, édit. de 1559, t. I, p. 457, ligne 11.

3. Cf. dans Buchon, t. I, p. 717, col. 2, fin du chap. 394.

4. Cf. dans Buchon, t. II, p. 4, fin de la col. 1.

Digitized by Google

§ 3. *Des deux branches de la première rédaction : 1° Première rédaction proprement dite ; 2° première rédaction revisée ; — caractères distinctifs de ces deux branches.*

La division de la première rédaction en deux branches tire surtout, ainsi qu'on vient de le voir, sa raison d'être de la partie du premier livre postérieure à 1372. En effet, dans un certain nombre de manuscrits de la première rédaction, le récit des événements, depuis 1372 jusqu'en 1377, comme aussi depuis 1350 jusqu'en 1356[1], est tout autre et plus ample, plus développé que celui qu'on trouve dans la partie correspondante des autres exemplaires de la même rédaction.

Laquelle des deux branches dont il s'agit a précédé l'autre? Évidemment, les manuscrits où la narration a le moins d'originalité et d'ampleur doivent être considérés comme les plus anciens; les exemplaires de cette branche, qui sont de beaucoup les plus

1. Selon M. Kervyn, cette version plus originale, particulière aux manuscrits de la première rédaction revisée pour les années 1350 à 1356, serait postérieure à 1388, époque du voyage de Froissart en Béarn : « Elle est postérieure à 1388, dit-il, *puisque Froissart y raconte les démêlés du sire d'Albret avec les habitants de Capestang, d'après ce que ceux-ci lui dirent*. Je la crois écrite vers 1391. » Froissart, t. I, p. 243 en note. Voici le passage sur lequel s'appuie l'argumentation de M. Kervyn : « *Depuis me fu dit* qu'ils (il s'agit des habitants de Capestang) laissèrent prendre leurs ostages.... » Voyez Buchon, éd. du Panthéon, t. I, p. 317. Froissart ne dit nullement dans ce passage qu'il tient les détails qu'il va raconter de la bouche même des habitants de Capestang; par conséquent il n'y a pas lieu d'en conclure avec M. Kervyn que la version des manuscrits revisés pour les années 1350 à 1356 est postérieure au voyage du chroniqueur en Béarn en 1388 et a été écrite vers 1391.

Digitized by Google

nombreux, constituent ce que nous avons appelé déjà dans le paragraphe précédent la première rédaction *proprement dite*, par opposition aux manuscrits où le récit a reçu plus de développement entre les dates indiquées ci-dessus, qui forment la première rédaction *revisée*.

Il importe aussi de faire remarquer que le commencement du premier livre diffère dans les deux branches de la première rédaction jusque vers le milieu du paragraphe 11 de ce volume[1]. Au contraire, le texte de ces dix premiers paragraphes est le même dans la seconde rédaction que dans la première rédaction proprement dite.

La première rédaction revisée et la seconde offrent deux traits communs d'une importance capitale : elles remplacent l'une et l'autre, entre 1350 et 1356, le fragment d'emprunt de la première rédaction proprement dite, par une version originale et plus développée qui, sans être identique dans les deux rédactions, présente du moins beaucoup d'analogie. En outre, le texte plus complet et meilleur que donne la première rédaction revisée pour la partie comprise entre 1372 et 1377, se retrouve intégralement dans la seconde rédaction. Des ressemblances aussi caractéristiques, aussi considérables entre celle des branches de la première rédaction qui a été écrite la dernière, et la seconde rédaction confirment d'une manière frappante la date plus récente que nous avons assignée à la composition de celle-ci. En effet, supposer, comme on l'a fait, que la première

1. Voyez p. 26, l. 21. Le texte devient semblable dans les manuscrits des deux branches après ces mots : *Si singlèrent par mer*.

Digitized by Google

rédaction proprement dite est postérieure à la seconde rédaction, c'est supposer que Froissart a substitué de gaieté de cœur, 1° de 1350 à 1356, un fragment emprunté et insipide à une version plus originale dont il était l'auteur; 2° de 1372 à 1377, un texte imparfait à un texte plus complet et meilleur, en un mot, à un texte revisé. Une telle hypothèse n'est-elle pas contraire à la vraisemblance?

§ 4. *De la première rédaction proprement dite; — classement des manuscrits de cette rédaction.*

Les manuscrits de la première rédaction sont extrêmement nombreux; on en compte environ cinquante, tandis que la seconde n'est représentée que par les deux exemplaires d'Amiens et de Valenciennes, et la troisième par le texte unique de Rome. Une disproportion aussi énorme peut être considérée comme un argument de plus en faveur de la priorité de la rédaction qui compte un si grand nombre de copies, car il tombe sous le sens que des trois rédactions, c'est la première en date qui a dû être le plus tôt et le plus souvent reproduite. L'expérience enseigne que, dans ce cas, l'avantage reste quelquefois au premier occupant; mais cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit d'une transcription aussi longue et aussi coûteuse que celle du premier livre des Chroniques. Serait-il téméraire d'attribuer, en partie du moins, à l'apparition plus tardive des seconde et troisième rédactions la rareté vraiment singulière des exemplaires qui les représentent?

Des cinquante manuscrits de la première rédaction, plus de quarante appartiennent à la première

Digitized by Google

rédaction proprement dite; il reste six mss. seulement de la première rédaction revisée. Encore faut-il comprendre parmi ces six un ms. où le premier livre presque tout entier est perdu, un simple fragment et un abrégé.

On a prévenu le lecteur qu'il ne devait pas chercher ici une description des manuscrits; diverses raisons ont fait renvoyer cette description à la fin de l'édition. Le tableau sommaire qu'on trouvera ci-dessous n'en a pas moins coûté à l'éditeur plus de six mois de travail; il a nécessité de lointains voyages et des recherches sans nombre. Il a présenté d'autant plus de difficultés qu'il est impossible de grouper les manuscrits par familles, en se fondant sur les caractères saillants, extérieurs et pour ainsi dire matériels de ces mss. L'éditeur avait, au début de son travail, nourri cette illusion; mais il a dû y renoncer après bien des tâtonnements et de vains efforts. Ainsi, il semble au premier abord que les manuscrits où le premier livre est coupé au même endroit et se termine beaucoup plus tôt que dans les autres, doivent être rattachés à la même famille; et pourtant il est tel cas où l'on s'égarerait infailliblement en suivant cette méthode. Le ms. de Besançon, par exemple, ne contient pas trois ou quatre chapitres qui terminent le premier livre dans les mss. 2649, 2663, 2674, etc., et néanmoins il appartient à la même famille que ces derniers exemplaires. Au contraire, le ms. de notre Bibliothèque impériale coté 86 et le ms. de Breslau finissent l'un et l'autre le premier livre au siége de Bourdeilles, en 1369; ce qui n'empêche pas ces copies de se rattacher à deux familles différentes.

Digitized by Google

Écartant donc ces apparences trompeuses et ces analogies purement superficielles, il a fallu pénétrer plus avant pour essayer de saisir les caractères vraiment génériques qui sont les *variantes du texte*. On comprend tout ce qu'une pareille tâche exige de comparaisons minutieuses et combien ces comparaisons sont difficiles lorsqu'elles doivent porter sur d'énormes manuscrits souvent fort éloignés les uns des autres! Heureusement, un fil conducteur nous a guidé dans ce dédale : ce fil, nous l'avons trouvé dans les titres des chapitres qui, provenant uniquement du fait des copistes, constituent un indice à peu près sûr de l'identité des variantes et par suite de la communauté d'origine des manuscrits où ces intitulés ajoutés au texte sont semblables. Conformément à cette méthode, on n'a rangé dans la même famille que les manuscrits dont le texte présente des modifications identiques qui leur sont exclusivement propres et que l'on ne retrouve point dans les autres. Toutefois, une exception a été admise en faveur de certains exemplaires qui, tout en offrant généralement les mêmes variantes que ceux auxquels on les a réunis, se distinguent cependant de ceux-ci par des différences plus ou moins notables, sans qu'on puisse d'ailleurs les rattacher à une autre famille. Ces manuscrits excentriques ont été joints à ceux dont ils se rapprochent le plus; seulement, on les a laissés en dehors de l'accolade pour bien marquer leur singularité.

Digitized by Google

MSS. DE LA PREMIÈRE RÉDACTION

PREMIÈRE CLASSE.

MSS. DONT LE TEXTE EST COMPLET.

Mss. A 1 = ms. de la bibl. de la ville de Besançon.

1re famille.
- A 2 = ms. 2649[1].
- A 3 = ms. 2663.
- A 4 = ms. 2674.
- A 5 = ms. 6471.
- A 6 = ms. de la bibl. royale de la Haye.

2e famille.
- A 7 = ms. 2655.
- A 8 = ms. 2641.
- A 9 = ms. 2642.
- A 10 = ms. 131 de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham.

3e famille.
- A 11 = ms. 2640.
- A 12 = ms. 2675.
- A 13 = ms. 2657.
- A 14 = ms. de la bibl. de la ville d'Arras.

4e famille.
- A 15 = ms. 6474.
- A 16 = ms. de lord Ashburnham, à Ashburnham-Place.
- A 17 = ms. de la bibl. de l'Université de Leyde.

5e famille.
- A 18 = ms. 2662.
- A 19 = ms. n° 67 du fonds Arundel au British Museum.

1. Les manuscrits désignés simplement par un chiffre appartiennent à notre Bibliothèque impériale. Il faut ajouter à la liste ci-jointe, le bel exemplaire du premier livre conservé dans la bibliothèque du château de Branitz (Prusse). Malheureusement, il ne nous a pas été donné de voir, d'étudier nous-même ce manuscrit; et les renseignements transmis par Son A. le prince de Puckler-Muskau ne nous ont pas permis de le comprendre dans notre classement.

Digitized by Google

PROPREMENT DITE = MSS. A.

SECONDE CLASSE.

MSS. DONT LE TEXTE EST PLUS OU MOINS ABRÉGÉ.

1re famille.
- A 20 = ms. 86.
- A 21 = ms. de la bibl. de la ville de Berne.
- A 22 = ms. du fonds de la bibl. royale au British Museum.

2e famille.
- A 23 = ms. 2643.
- A 24 = ms. 2665 à 2667.
- A 25 = ms. 15486.
- A 26 = ms. 144 de la bibl. de l'Arsenal, à Paris.
- A 27 = ms. de la bibl. de la ville de Saint-Omer.
- A 28 = ms. de la bibl. de la ville de Carpentras.
- A 29 = ms. de la bibl. de la ville de Breslau.

3e famille.
- A 30 = ms. 2651.
- A 31 = ms. de la bibl. de la ville de Tours.
- A 32 = ms. de la bibl. de la ville de Toulouse.
- A 33 = ms. du musée Hunter, à Glasgow.

TROISIÈME CLASSE.

FRAGMENTS.

- A 34 = ms. 2677.
- A 35 = ms. 2647.
- A 36 = ms. Laud misc. 745 de la bibl. Bodléienne, à Oxford.
- A 37 = ms. de la bibl. de la ville de Rouen.

QUATRIÈME CLASSE.

ABRÉGÉS PROPREMENT DITS.

- A 38 = ms. 5005.
- A 39 = ms. HF 145 de la bibl. de l'Arsenal.
- A 40 = ms. de la bibl. royale de Bruxelles.

Digitized by Google

Dans ce tableau comme dans tout le cours de notre édition, la première rédaction proprement dite est désignée par la lettre A suivie d'un chiffre qui varie pour chacun des manuscrits de cette rédaction.

La première classe comprend les manuscrits où le texte du premier livre est reproduit intégralement; non qu'il n'y manque çà et là des mots ou même des membres de phrase, mais ces lacunes résultent de l'inadvertance des copistes et n'ont pas le caractère de suppressions systématiques.

Dans la première famille de cette classe, le ms. de Besançon a[1] été mis à part, non-seulement à cause de son antiquité exceptionnelle, mais encore parce que le premier livre, s'il s'étend beaucoup plus loin dans cet exemplaire que dans les cinq congénères, manque en revanche des trois ou quatre chapitres qui le terminent dans ces derniers mss.

La seconde famille (mss. A 7 à 10[2]) comprend les copies à la fois les moins étendues et les plus anciennes du premier livre; ces manuscrits ont cela de très-particulier qu'ils ne semblent pas dériver les uns des autres et ne présentent pas toujours les mêmes variantes.

Les troisième, quatrième et cinquième familles de la première classe (mss. A 11 à 19) sont plus mo-

1. Mon ami, M. A. Castan, a publié une excellente étude sur le ms. de Saint-Vincent de Besançon. *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXVI, p. 114 à 148. Buchon croyait ce manuscrit égaré si non perdu; M. Castan ne l'a pas seulement retrouvé, il a éclairci toutes les questions qui s'y rattachent.

2. Sur la manière dont se terminent ces manuscrits, voyez ce qui a été dit plus haut, p. XIII et XIV, XXVII et XXVIII.

Digitized by Google

dernes que les deux familles précédentes; et un certain nombre d'additions des mss. A 11 à 19, mais surtout des mss. A 11 à 14, ne doivent provenir que du fait des copistes.

La seconde classe embrasse les manuscrits où le texte est tantôt complet, tantôt plus ou moins abrégé. Dans les exemplaires de cette classe, les lacunes, les abréviations, au lieu d'être comme dans ceux de la première une exception due à la distraction d'un scribe, deviennent la règle; et ce système de suppressions s'étend à toutes les parties, on pourrait presque dire à tous les chapitres du texte.

La première famille de la seconde classe (mss. A 20 à 22) dérive de la première famille de la première classe (mss. A 1 à 6).

Le texte est encore plus abrégé dans les mss. A 23 à 28 que dans les mss. A 20 à 22.

Si dans la deuxième famille de la seconde classe le ms. de Breslau a été mis en dehors de l'accolade, c'est qu'à partir de 1340 le texte y est plus développé et offre certains détails qu'on ne trouve pas dans les autres mss. de la même famille.

Les simples fragments du premier livre sont rangés dans la troisième classe. Les mss. 34 à 36, qui sont la reproduction les uns des autres, ne contiennent que le commencement du premier livre; le texte, d'ailleurs complet, de ces mss. s'arrête à la mort de Philippe de Valois en 1350. Quant au ms. de Rouen, découvert et signalé pour la première fois par M. Delisle, on n'y trouve que des chapitres détachés.

Les mss. A 38 à 40, qui composent la quatrième classe, renferment le même résumé des quatre livres

Digitized by Google

des Chroniques abrégés chapitre par chapitre; le premier livre est divisé dans ce résumé en 167 chapitres.

§ 5. *De la première rédaction revisée; — classement des manuscrits de cette rédaction.*

La première rédaction revisée, comparée à la première rédaction proprement dite, présente trois différences caractéristiques : 1° le texte des onze premiers paragraphes du premier livre est différent dans les deux rédactions; 2° de 1350 à 1356, la première rédaction revisée substitue un récit plus ample au fragment fort sec que la première rédaction proprement dite offre pour la même période; 3° de 1372 à 1378, le texte de la première rédaction proprement dite est revisé et développé dans la première rédaction appelée pour cette raison *revisée*.

Ces deux dernières différences sont tout à l'avantage de la première rédaction revisée et prouvent surabondamment, comme nous l'avons dit plus haut, qu'elle a été composée après la première rédaction proprement dite sur laquelle elle constitue un progrès notable. Il n'en est pas ainsi de la première différence : on trouve dans les manuscrits de la branche plus ancienne un meilleur texte que dans ceux de la branche plus moderne. Serait-ce pour cette raison qu'il a été reproduit dans la seconde rédaction de préférence à celui de la première rédaction revisée?

Suivant une remarque déjà faite, les manuscrits de Froissart sont d'autant plus nombreux que la rédaction qu'ils représentent est plus ancienne. Le

Digitized by Google

nombre des exemplaires de la première rédaction revisée confirme cette observation. Cette rédaction ne compte aujourd'hui que trois manuscrits complets; mais notre Bibliothèque impériale en possède un quatrième exemplaire dont malheureusement le tome I, qui contenait la plus grande partie du premier livre, ne se retrouve plus. L'Anglais Johnes, qui vivait au commencement de ce siècle et dont il paraît que la riche collection a péri dans un incendie, devait aussi avoir en sa possession au moins un manuscrit de la rédaction dont il s'agit, puisqu'il a signalé et publié le premier certaines variantes propres à cette rédaction[1]; et la bonne leçon de 1350 à 1356, renvoyée en appendice à la fin du ms. du fonds Arundel 67 au British Museum, avait peut-être été extraite au quinzième siècle des manuscrits qui plus tard ont appartenu au châtelain de Hafod. On arrive ainsi pour la première rédaction revisée à un total de cinq manuscrits au moins contre quarante de la première rédaction proprement dite, deux de la seconde, un seulement de la troisième.

1. Voyez l'édition imprimée par Johnes en son château d'Hafod en 1803, formats in-4° et in-8°. Johnes est également l'auteur d'une traduction anglaise des *Mémoires de la Curne de Sainte-Palaye sur Froissart*, qui parut à Londres en 1801. Notre chroniqueur a su toujours inspirer de belles passions à nos voisins; espérons que Johnes aura des successeurs.

Digitized by Google

Mss. DE LA PREMIÈRE RÉDACTION REVISÉE = Mss. B.

B 1 = ms. 6477 à 6479[1].
B 2 = (t. I manque) ; t. II coté 5006 (du f° 1 au f° 104).
B 3 = ms. 20356 et 20357[2] (du f° 1 au f° 81 v°).
B 4 = ms. de Mouchy-Noailles, à Mouchy-le-Châtel.

B 5 = ms. du fonds Arundel 67 au British Museum (du f° 358 au f° 373).

B 6 = ms. 10144 (du f° 422 au f° 532 et du f° 809 au f° 886).

Dans le tableau qui précède et dans le cours de cette édition, de même que la lettre A désigne la première rédaction proprement dite, la lettre B correspond à la première rédaction revisée dont les divers manuscrits sont indiqués par les chiffres qui suivent B.

A défaut du tome I aujourd'hui perdu du manuscrit B2, le manuscrit B1, le plus ancien de beaucoup et le meilleur de la branche dont il fait partie, a été adopté comme texte du premier livre; et l'on exposera plus loin les raisons qui ont dicté ce choix[3].

Les mss. B2 et B3 offrent le même texte, plus ancien dans le ms. B2, plus moderne dans le ms. B3

1. Dans ce tableau, comme dans le précédent, les manuscrits désignés par un simple chiffre appartiennent à notre Bibliothèque impériale.

2. Ce manuscrit, qui provient du fonds de Gaignières, est toujours appelé dans les variantes du texte de ce volume : *Ms. de Gaignières.* Dans les volumes suivants, il sera désigné sous la rubrique B3, le ms. 6477 à 6479 sous la rubrique B1, le ms. de Mouchy-Noailles sous la rubrique B4.

3. Voyez le chapitre 1 de la seconde partie de cette introduction.

Digitized by Google

qui n'est qu'une copie du premier; voilà pourquoi ces deux mss. ont été réunis par une accolade. Une main postérieure a pris à tâche de faire disparaître du ms. B2, en grattant ou en ajoutant des lettres à certains mots, une empreinte wallonne très-caractérisée ainsi que les signes usités dans notre ancienne langue pour marquer la distinction du cas sujet et du cas régime qui est encore généralement observée dans ce précieux ms. Il est fâcheux que nous ne connaissions pas la date précise de l'exécution du ms. B3 : nous saurions ainsi à quelle époque la fameuse règle de l's est devenue, non-seulement une lettre close, mais encore un objet de scandale pour ceux qui faisaient copier ou copiaient les manuscrits. Ce qui prouve, malgré la différence de l'orthographe, que le ms. B3 a été copié sur le ms. B2, c'est que la plupart des notes marginales du t. II coté 5006 se trouvent reproduites sur les marges du t. II de l'exemplaire provenant du fonds de Gaignières coté 20357.

Les mss. B1, B2-3 et B4 ont cela de particulier qu'aucun des trois n'a été copié sur l'un des deux autres[1]; en d'autres termes, chacun d'eux a sa valeur propre et indépendante. La rareté relative des exemplaires de la première rédaction revisée rend cette circonstance doublement précieuse.

Comme le ms. du British Museum fonds Arundel n° 67 appartient à la première rédaction proprement dite, il ne donne pour la partie du premier livre comprise entre 1350 et 1356 que le sec fragment

1. Sur la manière dont se termine le premier livre dans les divers manuscrits de la première rédaction revisée, voyez plus haut la fin du § 2, p. XIII et XIV, XXVII et XXVIII.

Digitized by Google

qui caractérise les exemplaires de cette branche. Mais une note placée en marge du ms., au feuillet 173, renvoie à la leçon plus ample propre à la première rédaction revisée que le copiste du ms. Arundel avait sans doute connue trop tard pour l'insérer dans le corps du texte. Cette note est conçue en ces termes : « Après ceste presente rubriche de rouge coumensant : *Coument le roy Phelippe de France trespassa*, fault seize feiles lesquelx vous trouverez au dernier du livre. Et coumence la rubriche de rouge : *Du chapelet de perles que le roy Edouart d'Angleterre donna....* » Le fragment du ms. Arundel figure sous la rubrique B5 dans le tableau des mss. de la première rédaction revisée et sera désigné ainsi dans notre édition.

On conserve à notre Bibliothèque impériale sous le numéro 10144 un abrégé du premier livre tellement original qu'on pourrait le considérer presque comme une quatrième rédaction. Cet abrégé se termine par l'*explicit* suivant : « Che sont les croniques de Froissart. Cest croniques escript Bertoulet Lebrun, archiés de corps de Phelippe duc de Bourgoigne, que Dieu absol! et le commencha au Noel mil CCCLXXVII[1]; et furent fait quinze jours devant le Saint Jehan Baptiste en sievant. Et priés à Dieu pour luy, et il pri[er]a à Dieu pour vout (sic) et pour tous vos amis. Et avoit le dit Bertoulet soissante trois ans quant il furent parfait. » Le caractère paléographique du ms. 10144 s'accorde bien avec la date de 1477 que le copiste a voulu

1. Le copiste doit avoir oublié un C. Ces mots : *que Dieu absol* ne peuvent se rapporter qu'à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mort à Bruges le 14 juin 1467.

Digitized by Google

écrire, et l'orthographe de ce ms. sent, comme on vient de le voir, son archer d'une lieue. D'ailleurs, rien dans le contenu de cet abrégé n'autorise à mettre en doute l'authenticité de l'exemplaire unique qui nous l'a conservé. Il porte comme tous les bons manuscrits des Chroniques une forte empreinte de dialecte wallon; et il rectifie ou complète parfois heureusement les autres rédactions du premier livre[1].

Le ms. 10144 contient, du feuillet 423 au feuillet 532, pour les années 1350 à 1356, le même texte, mais plus abrégé, que les mss. de la première rédaction revisée. Il renferme aussi, à partir du feuillet 809, pour les années 1372 à 1375, un sommaire de la version particulière à ces mêmes manuscrits. Ces deux circonstances nous ont déterminé à le classer sous la rubrique B6 parmi les exemplaires de la première rédaction revisée.

CHAPITRE II.

DE LA SECONDE RÉDACTION; — MANUSCRITS D'AMIENS ET DE VALENCIENNES; — CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE RÉDACTION.

La seconde rédaction ne nous est parvenue que dans les deux manuscrits d'Amiens et de Valenciennes.

Le manuscrit d'Amiens[2] est le seul qui représente la seconde rédaction d'une manière complète; il

1. Notre édition est la seule où l'on ait utilisé ce précieux abrégé.

2. Grand in-fol. vélin de 208 feuillets. Le texte est disposé sur deux colonnes dont chacune a soixante lignes. Écriture de la première moitié du quinzième siècle.

Digitized by Google

contient le premier livre tout entier de 1325 à 1377 et se termine par la même phrase que le ms. de notre Bibliothèque impériale 6477 à 6479, le plus ancien texte aujourd'hui conservé de la première rédaction revisée : « En ce temps se faisoit une grant assamblée de gens d'armes en le marce de Bourdiaux au mandement dou ducq d'Anjou et du conestable, car il avoient une journée arestée contre les Gascons englès de laquelle je parlerai plus plainement quant j'en seray mieux enfourmez. »

Le manuscrit de Valenciennes[1] renferme seulement la partie du premier livre qui embrasse le récit des événements de 1325 à 1340. Sauf l'addition d'un chapitre où Froissart décrit la cérémonie d'investiture d'Édouard III comme vicaire de l'Empire[2], le manuscrit de Valenciennes n'est, malgré de nombreuses variantes de détail, qu'un abrégé de la partie correspondante de la seconde rédaction; et si cet abrégé n'a pas été rédigé d'après le manuscrit d'Amiens lui-même, comme la reproduction de certaines fautes qui ne peuvent provenir que de la distraction du copiste de ce dernier manuscrit le fait supposer[3], du moins il a été certainement exécuté d'après un modèle commun.

Les armes de la maison de Croy, écartelées de Craon et de Luxembourg, qui sont inscrites en tête du premier feuillet du ms. d'Amiens, donnent lieu de croire que ce ms. a été exécuté pour Jean de Croy, comte de Chimay, conseiller et chambellan de Phi-

1. In-4° papier de 123 feuillets. Le texte est disposé sur une seule colonne. Écriture de la fin du quinzième siècle.
2. P. 425 à 427 de ce volume.
3. Voyez la note de la p. 329.

Digitized by Google

lippe le Bon, duc de Bourgogne, mort à Valenciennes en 1472. On lit également entre les jambages de la première lettrine du ms. de Valenciennes la signature autographe d'un Croy; il y a lieu de supposer par conséquent que l'exemplaire avait appartenu à ce seigneur avant de faire partie de la bibliothèque de la ville où est né Froissart. On voit que les deux manuscrits d'Amiens et de Valenciennes ont la même origine. D'un autre côté, la seconde rédaction, certainement postérieure à 1376, a dû être composée, comme nous le verrons tout à l'heure, à l'instigation et sous les auspices de Gui de Châtillon, II du nom, comte de Blois, *seigneur de Chimay et de Beaumont, ses deux résidences de prédilection.* Or, les châteaux de Chimay et de Beaumont passèrent plus tard aux Croy : il n'est donc pas étonnant que les deux exemplaires, qui nous restent de la seconde rédaction, portent le nom et les armes de cette illustre famille. N'y a-t-il pas entre tous ces faits une liaison et une harmonie frappantes?

Au point de vue de la langue, on remarque d'ailleurs une ressemblance notable entre les deux exemplaires qui nous restent de la seconde rédaction. La notation wallonne de l'article féminin : *le* pour *la* est commune aux manuscrits d'Amiens et de Valenciennes; elle est toutefois plus usitée dans le premier que dans le second. Un autre trait caractéristique de l'orthographe wallonne, qui consiste à remplacer par un double *w*, le *b*, le *v* ou l'*u* étymologique de certains mots, par exemple dans e*w*ist, de*w*ist, pe*w*ist[1] et même à ajouter parfois entre deux

1. P. 244, dernière ligne, 264, 277, 281, 297, 308, 383, etc. Le

Digitized by Google

voyelles un double *w* parasite, ce trait apparaît seulement dans le manuscrit d'Amiens. En revanche, tous les exemples de *leur* employé adverbialement pour *là où*, relevés jusqu'à ce jour par l'éditeur, appartiennent à l'abrégé de Valenciennes[1].

Malgré de nombreuses exceptions dues à l'influence, à la prépondérance croissantes du dialecte français, l'emploi du *ch* à la place du *ç* doux français et du *c* dur au lieu du *ch* français, commun à l'origine aux dialectes picard, wallon et même normand, est encore assez général dans les manuscrits d'Amiens et de Valenciennes avec cette différence que le changement du *ç* doux en *ch* est beaucoup plus fréquent dans le premier de ces manuscrits, et l'usage du *c* dur plus marqué et plus étendu dans le second. Ainsi, on lit d'ordinaire : *ch*ité[2], pourvean*che*[3] dans le ms. d'Amiens et : *c*ité[4], pourveance[5] dans le ms. de Valenciennes; en retour, le ms. de Valenciennes écrit : wi*q*uet[6] et clo*q*ue[7] là où l'on trouve dans le ms. d'Amiens : gui*ch*et[8], clo*c*e[9] ou clo*ch*e[10]. Le ms. d'Amiens substitue même parfois un *ch* au *c* dur picard comme dans : pour*ch*achier[11] ou au *c* dur français, par exemple, dans : *ch*ouchièrent[12]; mais ce sont là des excep-

manuscrit 6477-6479, auquel nous avons emprunté le texte du premier livre et où l'empreinte wallonne est aussi très marquée, offre parfois la même particularité. Voyez p. 19, l. 17.

1. « .... si qu'ilz ne seurent dedens deux jours *leur* il estoient. » f° 9 v°. — « .... liiez sur une esquielle *leur* tout le peuple le veoient. » f° 12 v°.

2. P. 253. — 3. p. 277. — 4. Ms. de Valenciennes, f° 12 v°. — 5. *Ibid.*, f° 18 v°. — 6. P. 446. — 7. p. 485 et 490. — 8. p. 445. — 9. p. 490. — 10. p. 485.

11. P. 221 : « .... acquerre et pourchachier amis et confortans.... » *Pourchachier* est une forme wallonne du français actuel *pourchasser*.

12. P. 333 : « .... il chouchièrent grant foison d'arbres et de bois.... »

Digitized by Google

tions, ainsi que le prouvent d'autres passages où les mots cités figurent sous la forme ordinaire, et ces exceptions doivent sans doute être mises sur le compte de l'allitération[1].

La seconde rédaction présente deux particularités par où elle se rapproche tour à tour des deux branches de celle qui l'a précédée : ainsi les onze paragraphes du commencement du premier livre jusqu'au départ d'Isabelle pour l'Angleterre en 1326 sont semblables dans les manuscrits d'Amiens et de Valenciennes et dans ceux de la première rédaction proprement dite, tandis que de 1372 à 1377 le texte plus ample qui caractérise les exemplaires de la première rédaction revisée est reproduit dans le ms. d'Amiens. Cette dernière ressemblance est importante au plus haut point et mérite une attention spéciale : elle tend à prouver tout à la fois, pour le dire en passant, que la première rédaction revisée et la seconde rédaction sont l'une et l'autre postérieures à la première rédaction proprement dite.

Pour toute la partie du premier livre, comprise entre le retour d'Isabelle en Angleterre en 1326 et la reddition de la Rochelle en 1372, les première et seconde rédactions offrent encore çà et là des parties communes; on peut dire néanmoins qu'entre ces deux dates la seconde rédaction est profondément

Chouchier est une forme vraiment étrange qui pourrait bien être l'équivalent de *couchier*.

1. En attendant le glossaire qui doit être joint à cette édition, c'est ici l'occasion de signaler aux philologues le mot *kecke* dans le passage suivant du ms. d'Amiens : « .... chiaux de se *kecke* ensanglantés.... » Voyez page 264. M. Kervyn a lu : *sieute*. OEuvres de Froissart, *Chroniques*, t. II, p. 123. C'est bien le sens, mais *sieute* n'est pas dans le manuscrit.

Digitized by Google

distincte de la première dans le fond aussi bien que dans la fórme.

On a vu dans le chapitre précédent que la première rédaction s'est formée successivement et par parties. Il ne semble pas qu'il en ait été ainsi de la seconde; du moins on ne distingue dans le ms. d'Amiens aucune trace de ces lacunes, de ces sutures si visibles dans les exemplaires de la première.

A quelle date a été composée la seconde rédaction? La réponse à cette question a été faite plus haut[1], mais il importe de reproduire ici textuellement les deux passages des manuscrits d'Amiens et de Valenciennes qui ont dicté cette réponse. On lit dans le ms. d'Amiens : « Et puis fu chils enfez prinche de Gallez et très bons, hardis et entreprendans chevaliers et qui durement et fierement guerria tant qu'il vesqui; *mès il mourut dès le vivant le roy son père*, ensi comme vous orez en ceste histoire[2]. » F° 20. Ce passage se retrouve en abrégé dans le ms. de Valenciennes : « .... et fist en France et ailleurs moult de beaux fais d'armes, et *mourut josne du vivant son père*[3]. » F° 42. Ainsi dès les premiers feuillets des manuscrits d'Amiens et de Valenciennes il est fait mention de la mort du prince de Galles qui eut lieu en 1376 : on est forcé d'en conclure que la seconde rédaction n'a pu être composée qu'après cette date.

Rien n'autorise à supposer que le passage dont il s'agit est le résultat d'une interpolation; outre que cette supposition serait gratuite, un détail matériel du manuscrit d'Amiens la rend tout à fait inadmis-

1. Voyez chap. I, § 1, p. VII à IX. — 2. P. 349.
3. P. 349, en note.

Digitized by Google

sible. Les premiers feuillets de ce ms. présentent un caractère particulier qui frappe le lecteur : la plupart des noms propres y sont laissés en blanc[1] ou bien ils sont affreusement estropiés. On y lit, par exemple : « Phelippes de *Valeur*[2] » pour « Phelippes de Valois. » Ces lacunes ou ces erreurs grossières sont d'autant plus étranges qu'on les rencontre seulement dans les premiers feuillets et que le manuscrit est du reste exécuté avec beaucoup de soin. On parvient à les expliquer en supposant que le copiste avait sous les yeux un brouillon en écriture cursive plus ou moins illisible dont il n'avait pas encore l'habitude quand il a écrit ces premiers feuillets: il a deviné d'abord plutôt qu'il n'a lu les mots ordinaires; les noms propres sont les seuls que le contexte n'aide pas à déchiffrer, c'est pourquoi il les a estropiés ou laissés en blanc; puis, il s'est vite accoutumé à ce grimoire, il en a trouvé la clef, et alors les lacunes et les bévues monstrueuses ont disparu presque entièrement de sa copie. En même temps que ces lacunes attestent chez le copiste le désir de reproduire servilement et scrupuleusement le modèle, elles font supposer que ce modèle était un autographe ou du moins un original en caractères tracés à la hâte sous la dictée de Froissart, car l'écriture des manuscrits de cette époque exécutés à loisir par des scribes proprement dits est généralement plus ou moins posée et dans tous les cas très-lisible.

Cette explication est trop naturelle pour ne s'être

1. Voyez nos variantes, p. 211, 213, 217, etc. Les lacunes du manuscrit d'Amiens ont été comblées à l'aide du texte de Valenciennes.

2. P. 211, l. 14.

Digitized by Google

pas déjà présentée à l'esprit des érudits qui ont examiné le manuscrit d'Amiens. « Le manuscrit d'Amiens, dit M. Rigollot, a été *copié avec beaucoup de scrupule, peut-être sur un manuscrit autographe;* on remarque sur le premier feuillet que plusieurs mots sont restés en blanc, probablement parce que le copiste n'avait pu les lire sur les premières pages de l'original qui auront été plus usées que les autres[1]. » On ne saurait donc attribuer à une interpolation le passage qui mentionne dès les premiers feuillets des manuscrits d'Amiens et de Valenciennes la mort du Prince Noir; d'où il suit, pour le répéter encore une fois, que la seconde rédaction est dans toutes ses parties postérieure à 1376.

Cette date de 1376 nous amène à l'époque où les liens les plus étroits qui unissaient Froissart au pays adoptif de Philippe de Hainaut, à la patrie du Prince Noir, sont désormais rompus; c'est aussi le temps où la France se relève grâce à la sagesse de Charles V, à l'épée de Duguesclin et fait reculer de jour en jour ses envahisseurs. Lorsque l'auteur des Chroniques composa de 1369 à 1373 la partie de sa première rédaction antérieure à ces deux dates, il venait de passer huit années à la cour d'Angleterre; il avait entendu raconter par des chevaliers de cette nation les victoires qui avaient porté si haut la gloire d'Édouard III, notamment celles de Crécy et de Poitiers : enfin le récit même qu'il entreprenait lui était commandé, il a soin de nous le dire dans le prologue, par ce Robert de Namur qui, entré au service

1. Mémoire sur le manuscrit de Froissart de la ville d'Amiens et en particulier sur le récit de la bataille de Crécy, par M. Rigollot, dans le t. III des *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie*, p. 133, en note.

Digitized by Google

du roi son beau-frère depuis le siége de Calais en 1346, combattait encore dans les rangs des Anglais à la chevauchée de Tournehem en 1369. Qui s'étonnerait après cela que Froissart ayant vécu si longtemps dans un pareil milieu et resté soumis à la même influence nous ait donné presque toujours dans sa première rédaction la version anglaise des grands événements de cette période et entre autres du siége de Calais, des batailles de Crécy et de Poitiers! Qui ne comprend que le peintre a pu sans parti pris faire prédominer la couleur anglaise dans ses tableaux! Comme cette couleur se présentait seule sous sa palette, elle est venue pour ainsi dire d'elle-même s'empreindre sur la toile.

Mais après 1376 nous trouvons le curé des Estinnes, le poëte de Wenceslas, le chapelain du comte de Blois placé dans un tout autre milieu, soumis à des influences bien différentes. Wenceslas de Luxembourg, duc de Brabant, était fils de cet héroïque roi de Bohême qui avait voulu, quoique aveugle, se faire tuer à Crécy en combattant pour la France. « Wenceslas, dit excellemment M. Pinchart, quoique d'origine allemande, avait reçu, comme ses prédécesseurs, une éducation toute française. Il introduisit au palais de Bruxelles bien des changements calqués sur la cour des rois de France qu'il avait souvent visitée : entre autres voyages qu'il y fit, Jeanne et lui furent présents au sacre de Charles V à Reims en 1364; *ils avaient même pour ce prince une affection telle qu'ils portèrent le deuil à sa mort*[1]. »

1. *Études sur l'histoire des arts au moyen âge*, par Pinchart, p. 17 et 18.

Digitized by Google

La cour de Gui II de Châtillon était encore plus propre que celle de Wenceslas à dépayser les affections, les préventions de l'ancien clerc de la reine Philippe et à diminuer l'ascendant de ses souvenirs anglais. Champenoise d'origine et chevaleresque entre toutes, l'illustre maison de Châtillon à laquelle appartenait Gui était vraiment deux fois française. Le père de Gui, Louis de Châtillon avait succombé à Crécy sous les coups des Anglais; et sa mère, Jeanne de Hainaut était la fille unique de Jean de Hainaut qui, rallié à la France, s'était tenu constamment aux côtés de Philippe de Valois dans la désastreuse journée du 26 août 1346. Gui lui-même avait été donné en otage au roi d'Angleterre à l'occasion de la mise en liberté du roi Jean; et pour se racheter il avait dû céder par un contrat passé à Londres le 15 juillet 1367 son comté de Soissons à Enguerrand, sire de Coucy. Fait plus tard chevalier pendant une croisade contre les païens de la Prusse, Gui s'était joint en 1370 aux ducs de Berry et d'Anjou et avait pris part en Guyenne à la guerre contre les Anglais; en 1382 enfin il commandait l'arrière-garde de l'armée française à Roosebecke. Écrite certainement après 1376 et probablement de 1376 à la fin de 1383, époque où mourut Wenceslas et où Froissart fut attaché définitivement au service de Gui de Blois, la seconde rédaction a été composée dans le milieu, sous la double influence que nous venons d'indiquer; et si l'auteur ne l'a pas fait précéder d'une dédicace comme il en avait mis une dans le prologue de la première, ne serait-ce point parce qu'il lui répugnait de manifester une préférence entre deux puissants protecteurs dont il avait également à se louer et qui

Digitized by Google

avaient prodigué l'un et l'autre à son œuvre leurs encouragements[1]?

Toutefois, c'est la veine poétique du rimeur du Méliador que le romanesque Wenceslas semble avoir surtout favorisée et récompensée, tandis que Gui de Blois mieux inspiré encouragea avec une prédilection singulière le génie narratif et historique du chroniqueur. Une foule de passages de la seconde rédaction que l'on chercherait vainement dans la première trahissent la sympathie de Froissart pour la maison de Blois. Ainsi, dès les premières lignes du prologue des manuscrits d'Amiens et de Valenciennes, notre chroniqueur cite parmi les plus vaillants chevaliers de France « messires *Carles de Blois*[2] » dont il n'avait fait nulle mention dans la rédaction dédiée à Robert de Namur. Il dira plus loin en parlant de ce même Charles de Blois qu'il était « le mieux et le plus grandement enlinagiés en Franche et qui le plus y avoit de prochains de tous costés et de bons amis, » et l'on voit en comparant les deux rédactions que cette phrase a été ajoutée dans le récit composé après 1376.

Est-ce à dire que l'auteur des Chroniques soit allé jusqu'à altérer la vérité par dévouement pour une famille qu'il aimait? Ce serait ne pas rendre

1. Un extrait des comptes du receveur de Binche, publié par M. Pinchart, constate que, le 25 juillet 1382, le duc de Brabant fit don d'une somme de dix francs valant douze livres dix sous « à messire Jehan Froissard, curet de Lestinnez ou Mont, *pour un livre qu'il fist pour monseigneur*. » Qui sait si ce livre n'était pas un exemplaire de la seconde rédaction du premier livre?

2. Les mots : *Carles de Blois* que le copiste n'avait sans doute pas pu lire ont été laissés en blanc dans le manuscrit d'Amiens, mais nous les avons restitués à l'aide du manuscrit de Valenciennes.

Digitized by Google

justice à l'inspiration vraiment large et chevaleresque qui a dicté les récits de Froissart : il a protesté d'avance contre une telle supposition. « [Qu'on ne dise pas que je aye eu la noble histoire] corrompue par la faveur que je aye eu au conte Gui de Blois qui le me fist faire et qui bien m'en a payé tant que je m'en contempte, pour ce qu'il fut nepveu et si prouchains que filz au conte Loys de Blois, frère germain à saint Charles de Blois qui, tant qu'il vesqui, fut duc de Bretaigne. Nennil vrayement ! Car je n'en vueil parler fors que de la verité et aler parmy le trenchant, sans coulourer l'un ne l'autre. Et aussi le gentil sire et conte, qui l'istoire me fist mettre sus et ediffier, ne le voulsist point que je la feisse autrement que vraye[1]. » Il y a, si nous ne nous trompons, dans ces paroles plus et mieux qu'une simple affirmation, il y a l'accent profond de la sincérité.

Froissart ne prend le titre de prêtre que dans la seconde rédaction, et l'on sait par un compte du receveur de Binche qu'il était curé des Estinnes dès 1373 ; mais ce que personne n'a fait encore remarquer jusqu'à ce jour, c'est qu'un fief important situé aux Estinnes ou à Lestinnes[2], suivant l'orthographe du quatorzième siècle, localité dont le nom s'est conservé dans les deux villages des Estinnes-au-Mont et des Estinnes-au-Val, appartenait, lorsque Froissart en fut curé, à Gui de Blois. En effet, nous voyons par un acte daté du 6 novembre 1336[3] que

1. Ms. de Besançon, t. II, f° 333. Les premiers mots omis dans le ms. de Besançon ont été restitués à l'aide des mss. de notre Bibliothèque impériale, qui appartiennent à la même famille.

2. La forme Lestinnes, qui paraît être une abréviation de les Estinnes, est seule usitée dans les documents du quatorzième siècle.

3. Nous devons l'indication détaillée de cet acte, conservé aux Ar-

Digitized by Google

Jean de Hainaut se dessaisit en faveur de Jeanne sa fille unique, à l'occasion du mariage de celle-ci avec Louis de Châtillon, seigneur d'Avesnes, fils aîné du comte de Blois, de plusieurs parties de la terre de Chimay, et notamment « de tout chou entirement qu'il a à *Lestinnes, ou tierroit et ès appartenances.* » Or, Lestinnes dont il s'agit ici ne peut être que les Estinnes et non Lessines[1], car la terre et seigneurie de Lessines avait été cédée depuis quelques mois seulement à Guillaume, comte de Hainaut, en faveur duquel Willaume de Mortagne, sire de Dossemer, ber ou baron de Flandre, s'était déshérité de la dite seigneurie au mois d'avril 1336[2]. On sait, d'un autre côté, qu'après la mort de Louis de Châtillon, frère aîné de Gui, en 1372, la seigneurie de Chimay et ses dépendances échurent à ce dernier, déjà pourvu de la terre de Beaumont en vertu d'un acte de partage du 27 avril 1361 entre lui et ses deux frères, Louis et Jean[3]. Il faut donc prendre à la lettre les vers suivants du *Buisson de Jonèce* écrit en 1373 où Froissart énumérant ses protecteurs dit au sujet de Gui de Blois :

Et ossi mi signeur de Blois
Loys, Jehan et Gui; des trois
Moult acointés jà un tamps fui
Et especiaument de Gui

chives du Nord, dans le fonds de la Chambre des Comptes, carton B744, à l'obligeance de MM. Desplanque, Mannier et Losfeld. Voyez l'*Inventaire sommaire des archives du Nord*, t. I, p. 130 et 131.

1. Lessines, Belgique, prov. Hainaut, arr. Thuin, chef-lieu de canton.

2. En vertu d'une transaction datée du 13 mai 1363, une rente de deux mille livres fut donnée par le comte de Hainaut à titre d'apports d'Elisabeth de Hainaut, mariée à Robert de Namur en 1354; et cette rente fut constituée « sur les terres d'Estrew (Estreux), de Chièvre et de Lessine. » *Hist. généal.*, par le P. Anselme, t. II, p. 748.

3. *Histoire de la maison de Chastillon-sur-Marne*, par André du Chesne, p. 166 et 167. Paris, 1621, in-fol.

Digitized by Google

Et encor le sui tous les jours;
Car dalès li gist mes sejours :
C'est li bons sires de Biaumont
Qui m'amonneste et me semont[1].

On a dit que Froissart obtint le bénéfice des Estinnes grâce à l'appui dévoué d'un de ses amis, Gérard d'Obies, prévôt de Binche, qui était en même temps le confident le plus intime du duc Wenceslas[2]. Mais si la collation de ce bénéfice était réservée au chapitre de Cambrai, Gui, en sa qualité de seigneur de Chimay et probablement de Lestinnes ou des Estinnes, devait avoir le droit de présentation : il est donc naturel de voir dans la nomination de Froissart à une cure alors importante le premier gage de cette faveur dont le comte Gui ne cessa de de l'entourer, et il ne faut pas s'étonner si la seconde rédaction où se révèle l'influence toute française de la maison de Blois, a été composée pendant le séjour du chroniqueur aux Estinnes.

Cette influence est manifeste dans le récit des grandes affaires entre Français et Anglais telles que les journées de Crécy et de Poitiers. Dans sa première rédaction écrite immédiatement après son retour d'Angleterre avec des matériaux recueillis en grande partie dans ce pays, dédiée en outre à Robert de Namur alors engagé dans le parti d'Édouard III, Froissart avait raconté les mémorables journées des 26 août 1346 et 19 septembre 1356 surtout d'après le témoignage des chevaliers anglais; il a pris soin d'en prévenir loyalement le lecteur. Mais lorsque

1. Bibl. imp., ms. fr. 831, f° 157 v°.
2. *Étude littéraire sur Froissart*, par M. Kervyn, t. I, p. 101.

Digitized by Google

l'auteur des Chroniques entreprit et acheva la seconde rédaction, il vivait depuis longtemps, par ses relations avec Wenceslas et surtout avec Gui de Châtillon, dans un milieu essentiellement français. Comme nous le disions tout à l'heure, Jean de Bohême, père de Wenceslas, et Louis de Châtillon, père du comte de Blois, étaient morts tous les deux à Crécy pour les fleurs de lis; le grand-père maternel de Gui, Jean de Hainaut avait marché dans cette journée aux côtés du roi de France, et Froissart dans sa seconde rédaction rappelle à plusieurs reprises cette circonstance : « Et cils qui se tenoit che jour le plus prochains dou roy, c'estoit messires Jehans de Haynnau, car li dis roys l'avoit retenu dallez lui pour deviser et ordonner par son conseil en partie de ses ennemis[1]. » Et plus loin : « Adonc estoit dallez le roy messires Jehans de Haynnau[2].... » Une fois curé des Estinnes, Froissart, invité à la table du duc de Brabant et du comte de Blois son seigneur, dut se trouver presque tous les jours en compagnie de chevaliers qui avaient combattu à Crécy sous la bannière de Jean de Bohême, de Louis de Châtillon ou de Jean de Hainaut, mais tous dans les rangs français; il leur entendit raconter avec cette conviction chaleureuse propre aux témoins oculaires une version de la bataille à laquelle ils avaient assisté qui différait pour certains détails de sa première narration : sans prendre garde à ces différences, il rapporta dans la seconde rédaction le récit des chevaliers du parti français avec la même fidélité qu'il avait reproduit dans la première le témoignage

1. Ms. d'Amiens, f° 93 v°. — 2. Ibid.

Digitized by Google

des gens d'armes du parti anglais. On en peut dire autant de la bataille de Poitiers. Froissart, après avoir adopté dans le travail dédié à Robert de Namur la version anglaise de cette journée fameuse, y a substitué dans le remaniement postérieur à 1376 la version française.

Or il y avait un chroniqueur qui, longtemps avant Froissart, avait aussi donné la version française des journées de Crécy et de Poitiers, et en général de tous les événements postérieurs à l'année 1345, époque où Jean de Hainaut, d'abord attaché à la cause anglaise, s'était rallié au parti de la France : ce chroniqueur, c'était Jean le Bel. On sait par J. de Hemricourt que le belliqueux chanoine de Liége « fut delle hosteit monsseigneur Jehan de Haynnau, saingnor de Beamont et de Cymay[1]. » Jean le Bel, d'ailleurs, a pris soin de nous dire, notamment en ce qui concerne la bataille de Crécy, qu'il raconte cette bataille d'après le témoignage de Jean de Hainaut et des chevaliers qui combattirent aux côtés du seigneur de Beaumont : « Je l'ay escript au plus prez de la verité, ainsy que je l'ay ouy recorder à mon seigneur et amy messire Jehan de Haynaut, que Dieu absoulle, de sa propre bouche, et à dix ou à douze chevaliers et compaignons de son hostel qui furent en la presse avecques le proeu et gentil roy de Bohesme, auxquelz les chevaulx furent tuez dessoubs eulx; et si l'ay aussy ouy recorder en telle manière à plusieurs chevaliers anglès et d'Alemaigne qui furent là de l'aultre partie[2]. » Il n'est donc pas

1. *Miroir des nobles de la Hasbaye*, éd. de Salbray, p. 158.

2. *Les vrayes chroniques de messire Jehan le Bel*, publiées par M. L. Polain, t. II, p. 89.

Digitized by Google

surprenant que le récit de Jean le Bel et celui de Froissart dans la seconde rédaction se ressemblent : ils dérivent d'une source commune Peut-être, du reste, le curé des Estinnes-au-Mont, qui de 1325 à 1360 s'est souvent inspiré de son devancier dans ses deux premières rédactions, a-t-il mis à profit la chronique du chanoine de Liége pour la narration de la journée de Crécy, quoiqu'il ait disposé les faits dans un ordre tout différent.

Nous arrivons ici à l'origine même de l'erreur regrettable qui a fait considérer jusqu'à présent le texte d'Amiens comme la première en date des rédactions du premier livre. Dans une dissertation sur la bataille de Crécy publiée en 1840[1], feu M. Rigollot a eu l'honneur de signaler le premier à l'attention des érudits le précieux manuscrit d'Amiens et de montrer son caractère profondément original. Malheureusement, il borna son examen au récit de la catastrophe qui intéressait particulièrement son patriotisme picard; il supposa avec sagacité que ce récit est beaucoup plus rapproché de Jean le Bel dans la rédaction nouvelle que dans celle des imprimés : il en conclut avec une certaine apparence de raison que le manuscrit qu'il avait sous les yeux nous a conservé le plus ancien texte du premier livre. Adoptée par des savants aussi considérables que MM. de Cayrol, L. Polain et Kervyn de Lettenhove, l'opinion de M. Rigollot est devenue la base de la belle édition du premier livre des Chroniques qui a paru sous les auspices de l'Académie royale de Belgique.

1. *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie*, t. III, p. 132 à 184. A la dissertation de M. Rigollot est joint un très-bon travail de M. de Cayrol.

Digitized by Google

Cette opinion a un défaut capital : elle repose sur une étude incomplète, restreinte presque à un seul point; et par conséquent la conclusion que l'on en tire n'est pas légitime. La publication intégrale de la chronique du chanoine de Liége, très-postérieure à la dissertation de M. Rigollot, a prouvé que si l'épisode de la bataille de Crécy est plus voisin du texte de Jean le Bel dans la seconde rédaction que dans les autres, il s'en faut de beaucoup que l'on en puisse dire autant de l'ensemble du premier livre. C'est une particularité que présente seule, pour les raisons indiquées plus haut, la partie comprise entre 1345 et 1356, et même dans cette partie l'on rencontre plus d'une exception. Que l'on prenne par exemple dans le récit du siége de Calais qui succède immédiatement à la narration de la journée de Crécy le célèbre épisode du dévouement des six bourgeois où l'humiliation des Français sert à faire ressortir la pitié généreuse de la reine d'Angleterre ainsi que la clémence finale d'Édouard III : on verra que Froissart, qui dans sa première rédaction avait emprunté à peu près mot pour mot cet épisode à Jean le Bel, ne l'a pas reproduit dans la seconde.

Si l'explication de nos contradicteurs était fondée, la ressemblance plus grande, la parenté plus étroite qu'ils signalent entre la chronique de Jean le Bel et la rédaction d'Amiens, au lieu de se borner à un assez petit nombre d'événements postérieurs à 1345, devrait s'étendre aussi à la période qui précède cette date, mais il n'en est rien. Au contraire, avant 1346 la seconde rédaction est beaucoup plus originale, elle fait des emprunts moins fréquents et surtout moins serviles à Jean le Bel que la première. A la différence

Digitized by Google

de celle-ci qui n'est souvent que la copie littérale du texte du chanoine de Liége, l'auteur de la seconde ne reproduit presque jamais un passage du modèle sans l'écourter ou bien sans le critiquer et surtout sans noyer l'emprunt au milieu d'additions originales plus ou moins importantes qui parfois ne s'accordent pas avec ce qui est de provenance étrangère.

Toutefois, le caractère distinctif, essentiel de cette dernière rédaction, c'est la quantité, l'étendue, l'importance des développements absolument originaux qu'on y rencontre et dont il n'y a pas la moindre trace dans la rédaction antérieure. C'est là le fait capital qu'il importe de mettre dans tout son jour et de bien établir, parce qu'il est de nature à répandre la plus vive lumière sur la date respective des deux rédactions.

On pourra mesurer en quelque sorte l'importance des additions originales qui appartiennent en propre à la seconde rédaction par un rapprochement matériel, par un simple coup d'œil jeté sur ce premier volume. On a adopté pour le texte, comme il a été dit plus haut, la première rédaction, et l'on a renvoyé en appendice à la fin de chaque volume les parties ajoutées dans les seconde et troisième rédactions en y joignant, pour simplifier le travail du lecteur, les variantes extraites des divers manuscrits de la première rédaction. D'où il suit que, si l'on excepte ces dernières variantes qui sont très-courtes et ne portent que sur des mots ou des membres de phrase, l'énorme appendice du présent volume, par exemple, se compose tout entier d'additions originales tirées soit de la seconde, soit de la troisième rédaction. Or, *le tiers environ de cet appendice est*

Digitized by Google

fourni par les manuscrits d'Amiens et de Valenciennes, c'est-à-dire par la seconde rédaction.

La narration des campagnes d'Écosse de 1333 à 1336, qui ne forme dans la première rédaction que quatre paragraphes très-courts[1], ne remplit pas moins de trente pages dans la seconde[2]. Le long épisode de la guerre de Gascogne en 1338 et 1339, qui semble être l'œuvre tout à fait personnelle de Froissart et occupe onze pages de nos variantes[3], ne se trouve que dans la seconde rédaction.

Le récit relatif à l'élévation de Jacques d'Arteveld et à la révolte des Flamands, offre en petit une image exacte de la manière différente dont Froissart a procédé dans ses trois rédactions. Dans la première il se contente de reproduire littéralement le texte de Jean le Bel, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher[4]. Dans la seconde, il conserve encore la version hostile et partiale du chanoine de Liége[5], mais il y ajoute d'importants développements[6] où les causes économiques des troubles de Flandre sont exposées avec plus d'impartialité, une profonde intelligence politique, une ampleur vraiment magistrale. Enfin dans la troisième rédaction, le chanoine de Chimay supprime définitivement le passage emprunté à Jean le Bel pour y substituer des détails entièrement originaux et une appréciation vraiment personnelle; il y appelle Jacques d'Arteveld « hauster homme, sage et soutil durement[7]. »

Froissart mentionne à plusieurs reprises Jean le

1. P. 103 à 114.
2. P. 313 à 315, 316 à 319, 321, 322, 329 à 336, 341 à 352.
3. P. 377 à 388. — 4. P. 126 à 129. — 5. P. 395 et 396.
6. P. 388 à 393. — 7. P. 394 et 395.

Digitized by Google

Bel dans la seconde rédaction, et l'on a voulu voir dans ces mentions répétées, qui font défaut dans la première, un indice des obligations plus étroites que l'auteur de la seconde aurait eues envers le chanoine de Liége. Comment n'a-t-on pas vu que dans les passages dont il s'agit, le chroniqueur de Valenciennes n'a d'autre but que de constater les additions, les développements, les corrections qu'il a apportées au texte de son devancier? Au sujet du siége de Tournai, par exemple, où la seconde rédaction s'est enrichie d'une foule de détails qu'on chercherait en vain dans Jean le Bel et dans la première rédaction, Froissart n'oublie pas de prendre acte de cette addition : « Si comme je vous recorde, che siège durant devant Tournay, avinrent pluisseurs avenues et grans fès d'armes tant en France comme en Gascoingne et en Escoche, qui ne sont mie à oubliier, car ainssi l'ai je proummis à messires et mestres ou coummenchement de mon livre que tous les biaux fès d'armes dont j'ai le memore et le juste infourmation je les remeteray avant, *jà soit ce que messires Jehans li Biaux, en ses cronikes, n'en fait mies de tous mention.* Mès ungs homs ne puet mies tout scavoir, car ces gerres estoient si grandes et si dures et si enrachinées de tous costés que on y a tantost oubliiet quelque cose, qui n'y prent songneusement garde[1]. »

Le récit de la guerre de Bretagne, où Charles de Blois et Louis de Châtillon, le premier oncle, et le second père du comte de Blois, jouèrent un rôle si considérable, est infiniment plus complet dans la seconde rédaction que dans la première, à plus

1. Ms. d'Amiens, f° 46 v°.

Digitized by Google

forte raison que dans la chronique de Jean le Bel. Aussi Froissart n'éprouve-t il aucun embarras à rappeler que le point de départ de son propre travail a été l'essai du chanoine de Liége; on dirait qu'il cherche à provoquer une comparaison qui ne peut que lui être favorable. « Pluiseur gongleour et enchanteour en place ont chanté et rimet lez guerres de Bretagne et corromput par leurs chançons et rimes controuvées le juste et vraie histoire, dont trop en desplaist à monsseigneur Jehan le Biel, qui le *commencha* à mettre en prose et en cronique et à moy sire Jehan Froissart qui loyaument et justement l'ay poursuiwi à mon pooir, car leurs rimmes et leurs canchons controuvées n'ataindent en riens la vraie matère, mès velle ci comme nous l'avons faite et rachievée par le grande dilligensce que nous y avons rendut, car on n'a riens sans fret et sans penne. Jou sire Jehans Froissars, dairains venus depuis monsseigneur Jehan le Bel en cel ouvraige, ai ge allé et cherchiet le plus grant partie de Bretaingne, et enquis et demandé as seigneurs et as hiraux les gerrez, les prises, les assaux, les envaies, les batailles, les rescousses et tous les biaux fès d'armes qui y sont avenut, mouvant sur l'an de grasse mil CCCXL, poursieuwans jusquez à le dairainne datte de ce livre, tant à la requeste de mes dis seigneurs et à ses fraix que pour me plaisance acomplir et moy fonder sus title de verité, et dont j'ay estet grandement recompenssé[1]. »

Tout le monde connaît le fameux épisode des amours d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury, et l'on sait maintenant qu'il est emprunté textuelle-

1. Ms. d'Amiens, f° 52.

Digitized by Google

ment à Jean le Bel. Froissart a supprimé seulement ce qui est relatif au viol de la comtesse par le roi d'Angleterre. Il est vrai que notre chroniqueur n'en nomme pas moins le chanoine de Liége dans la seconde rédaction, mais il ne le nomme que pour le critiquer et le redresser. D'ailleurs, par les détails tout nouveaux qui embellissent ici le récit primitif, notamment par la délicieuse partie d'échecs, Froissart a trouvé le moyen de surpasser un modèle qu'on eût pu croire inimitable : il peut donc cette fois évoquer le souvenir de son devancier sans que son originalité ait rien à souffrir, sa gloire rien à redouter du parallèle. « .... voirs est que messire Jehans li Biaux maintient par ses cronickes que li roys englès assés villainement usa de ceste damme et eult, ce dist, ses vollentez si comme par forche : dont je vous di, se Dieux m'aït, que j'ai moult repairiet et conversé en Engleterre, en l'ostel dou roy principaument et des grans seigneurs de celui pays, mès oncques je n'en oy parler en nul villain cas[1]. »

La conclusion à tirer de ces citations, c'est que si l'auteur des Chroniques mentionne plus souvent Jean le Bel dans la seconde rédaction, ce n'est point parce qu'il a plus d'obligations au chanoine de Liége dans cette rédaction que dans les autres, c'est, au contraire, parce qu'il y est plus original que dans la première, et se croit, par conséquent, plus en état de soutenir avantageusement la comparaison avec son devancier : on ne cite jamais si volontiers ses prédécesseurs et ses émules que lorsqu'on est sûr de les avoir surpassés.

1. Ms. d'Amiens, f° 83 v°.

Digitized by Google

Du reste, Froissart avait marqué avec tant de force dans le prologue de la première rédaction, toute l'étendue de ses obligations envers Jean le Bel, qu'il a cru sans doute pouvoir se dispenser d'y revenir dans le cours de cette rédaction : « .... je me vueil *fonder et ordonner* sur les vraies chroniques jadis faites et rassemblées par venerable homme et discret monseigneur Jehan le Bel, chanoine de Saint Lambert du Liége, qui grant cure et toute bonne diligence mist en ceste matière et la continua tout son vivant au plus justement qu'il pot, et moult lui cousta à acquerre et à l'avoir. Mais quelque fraiz qu'il y eust ne fist, riens ne plaingny, car il estoit riches et puissans, si les povoit bien porter, et de soy mesme larges, honnourables et courtois, et qui le sien voulentiers despendoit[1]. »

Combien est différent le langage que tient l'auteur des Chroniques dans la seconde rédaction! Au lieu du bel éloge qu'on vient de lire, c'est à peine s'il accorde ici à son prédécesseur une mention de deux lignes dont la sécheresse a quelque chose d'un peu dédaigneux : « Voirs est que messires Jehans li Biaux, jadis canonnes de Saint Lambert de Liège, *en croniza à son temps auqune cose*[2]. » Froissart fait ensuite ressortir avec une insistance marquée tout ce qu'il lui en a coûté pour donner à son œuvre un caractère original : « Or ay je che livre et ceste histoire *augmenté* par juste enqueste que j'en ay fait en travaillant par le monde et en demandant as vaillans hommes, chevaliers et escuyers, qui les ont aidiés à acroistre, le verité des avenues, et ossi à aucuns rois d'armes et leurs mareschaus, tant en Franche comme

1. P. 210. — 2. P. 209.

Digitized by Google

en Engleterre où j'ay travillié apriès yaux pour avoir la verité de la matère.... *mout de paine et de travail en euch en pluiseurs mannierres ainchois que je l'euisse compillé ne acompli, tant que de le labeur de ma teste et de l'exil de mon corps;* mais touttes coses se acomplissent par plaisance et le bonne dilligence que on y a, ensi comme il apparra avant en cest livre. »

CHAPITRE III.

DE LA TROISIÈME RÉDACTION; — MANUSCRIT UNIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN; — CARACTÈRES DISTINCTIFS DE LA TROISIÈME RÉDACTION.

La troisième rédaction n'est représentée que par un manuscrit unique conservé aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican et qui dans nos variantes est toujours désigné sous la rubrique : *Ms. de Rome.*

Cette troisième rédaction ne comprend que le tiers environ du premier livre; et le récit s'arrête à la mort de Philippe de Valois en 1350. Il est vrai que la phrase tronquée : *les trieuves est,* qui termine le manuscrit de Rome, indique qu'il ne nous est pas parvenu dans son entier; mais trois feuillets seulement en ont été retranchés, comme le prouve la souche encore très-apparente de ces feuillets : il faut en conclure que le manuscrit de Rome n'a jamais dépassé l'étendue qu'il avait avant la mutilation des trois derniers feuillets.

On a prétendu que le manuscrit de Rome, dont l'écriture est de la première moitié du quinzième siècle, avait appartenu à Jean de Moreuil; malheureusement c'est une pure hypothèse qui ne s'appuie

Digitized by Google

sur aucune preuve solide. Il n'en est pas moins vrai que ce manuscrit offre tous les caractères intrinsèques et extrinsèques d'authenticité. Un certain nombre de notes marginales, dont l'écriture semble presque aussi ancienne que celle du texte, présentent les caractères du dialecte wallon le plus prononcé[1] : on est ainsi fondé à croire que le manuscrit de Rome a d'abord appartenu à quelque habitant du pays où est mort Froissart.

De plus, le texte lui-même a gardé dans maint passage l'empreinte de ce dialecte wallon qui caractérise, comme nous l'avons dit, les manuscrits les meilleurs, les plus anciens, les plus authentiques des deux premiers livres des chroniques. Comme cette empreinte a généralement disparu dans les deux éditions successives données par le savant M. Kervyn, à qui revient du reste l'honneur insigne d'avoir appelé le premier l'attention sur le manuscrit de Rome, on me permettra d'appuyer par plusieurs citations une assertion aussi importante que nouvelle : *le* carge[2], — *le* ost[3], — *le* porte[4], — il vinrent devant la ville de Bristo, qui est forte assés ; si *le* assegièrent[5], — la barge par ceuls meismes qui *le* menoient.... fu ramenée[6], — *le* propre anée[7]. Un autre trait caractéristique qui dénote aussi l'origine wallonne du texte de Rome, c'est la fidélité remarquable avec laquelle la distinction du cas sujet et

1. On lit : « *le* roine », f° 5 r°; « *le* fille », f° 21 v°; « *le* bataille de Cassiel », f° 25 v°; « *le* mort dou conte », f° 26 r°; « *le* chevallerie dou conte Guillaume », f° 40 r°; « *le* bataille de Gagant », f° 41 r°; « *le* bataille de Crec*h*y », f° 117 v°.

2. P. 234 de ce volume. — 3. P. 236. — 4. P. 239. — 5. P. 243. — 6. P. 245. — 7. P. 247.

Digitized by Google

du cas régime est souvent observée dans un manuscrit qui ne date pourtant, comme nous le verrons tout à l'heure, que des premières années du quinzième siècle. On peut citer tel passage où *li abbes* du nominatif latin *ábbas* est employé au sujet, et l'*abbet* ou l'*abbé*, formé sur l'accusatif *abbátem*, au régime; il n'y a dans la page et pour le mot dont il s'agit qu'une infraction à la règle, et encore elle est douteuse[1].

L'examen du texte lui-même se joint aux caractères extrinsèques du manuscrit de Rome pour établir la parfaite authenticité de la troisième rédaction. Froissart s'y met plus d'une fois en scène. Lorsqu'il raconte que Jean Chandos fut fait chevalier de la main d'Édouard III à Buironfosse, le chroniqueur n'oublie pas d'ajouter qu'il tient ce détail de Chandos lui même[2]. Ailleurs, il évoque le souvenir de son voyage d'Écosse en 1365 qui dura trois mois[3]; il parle du séjour qu'il fit au mois de septembre 1366 au château de Berkeley[4] et de ses excursions à travers l'Angleterre en compagnie d'Édouard Spenser : « Et pluisseurs fois avint que, quant je cevauchoie sus le pais avoecques lui, car les terres et revenues des barons d'Engleterre sont par places et moult esparses, il m'appelloit et me dissoit : « Froissart, veés vous celle grande ville à ce haut clochier? » — Je respondoie : « Monsigneur, oil : pourquoi le dittes vous? » — « Je le di pour ce : elle deuist estre mienne, mais il i ot une male roine en ce pais, qui tout nous tolli[5]. » De même qu'Édouard Spenser reconnaissait de loin les domaines confisqués sur sa famille à la

1. P. 239 et 240. — 2. P. 471. — 3. P. 269. — 4. P. 247.
5. P. 257.

Digitized by Google

hauteur de certains clochers, qui ne reconnaîtrait à ce dialogue vif et pittoresque le prince des chroniqueurs, sire[1] Jean Froissart?

A quelle date a été composée la troisième rédaction? Il suffit, pour trouver la réponse à cette question, de lire, entre beaucoup d'autres, le passage suivant relatif à la belle Jeanne de Kent, femme du Prince Noir et mère de l'infortuné Richard II : « Celle jone damoiselle de Qent estoit cousine germainne dou roi Edouwart d'Engleterre ; et fu en son temps la plus belle dame de tout le roiaulme d'Engleterre et la plus amoureuse; mais TOUTE *sa generation vint à povre conclusion* par les fortunes de ce monde qui sont moult diversez, ensi que vous orés recorder avant en l'istore[2]. » Ces lignes renferment une allusion évidente à la fin malheureuse de Richard II et sont par conséquent postérieures à l'année 1400, date de la mort de ce prince.

C'est ici l'occasion de signaler le trait caractéristique qui distingue, au point de vue historique, la troisième rédaction de celles qui l'ont précédée. Il est impossible de lire cette rédaction sans être frappé de la gravité, de la sévérité inaccoutumées, quoique souvent justes et parfois profondes, des réflexions de Froissart sur le caractère et les institutions du peuple

1. Froissart se donne à la fin du prologue de la première rédaction revisée (voyez p. 7) le titre de sire; il semble toutefois reconnaître implicitement qu'il n'y avait pas droit, car il ajoute aussitôt ce correctif : *qui tant me voet honnerer*. On sait en effet que la qualification de *sire* ou *messire*, appliquée parfois aux clercs à titre gracieux, était plus particulièrement réservée aux gentilshommes; mais il y a une noblesse innée, personnelle, qui s'impose en dépit de toutes les conventions sociales : qui posséda jamais cette noblesse à un plus haut degré que le chroniqueur de Valenciennes?

2. P. 304.

Digitized by Google

anglais ; et comme les événements relatifs à l'Angleterre tiennent une très-grande place dans le premier livre, le récit des faits déjà racontés dans les première et seconde rédactions revêt dans la troisième, sous l'influence que nous indiquons, une physionomie toute nouvelle. « Englès, dit quelque part le chroniqueur, sueffrent bien un temps, maiz en la fin il paient si crueusement que on s'i puet bien exempliier, ne on ne puet jeuer à eulz. Et se lieuve et couce uns sires en trop grant peril qui les gouverne, car jà ne l'ameront ne honneront, se il n'est victorieus, et se il n'ainme les armes et la guerre à ses voisins, et par especial à plus fors et à plus riches que il ne soient[1]. » Ailleurs, Froissart fait observer que les habitants de Londres ont été, sont et seront toujours les plus puissants de toute l'Angleterre[2]. Il ajoute dans un autre endroit que, lorsque les Londriens s'entendent, nul ne leur peut résister. Grâce aux richesses dont ils disposent et au nombre de gens d'armes qu'ils peuvent mettre sur pied, ils sont plus forts que tout le reste de l'Angleterre[3]. Quelques pages plus loin, le chroniqueur prête à ces mêmes habitants de Londres les paroles suivantes : «... Nous n'avons que faire d'un roi endormit ne pesant, qui trop demande ses aises et sez deduis. Nous en ocirions avant un demi cent, tout l'un apriès l'autre, que nous n'euissions un roi à nostre seance et volenté[4]. » Les Anglais sont ombrageux et croient plus volontiers le mal que le bien[5]. Ils sont défiants et ils rompent le lendemain une convention à laquelle ils ont souscrit la veille[6]. Le roi d'Angle-

1. P. 214. — 2. P. 224. — 3. P. 243. — 4. P. 249. — 5. P. 294. — 6. P. 306.

Digitized by Google

terre doit consulter ses sujets et obtenir leur consentement avant de conclure aucun traité de paix ou de guerre avec une puissance étrangère[1]. Les Anglais ne savent ne veulent ni ne peuvent rester longtemps en paix; il leur faut la guerre, n'importe sous quel prétexte, et ils y portent une passion, une aptitude extrêmes[2]. Il n'y a pas sous le soleil de peuple plus orgueilleux et plus présomptueux que le peuple anglais[3]. Il faut que le roi d'Angleterre obéisse à ses sujets et fasse tout ce qu'ils veulent[4]. Enfin, Froissart, après avoir rapporté un jugement très-sévère des Écossais sur les Anglais, s'associe à ce jugement dans les termes suivants : « Ensi disoient les Escoçois, et non pas euls tant seullement, mais toutes aultres nations, qui congnoissent la nature et condition des Englois; car, desous le solel, ne sont gens plus perilleus ne mervilleus à tenir, ne plus divers que sont Englois. Ils sont de belles aquintises et de biau samblant; mais nulz qui sages est, n'i doit avoir trop grant fiance[5]. »

Que nous sommes loin de l'admiration presque sans réserve pour l'Angleterre et les Anglais qui éclate dans tant de pages de la seconde et surtout de la première rédaction! Si un changement analogue s'était produit dans les sentiments de Froissart à l'égard des autres nations, on pourrait attribuer une sévérité aussi insolite à ce désenchantement, fruit amer de l'expérience de la vie, que les années apportent d'ordinaire avec elles; mais il n'en est rien. Notre chroniqueur continue d'apprécier comme par

1. P. 307, 319 et 327. — 2. P. 312. — 3. P. 321. — 4. P. 337. — 5. P. 338.

Digitized by Google

le passé les Flamands, les Allemands, les Français; on dirait même que sa sympathie pour la France, plus marquée dans la seconde rédaction que dans la première, s'est encore accrue dans le texte de Rome. D'où vient donc cette sévérité exceptionnelle à l'endroit des Anglais qui distingue la troisième rédaction? Ah! c'est qu'entre cette dernière et celles qui l'ont précédée il y a l'abîme profond, sanglant qu'ont creusé les troubles de la fin du règne de Richard II. Ce prince, qui avait si bien accueilli notre chroniqueur lors de son dernier voyage en Angleterre, n'était-il pas le fils du Prince Noir, n'était-il pas surtout le petit-fils de la bonne reine Philippe de Hainaut, cette auguste bienfaitrice dont son ancien clerc adora le souvenir jusqu'à son dernier jour[1]. Lorsqu'on fut informé sur le continent de la déposition, puis de la mort de Richard, ainsi que des scènes cruelles qui précédèrent et suivirent ces deux tragiques événements, Froissart dut se sentir frappé dans les plus chers souvenirs de sa jeunesse, dans ses plus vives affections; il dut éprouver une indignation égale à sa surprise. Nul doute que la troisième rédaction ne nous apporte dans les passages indiqués plus haut comme un écho de ces sentiments[2].

1. Voyez p. 286 de ce volume en quels termes touchants Froissart parle de Philippe de Hainaut : « Et tant comme elle vesqui, li roiaulmes d'Engleterre eut grasce, prosperité, honnour et toutes bonnes aventures; ne onques famine ne chier temps de son resgne n'i demorèrent. » Ce passage appartient à la troisième rédaction, et Froissart était chanoine de Chimay lorsqu'il écrivit ce bel éloge de sa bienfaitrice.

2. Froissart avait toujours eu des tendances aristocratiques; mais nulle part il ne les accuse avec plus de force que dans la troisième rédaction, où le dédain pour les vilains est parfois poussé jusqu'à l'injustice et même jusqu'à l'insulte. Il dit des Flamands qui combattirent à Cassel (voyez p. 300) : « Toutes fois Dieus ne volt pas consentir que

Digitized by Google

Au point de vue littéraire, la troisième rédaction ne présente pas un caractère moins frappant que sous le rapport historique; et si, pour le fonds des idées, la sévérité des jugements sur le peuple anglais est le trait distinctif de cette rédaction, le but principal, on pourrait dire, exclusif de Froissart, en ce qui concerne la forme, semble avoir été d'effacer toute trace des emprunts parfois serviles, textuels, qu'il avait faits à Jean le Bel dans les rédactions antérieures. Voilà pourquoi l'on ne retrouve dans le texte de Rome ni le fameux passage relatif à Jacques d'Arteveld ni le célèbre épisode des amours d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury, ni tant d'autres morceaux où le chroniqueur de Valenciennes se contentait de reproduire plus ou moins littéralement dans ses deux premières rédactions le récit du chanoine de Liége. Voilà pourquoi, alors même qu'il emprunte dans sa troisième rédaction le fond et la matière à Jean le Bel, il a bien soin de modifier assez profondément la forme pour lui donner un caractère vraiment original, au risque de lui faire perdre quelquefois, comme il est arrivé, par exemple, dans le récit des derniers moments de Robert Bruce, quelque chose de sa valeur littéraire[1]. Voilà pourquoi enfin,

li signeur fuissent là desconfi de tel *merdaille*. » Il faut plaindre Froissart d'avoir qualifié avec une telle grossièreté ces braves communiers flamands qui se firent tuer avec tant de courage. Lorsqu'il écrivit ces lignes, les excès de la populace anglaise étaient sans doute présents à sa pensée et ne lui inspiraient que du dégoût pour ce peuple dont il était pourtant sorti, comme Jeanne d'Arc allait bientôt en sortir. C'est l'éternelle histoire : on fait expier au peuple les fautes et les crimes de la populace.

1. P. 289 de ce volume. Froissart, qui ne tenait pas de première main le récit de cette admirable scène, n'a pas atteint la grandeur simple du chanoine de Liége, comme on le verra en comparant la première

Digitized by Google

à partir de la bataille de Crécy, la troisième rédaction se rapproche plus de la première que de la seconde, parce qu'à partir de la même date, la seconde, comme on l'a dit plus haut, est souvent moins originale et fait plus d'emprunts que la première à la chronique du chanoine de Liége.

On sait que le texte de Jean le Bel, qui s'arrête au mois d'avril 1361, prend, notamment dans la partie comprise entre 1350 et 1356, le caractère d'un abrégé chronologique que Froissart avait en partie reproduit dans sa première rédaction proprement dite. Mais comme, d'un côté, notre chroniqueur avait remplacé cet abrégé dans la première rédaction revisée ainsi que dans la seconde par un récit original et plus ample, comme, d'un autre côté, il nous apprend lui-même qu'il avait commencé à voler de ses propres ailes à partir de la bataille de Poitiers en 1356, il suit de là que, pour réaliser pleinement la pensée qui semble avoir présidé à sa troisième rédaction, c'est-à-dire pour se débarrasser de tous les emprunts faits à Jean le Bel, le chanoine de Chimay n'avait à remanier son premier livre que jusqu'en 1350. Aussi, nous pensons que, sans la regrettable mutilation qui nous a privés des trois derniers feuillets du manuscrit de Rome, nous aurions ce manuscrit dans son entier et tel que Froissart a voulu le transmettre à la postérité, en le faisant suivre pour le reste du premier livre de l'une de ses deux rédactions antérieures ou plus probablement d'un choix fait entre les diverses parties de ces deux rédactions. En d'au-

rédaction (p. 79 à 81), reproduction pure et simple du texte de Jean le Bel, à la narration originale qui lui a été substituée dans la troisième (p. 289).

Digitized by Google

tres termes, le texte du Vatican n'est nullement, comme on l'a cru jusqu'à ce jour, une ébauche imparfaite, une œuvre inachevée; c'est un tout complet auquel son auteur a mis la dernière main et auquel il ne manque que ce qu'un caprice destructeur y a enlevé.

M. Kervyn de Lettenhove pense comme nous que le manuscrit de Rome ne devait guère aller plus loin que 1350; mais il suppose que c'est la mort qui a empêché Froissart de poursuivre son travail. « Malheureusement, dit-il, le manuscrit du Vatican est incomplet. Les derniers feuillets ont été détruits, et ce qui nous en a été conservé ne donne que le règne de Philippe de Valois. Le texte allait-il beaucoup plus loin? J'en doute, car, *vers la fin, je crois découvrir dans la rédaction certains symptômes d'épuisement et de lassitude. Les chapitres deviennent très-courts.* Le récit, loin d'être développé comme dans d'autres parties de ce texte, n'offre plus que le résumé de ce que nous connaissons, et nous avons bien le droit de nous demander si le jour où fut suspendu le travail du chroniqueur, ne fut pas aussi celui où l'on creusa à Chimay cette tombe que l'on ne retrouve plus[1]. »

Ces symptômes d'épuisement et de lassitude sont incontestables, si on ne lit le texte de Rome que dans les deux éditions qu'en a données M. Kervyn; mais l'honneur de Froissart nous oblige à dire que ces éditions ne reproduisent pas fidèlement le manuscrit; et depuis le feuillet 100 surtout jusqu'au feuillet 152

1. *Le premier livre des Chroniques de Jehan Froissart*, préface, p. XII et XIII. Bruxelles, 1863, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

et dernier, il n'y a presque pas de page où des mots, des lignes, souvent des phrases entières n'aient été omises par le savant éditeur belge ou plutôt par ses copistes. Il serait trop long d'énumérer toutes ces lacunes; il suffira, pour prouver notre assertion, de mettre en regard, dans un certain nombre de passages, le texte publié par M. Kervyn et le texte réel que nous avons copié nous-même, comme c'était notre devoir rigoureux, sur le manuscrit.

TEXTE DE M. KERVYN.

« Et avoit en ceste nove ville dou roi (il s'agit d'une ville fondée par Édouard III pour y loger son armée pendant le siége de Calais), toutes coses necessaires, apertenans à un host.

Quant messires Jehans de Viane fu venus en Calais, et il ot veu le siège et comment les Englois estoient amasé, ensi que pour demorer vint ou trente ans là devant au siège, et il ot fait visiter la poissance des vivres qui estoient en la ville, il en fist un jour widier et partir plus de XXVII^{c}, hommes, femmes et enfans, pour alegerir la ville.

Quant chil peuples issi hors premierement de Calais, auquns Englois quidièrent, quant il les veirent issir, que il les venissent courir sus. Si se assamblèrent à l'encontre de euls les archiers, et les fissent requler jusques ens ès fossés de la ville. Là i ot, entre ces Englois, auquns preudommes piteus, qui congneurent tantos que ce n'estoient pas gens pour faire nul contraire. Si fissent cesser les aultres de euls courir sus, et lor demandèrent où il aloient. Il respondirent que on les avoit bouté hors de Calais pour tant que il cargièrent trop la ville, et aloient ailleurs à l'aventure querir lor mieuls. Ces nouvelles vinrent au roi d'Engleterre qui, meus en pité, les fist entrer en l'oost, et commanda que tout et toutes fuissent bien disné [1]. »

1. *OEuvres de Froissart, publiées sous les auspices de l'Académie royale de Belgique. Chroniques*, t. V, p. 87 et 88. Bruxelles, 1868 in-8°.

Digitized by Google

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Et avoit en ceste nove ville dou roi toutes coses necessaires apertenans à un hoost *et* [1] *plus encores, et place ordonnée pour tenir marchiet le merquedi et le samedi. Et là estoient halles de draps et de merchiers et aussi estas de bouciers et de boulengiers. Et de toutes coses on i pooit recouvrer aussi largement comme à Bruges ou à Londres, et tavernes de tous vins de Grenate, de Grec, de Malevisie, de Rivière, de vins de Gascongne, de Poito, de France et de Rin, bons cabarès et bien pourveus de chars, de volilles, de poissons. Et lor venoient de Flandres les marceandises toutes prestes de Hollandes, de Zellandes et d'Alemagne, et tout par mer. Et en i avoit là pluisseurs ouvriers juponniers, parmentiers, corduaniers, peletiers, cabareteur, fourniers et tavreniers qui i gissoient assés mieuls à lor plaisance et pourfit que donc que il fuissent chiés leur. Et furent bien courouciet qant li sièges se desfist et que Calais fut conquise, car il perdirent le flour de lor wagnage.*

Qant mesires Jehans de Viane fu venus en Calais et il ot veu *et consideré* le siège et comment les Englois estoient amasé ensi que pour demorer vint ou trente ans là devant au siège, et il ot fait viseter la poisanee des vivres qui estoient en la ville, il en fist un jour widier et partir plus de vint sept cens honmes, fenmes et enfans, pour alegerir la ville. Qant chil peuples issi hors premierement de Calais *tous en blancs qamises et portoient confanons de moustiers en signe de humelité*, auquns Englois quidièrent, qant il les veirent issir, que il les venissent courir sus. Si se assamblèrent à l'encontre de euls les archiers, et les fissent requler jusques ens ès fossés de la ville. Là i ot entre ces Englois auquns preudonmes piteus, qui congneurent tantos que ce n'estoient pas gens pour faire nul contraire. Si fissent cesser les aultres de euls courir sus, et lor demandèrent où il aloient. Il respondirent que on les avoit bouté hors de Calais, pour tant que il cargoient trop la ville *et le foulloient de vivres, et en aloient* ailleurs à l'aventure querir lor mieuls *ensi que povres gens qui avoient tout perdu sans nul recouvrier.* Ces nouvelles

1. Les passages soulignés sont ceux qui manquent dans l'édition de M. Kervyn.

Digitized by Google

vinrent au roi d'Engleterre *et as signeurs que chils povres peuples de Calais estoit là ensi à merchi. Li rois*, meus en pité, les fist entrer en l'oost, et conmanda que tout et toutes fuissent bien disné. » F° 124 v°.

TEXTE DE M. KERVYN.

« Quant la congnissance en fu venue au duch de Normendie comment messires Gautiers de Mauni estoit pris et mis en prison, si en fu durement courouchiés [1]. »

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Qant la congnisance en fu venue au duch de Normendie conment messires Gautiers de Mauni, *sus se asegurance et saufconduit*, *avoit celle painne et desplaisance que* estoit pris et mis en prison *en Chastellet là où on met et boute les larrons*, si en fu durement courouchiés. » F° 126 v°.

TEXTE DE M. KERVYN.

« Plus n'en i ot à celle table, et là sus la fin dou disner on presenta à messire Gautier de Mauni de par le roi moult rices jeuiauls d'or et d'argent et furent mis devant lui sus la table, et qui les avoit aportés, ce furent li sires de Biaujeu et messires Carles de Montmorensi. Apriès la table, encores estoient li jeuiel sus la table [2]. »

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Plus n'en i ot à celle table, et là sus la fin dou disner, on presenta à messire Gautier de Mauni, de par le roi, moult rices jeuiauls d'or et d'argent, et furent mis *et assis* devant lui sus la table. Li chevaliers, *qui fu moult sages et moult honnerables*, *remercia grandement ceuls qui jeuiauls* avoient aportés : ce fu li sire de Biaujeu et mesire Carle de Montmorensi. *Qant li heure vint de lever la table*, encores estoient li jeuiel sus la table. » F° 127 v°.

1. *OEuvres de Froissart*, t. V, p. 104. — 2. Ibid., p. 106.

Digitized by Google

TEXTE DE M. KERVYN.

« Quant il furent venus jusques à là, il asallirent la ville et le prisent d'asaut, mais au chastiel ne porent il riens faire, et vinrent devant Marant, à quatre lieues de la Rocelle, mais il le trouvèrent si fort que point n'i tournèrent pour le asallir, et passèrent oultre, et puis vinrent à Lusignan et ardirent la ville, mais au chastiel il ne fourfissent riens, et laissièrent derrière euls Pons en Poito et Saintes, mais pourtant que elles estoient fortes et bien pourveues, il n'i livrèrent nuls assaus et vinrent à Taillebourc sus la Charente. [1] »

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Qant il furent venu jusques à là, il asallirent la ville et le prisent d'asaut, mais au chastel ne porent il riens faire, *car il est trop fors et s'est bien gardés tous jours par usage, pour tant que il fait frontière sus la Giane, et puis chevauchièrent deviers Aunai et conquissent ville et chastiel et puis Surgières et Benon.* Et vinrent devant Marant à quatre lieues de la Rocelle, mais il le trouvèrent si fort que point n'i tournèrent pour le asallir et passèrent oultre et puis vinrent à Luzegnen et ardirent la ville, mais au chastiel il ne fourfissent riens et laissièrent derière euls Pons en Poito et Saintes; mais pour tant que elles estoient fortes et bien pourveues, il n'i livrèrent nuls assaus, *et laissièrent Niorth et Chiset et point n'i asalirent*, et vinrent à Taillebourc sus la Carente. » F° 128.

TEXTE DE M. KERVYN.

« Ensi orent en ce temps les Englois et les Gascons la chité de Poitiers et i furent quatre jours, et quant il se departirent, tout cargiet d'or et d'argent, de draps [2].... »

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Ensi orent en ce temps les Englois et les Gascons la chité de Poitiers, *et i fissent che que il vorrent. Elle fu toute courue,*

1. *OEuvres de Froissart*, t. V, p. 111. — 2. Ibid., p. 116.

Digitized by Google

et grandement i pourfitèrent les Englois et i sejournèrent quatre jours. Et qant il se departirent tout cargiet d'or et d'argent, de draps.... » F° 128 v°.

TEXTE DE M. KERVYN.

« Quant li rois de France et ses consauls veirent que li rois d'Engleterre et les Englois estoient aresté devant Calais, si en furent moult courouchié. Si jetèrent lor visée li Franchois [1].... »

TEXTE DU MANUSCRIT.

Qant li rois de France et ses consauls veirent que li rois d'Engleterre et les Englois estoient aresté devant Calais *et tellement fortefiiet et ordonné que on ne lor pooit porter contraire ne damage ne lever le siège, car de perdre telle ville que Calais est, ce pooit estre trop grandement au blame et ou prejudice dou roiaulme de France et par especial des marces et frontières de Piqardie*, si en furent moult courouchié. Si jeterent lor visée li François.... » F° 129.

TEXTE DE M. KERVYN.

« Le lettres vinrent, et messires Godefrois, qui estoit dalès le roi d'Engleterre, fu moult resjoïs et dist : « Sire, madame la roine d'Engleterre est une vaillans femme : c'est une noble paire de vous deus. Dieus est en vostres oevres et mains. Perseverés tousjours avant : vous venrés à chief ou en partie de vostre entente et calenge; et se vous avés, ensi que vous auerés, celle ville de Calais, vous auerés un grant avantage et porterés les clefs dou roiaulme de France à vostre ceinture, et à bonne heure passai la mer pour vous; car considerés le biau voiage que vous avés fait et desconfi vostre ennemis. » — « Godofroi, dist li rois, vous dittes verité, et je sui grandement tenus, et aussi est tous mes roiaulmes de rendre graces à Dieu que ce nous a envoyet [2]. »

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Le[s] lettres *escriptes et seelées, honme bien esploitant furent cargiet de faire ce message et se missent à voie et chevaucièrent*

1. *OEuvres de Froissart*, t. V, p. 122. — 2. Ibid., p. 141.

Digitized by Google

tant quoitousement de nuit et de jour que il vinrent à Douvres. Et tantos entrèrent en un vassiel et furent oultre de une marée, et vinrent deviers le roi premierement, et baillièrent lors lettres de par la roine. Li rois les ouvri et lissi tout au lonc. Et qant il ot entendu toute la substance de la lettre et la prise dou roi d'Escoce, son serouge et son adversaire, et l'ordenance de la bataille et les noms des mors et des pris, des honmes d'onnour qui à la bataille avoient esté, et conment Jehans de Copelant, esquiers de Northombrelande, l'avoit pris et le tenoit en un chastiel, et ne le voloit rendre à nul honme ne fenme ne à la roine sa fenme meismement, et toutes ces coses et nouvelles la roine li specifioit clerement, vous devés savoir que il ot grant joie; et appella tantos mesire Godefroi de Harcourt qui estoit dalès lui, et li lissi les lettres tout au lonch. De ces nouvelles fu mesires Godefrois moult resjoïs et dist : « Sire, madame la roine d'Engleterre est une vaillans fenme : c'est une noble paire de vous deus. Dieus est en vostres oevres et mains. Perseverés tousjours avant : vous venrés à chief ou en partie de vostres ententes et calenge. Et se vous avés, ensi que vous auerés, celle ville de Calais, vous auerés un grant avantage et porterés les clefs dou roiaulme de France à vostre çainture. Et à bonne heure passai la mer pour vous, *car je vous ai resvilliet; à très grant painne vous amenai je par de deçà.* Considerés le biau voiage que vous avés fait et desconfi vostres ennemis. *Et d'autre part et tout une saison vostre fenme a eu une telle journée pour lui que pris le roi d'Escoce et toute la fleur de celi roiaulme. Jamais de vostre eage ne se releveront les Escoçois. Vostres coses vous viennent à plain et pur souhet.* » — « Godefroi, dist li rois, vous dittes verité. Et je sui grandement tenus, et aussi est tous mes roiaulmes, de rendre graces à Dieu qui ce nous a envoiiet. » F° 132 v°.

M. Kervyn de Lettenhove, personne ne le niera après avoir lu ce qui précède, n'a pas tout à fait tort de voir dans la dernière partie des deux éditions dont l'érudition lui est redevable de nombreux symptômes d'épuisement et de lassitude; seulement, ce sont des symptômes de l'épuisement et de la lassitude de ses copistes, dont l'honorable savant, qui est

Digitized by Google

l'un des plus vifs admirateurs de l'auteur des Chroniques, regrettera certainement d'avoir rendu Froissart responsable.

Une phrase résumera tout ce chapitre. La troisième rédaction où, d'une part, la pitié pour Richard II perce à chaque page sous forme de jugements sévères portés sur le peuple anglais, où, d'autre part, une narration vraiment originale au moins dans la forme a été substituée à toute la partie du premier livre empruntée plus ou moins servilement à Jean le Bel dans les rédactions antérieures, la troisième rédaction, dis-je, est un monument de la reconnaissance affectueuse en même temps que de l'honnêteté littéraire de Froissart.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

DE L'ÉDITION DU PREMIER LIVRE.

CHAPITRE I.

DU CHOIX DU TEXTE.

Froissart ne se recommande pas seulement par l'importance historique du monument dont nous lui sommes redevables, il est encore un de nos écrivains les plus aimables et les plus naïvement originaux. Les moyens d'information et de vérification dont un chroniqueur, si consciencieux qu'il fût, pouvait disposer avant l'invention de l'imprimerie étaient fort imparfaits, tandis que la critique a maintenant sous la main des instruments de contrôle de toute sorte. Aussi, les progrès de l'érudition tendent, il faut bien en convenir, à diminuer la valeur purement historique de l'œuvre de Froissart : on peut, on doit même y relever, soit dans les noms de lieu ou de personne, soit dans les dates, soit dans le récit des faits, d'innombrables erreurs, en prenant garde toutefois de ne pas faire sonner trop haut ces faciles triomphes, sous peine de tomber dans un pédantisme qui ne serait pas exempt de niaiserie. Froissart historien est condamné à vieillir, et il ne reste debout que par parties. Seul, Froissart écrivain, Frois-

Digitized by Google

sart peintre du détail des mœurs, est toujours jeune; et l'on peut dire qu'il défie les atteintes du temps et de la critique.

Tenir compte de ce double aspect, littéraire et historique, de l'œuvre de Froissart, et ne sacrifier, s'il est possible, aucun des deux à l'autre, telle est la première, l'indispensable condition que doit remplir une bonne édition des Chroniques.

Il y a une méthode qui consiste à découper plus ou moins arbitrairement le premier livre par chapitres et à publier les uns à la suite des autres les petits fragments des diverses rédactions qui correspondent à chacun de ces chapitres. Dans ce système, le lecteur voit se succéder sans cesse par morceaux des textes différents et souvent contradictoires qui viennent rompre presque à chaque page le fil du récit dont ils troublent en même temps l'unité morale. Une édition ainsi comprise est d'une exécution relativement facile, mais elle a un inconvénient capital : elle rend Froissart à peu près illisible, elle enlève à ce chroniqueur le bénéfice d'une narration homogène, limpide, courante, et le dépouille dans une certaine mesure de ce charme littéraire qui constitue la part la plus brillante, la plus durable de sa gloire. D'ailleurs, un si bizarre mélange, on dirait presque, une telle macédoine, qui peut plaire à des esprits préoccupés avant tout du solide et du copieux, n'aurait que peu de chances de recevoir un accueil favorable, en France du moins, où l'on porte jusque dans l'érudition un goût moins robuste peut-être que dans d'autres pays. Enfin, ne serait-il pas regrettable, pour ne pas dire imprudent, de présenter au public un travail qui ferait double emploi avec l'édi-

Digitized by Google

tion si pleine d'ampleur, publiée sous les auspices de l'Académie de Belgique? Il a fallu, du reste, des considérations aussi puissantes pour qu'on se décidât à rejeter une méthode que recommande l'imposante autorité de M. le baron Kervyn de Lettenhove.

A défaut d'une combinaison satisfaisante de tout point que l'on a vainement cherchée, on a dû se contenter du système suivant qui a semblé le moins mauvais : on a adopté comme texte l'une des trois rédactions du premier livre, et l'on a renvoyé en appendice à la fin de chaque volume les variantes des autres rédactions qui ajoutent quelque chose à ce texte au point de vue des faits historiques.

Des trois rédactions, quelle est celle qui avait le plus de titres à devenir le texte de cette édition?

On doit supposer que la dernière en date, c'est-à-dire la troisième était dans la pensée de Froissart une édition définitive de son premier livre; car on ne s'expliquerait pas autrement pourquoi ce chroniqueur aurait pris la peine de remanier encore une fois son œuvre. Aussi, cette rédaction mériterait sans nul doute la préférence, si elle était complète; mais elle ne comprend qu'un tiers environ du premier livre et s'arrête à la fin du règne de Philippe de Valois. On ne pouvait donc la choisir comme texte sans emprunter à une autre rédaction la partie postérieure à 1350 : on a repoussé cette combinaison pour ne pas retomber dans l'inconvénient d'un texte composite que l'on voulait éviter à tout prix.

La seconde rédaction a sur la troisième l'avantage d'embrasser le premier livre dans son entier. Toutefois, nous avons la preuve que l'auteur de cette seconde rétractation ne la considérait pas comme

Digitized by Google

la forme définitive de son premier livre, qu'elle n'était pas ce qu'il eût désiré qu'elle fût : cette preuve, c'est le fait même d'une rédaction postérieure à la seconde qui la fournit. On ne voit pas, en effet, pourquoi Froissart, parvenu sur le seuil de la vieillesse, s'il avait été pleinement satisfait de la seconde, aurait repris la plume pour écrire la troisième.

Il a semblé qu'à tout prendre ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de choisir comme texte la première rédaction. Les seconde et troisième rédactions, longtemps ensevelies dans les archives de quelques grandes familles, avaient dormi dans un oubli complet jusqu'à nos jours : on ne connaît que deux manuscrits de la seconde et qu'un seul de la troisième. La première rédaction, au contraire, a joui aux quatorzième et quinzième siècles d'une vogue immense, attestée encore aujourd'hui par les cinquante manuscrits qui nous en restent, ainsi que par les nombreuses éditions qui datent des premiers temps de l'imprimerie. Or, la vogue d'un livre s'ajoute à sa valeur intrinsèque pour le recommander à l'attention de la postérité, parce que cette vogue qui ne peut s'expliquer que par une certaine affinité entre la nature de l'ouvrage, les opinions, les passions, les tendances de l'auteur et celles de ses contemporains, est un indice précieux des mœurs et du génie d'une époque. De plus, il ne faut pas perdre de vue qu'on lit toujours le texte d'un livre avant les variantes : ne convient-il pas dès lors de demander ce texte à celle des trois rédactions qui a précédé les deux autres?

Rien n'est plus curieux que d'étudier dans les trois rédactions du premier livre les modifications de toute

Digitized by Google

sorte que Froissart a successivement apportées au récit des mêmes événements; rien n'est plus piquant que de rechercher, soit dans la vie du chroniqueur, soit dans l'histoire de son temps, la cause de ces modifications. Mais ces recherches ne peuvent être sûres et ces comparaisons fécondes que si les diverses rédactions apparaissent au lecteur dans l'ordre où elles se sont succédé chronologiquement : une considération aussi grave, aussi puissante, aurait suffi pour faire adopter comme texte la première rédaction; et si l'ordre chronologique que nous avons adopté est exact, la conformité à cet ordre assure à notre édition un avantage inappréciable qu'on ne trouve dans aucune autre.

La première rédaction revisée, qui a été choisie de préférence à la première rédaction proprement dite, offre d'ailleurs, de 1372 à 1377, le même texte que la seconde; elle a, suivant une remarque déjà faite, moins d'originalité et de développement que cette dernière de 1325 à 1345; en revanche, elle est souvent plus complète et parfois supérieure au point de vue littéraire pour toute la partie du premier livre comprise entre 1345 et 1372.

Le manuscrit de la Bibliothèque impériale coté 6477 à 6479 = B1 renferme sans contredit le plus ancien et le meilleur des trois exemplaires complets qui nous restent de la première rédaction revisée; le choix de ce manuscrit comme texte du premier livre de notre édition était donc naturellement indiqué. L'empreinte du dialecte wallon, qui est très-marquée dans B1, pourra dérouter un peu le lecteur; mais c'est un signe non douteux d'antiquité et d'authenticité, un trait caractéristique qui distingue les meil-

Digitized by Google

leurs manuscrits des deux premiers livres des Chroniques[1].

On rencontre çà et là dans le manuscrit B1 des lacunes et de mauvaises leçons; on a comblé ces lacunes et corrigé ces leçons défectueuses à l'aide des autres manuscrits de la première rédaction revisée, en ayant soin d'indiquer au bas de la page les manuscrits qui ont fourni ces restitutions, et de mettre entre parenthèses les mots ou les passages empruntés.

Le manuscrit B1, comme tous les exemplaires vraiment anciens, n'a pas de titres de chapitres. Le texte y est divisé en alinéas dont le commencement est marqué par des lettres capitales alternativement rouges et bleues. Cette division a été, sauf de très-rares exceptions, scrupuleusement maintenue; seulement, les alinéas du manuscrit B1 forment autant de paragraphes dans notre édition.

La loi que s'est imposée l'éditeur de faire lui-même toutes ses copies et collations, a permis d'apporter au texte, déjà publié tant de fois, de la première rédaction, des améliorations vraiment imprévues. Comme on s'est abstenu d'avertir le lecteur par des notes placées au bas des pages, c'est ici le lieu de citer au

1. Ce manuscrit, chef-d'œuvre de la calligraphie de la fin du quatorzième siècle, semble avoir appartenu à quelque membre de la famille flamande des Berthout, seigneurs de Grammene, dont on voit les armes : D'ARGENT *à trois pals de gueules*, sur le feuillet de garde placé en tête du premier volume. Sur les armes des Berthout, seigneurs de Grammene, voyez Butkens, *Trophées de Brabant*, édit. de 1724, t. I, p. 319. Les Berthout de Grammene étaient une branche cadette de l'illustre et puissante famille des Berthout, avoués de Malines, qui portaient : D'OR *à trois pals de gueules*. On peut lire sur ces derniers le beau mémoire de M. Félix van den Branden de Reeth, couronné par l'Académie de Belgique, 1844, in-4° de 195 pages.

Digitized by Google

moins un exemple de ces corrections. Dans le récit de la bataille de Cassel, tous les éditeurs qui nous ont précédé ont lu ainsi le passage suivant: « .... onques *de tous ces XVI*^{m} *Flamens n'en escapa* NUL, et fu leur chapitainne mors. Et si ne seut onques nuls de ces signeurs nouvelle li uns de l'autre, jusques adont qu'il eurent tout fait; et onques *des XV*^{m} *Flamens qui mors y demorèrent*, n'en recula uns seuls[1].... » Ces lignes renferment une contradiction flagrante qui aurait dû rendre la leçon suspecte et éveiller la défiance des éditeurs. Il est clair, en effet, que si quinze mille Flamands seulement sur seize mille sont morts, Froissart n'a pas pu dire dans la phrase précédente qu'il n'en est pas échappé un seul. Dacier semble avoir aperçu cette contradiction, et c'est sans doute pour tourner la difficulté que le savant éditeur avait substitué le chiffre de seize mille morts[2] aux quinze mille du texte; mais aucun manuscrit n'autorise cette substitution. On trouvera pour la première fois dans notre édition ce passage restitué tel que Froissart a dû l'écrire: « .... onques de tous ces seize mille Flamens n'en escapa MIL[3].... » Du reste, nous avons corrigé sur ce point les éditions antérieures sans y viser le moins du monde; et grande

1. *OEuvres de Froissart*, publiées sous les auspices de l'Académie de Belgique, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, *Chroniques*, t. II, p. 223.

2. *Chroniques de Froissart*, édit. de Dacier, p. 50. Buchon a suivi Dacier ici comme partout. Voyez l'édition du Panthéon, t. I, p. 40.

3. Froissart et les autres chroniqueurs du quatorzième siècle ont singulièrement exagéré les pertes des Flamands à Cassel. Notre ami, M. Mannier a publié les noms des victimes dont le nombre ne dépassa guère 3000. Voyez *Les Flamands à la bataille de Cassel*. Paris, A. Aubry, 1863.

Digitized by Google

a été notre surprise lorsque nous avons vu que tous nos prédécesseurs avaient mal lu le passage dont il s'agit. Ce curieux exemple prouve une fois de plus que dans les travaux d'érudition il faut tout faire soi-même. M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir : en ne confiant à personne le soin de transcrire et de collationner les manuscrits, le plus humble corrige parfois les erreurs des autres sans s'en douter.

CHAPITRE II.

DES VARIANTES.

Les variantes comprennent tout ce qui, dans les différentes rédactions et les divers manuscrits, ajoute quelque chose au texte au point de vue historique. La nature, le nombre de ces variantes qui, pour le premier livre du moins, dépassent presque toujours en étendue, et souvent en importance, le texte lui-même, les a fait renvoyer en appendice à la fin de chaque volume, où elles sont distribuées par paragraphes correspondant à ceux du texte et selon l'ordre chronologique des rédactions.

A désigne la première rédaction proprement dite; B la première rédaction revisée; les chiffres placés après A et B indiquent les divers manuscrits qui appartiennent à ces deux rédactions.

La mention : *Ms. d'Amiens* équivaut à la seconde rédaction, ainsi nommée du principal manuscrit qui la représente; cette mention s'applique, non-seulement au manuscrit d'Amiens, mais encore à celui de Valenciennes, qui n'est le plus souvent qu'un abrégé

Digitized by Google

du premier, et dont le texte s'arrête au siége de Tournai, en 1340. Ce manuscrit offre néanmoins quelques additions que l'on trouvera dans notre appendice; et toutes les fois que les leçons par où il diffère de l'original ont semblé plus ou moins intéressantes au point de vue historique, on les a recueillies avec soin et placées au bas de la page comme variantes du texte d'Amiens.

La rubrique : *Ms. de Rome* correspond à la troisième rédaction que le manuscrit unique de la Bibliothèque du Vatican nous a conservée.

En tête de chaque variante figure l'indication du manuscrit qui l'a fournie, et dont le feuillet est marqué après cette variante. Ce soin constant de renvoyer au feuillet, plus indispensable pour les manuscrits, quoique moins usité, que l'indication de la page pour les imprimés, est une petite innovation de l'éditeur.

Si plusieurs manuscrits donnent la même variante, on s'impose la tâche de les indiquer tous; et dans ce cas le feuillet de la variante se rapporte toujours au manuscrit indiqué le premier et d'après lequel a été établi le texte de cette variante. Vous lisez, par exemple : « *Mss. A* 7, 18, 19, 23 à 35 : ce roi Philippe nommé Beau de France. F° 2 v°[1]. » Le f° 2 v° est celui du manuscrit A 7 d'où la variante est tirée; et si vous vous reportez au paragraphe[2] consacré au classement des manuscrits A, vous y voyez que A 7 désigne le ms. de la Bibliothèque impériale coté 2655. Avec ce système, on ne publie pas une seule variante

1. P. 217.

2. Voyez la première partie de cette Introduction, chap. I, § 4, p. XXXIV.

Digitized by Google

sans en faire connaître la provenance; or il est très-intéressant pour l'historien comme pour le philologue de se rendre un compte exact de cette provenance.

Ce serait, qu'on ne l'ignore pas, se méprendre étrangement que de voir dans cette énumération de tous les manuscrits qui reproduisent la même variante un vain étalage d'érudition. Une leçon a plus ou moins de valeur selon le nombre, l'ancienneté, l'authenticité des manuscrits qui la fournissent. Relever cette leçon sans indiquer tous les exemplaires où on la trouve, c'est ne faire que la moitié de la tâche; c'est produire un témoignage sans offrir au public les moyens de l'apprécier et de le contrôler.

Notre édition ne donne que les variantes *historiques*, mais on a compris le mot *historique* dans son sens le plus large, comme on pourra s'en convaincre si l'on jette un regard sur l'énorme appendice de ce volume. Les variantes relatives aux dates, aux noms de lieu et de personne, qui sont historiques au premier chef, ont été l'objet d'une attention toute spéciale. On a pris soin de recueillir les leçons même défectueuses, toutes les fois qu'elles modifient essentiellement la forme d'un nom. Bref, on a rejeté seulement les variantes de pure forme, celles qui n'auraient ajouté au texte ni un fait ni un détail nouveau. Du reste, les philologues n'y perdront rien, car les mots et les tournures plus ou moins remarquables sont réservés pour le glossaire qui doit embrasser tous les manuscrits et toutes les variantes sans exception.

Le but qu'on s'est proposé, en ne publiant que les variantes historiques, a été moins d'économiser du temps et de l'espace que d'éviter les répétitions et

Digitized by Google

surtout de dégager nettement, de bien mettre en lumière ce qui appartient en propre à chaque rédaction. Tel est en effet le principal avantage du système adopté dans cette édition : il permet de comparer et de mesurer matériellement, de toucher pour ainsi dire du doigt les différences que les diverses rédactions du premier livre présentent entre elles. L'œuvre de Froissart ressemble à ces forêts où les arbres sont si rapprochés et si touffus qu'ils portent un ombrage trop épais : pour faire pénétrer davantage le jour et circuler la lumière dans les profondeurs de cette forêt, nous y avons percé des avenues, nous en avons élagué les broussailles et les branchages parasites.

On sera peut-être surpris de ne pas trouver ici un certain nombre de variantes d'un intérêt historique qui figurent dans l'édition de Dacier d'où elles ont sans doute passé dans celle de M. Kervyn de Lettenhove; mais il y avait une bonne raison de ne les pas reproduire : elles sont fausses. Il convient de citer quelques exemples à l'appui d'une assertion qui ne manque pas de gravité. La leçon : « huit[1] » dans l'édition de Dacier, p. 40, et dans celle de M. Kervyn, t. II, p. 168 au bas de la page; la leçon : « quatre cens » Dacier, p. 42 et M. Kervyn, t. II, p. 177; la

1. Une note de Dacier relative à ce passage prévient le lecteur que la leçon « huit » est, non une restitution pure et simple, mais une correction de l'éditeur. L'édition de Dacier dont il s'agit ici, commencée avant 1789, était en cours de publication lorsque la Révolution vint l'interrompre, et elle ne fut jamais reprise par son auteur; il n'en reste que des bonnes feuilles dont le beau caractère fait le plus grand honneur aux presses de l'Imprimerie royale. Notre exemplaire compte 632 pages, et il a été acheté à la vente du cabinet de feu Champollion-Figeac.

Digitized by Google

leçon : « mars » Dacier, p. 57 et M. Kervyn, t. II, p. 234 en note; la leçon : « neuf » Dacier, p. 64 et Kervyn, t. II, p. 273 en note : ces leçons et une foule d'autres dont il serait fastidieux de donner le détail, doivent être le résultat de mauvaises[1] lectures, car on n'a pu les retrouver dans aucun des nombreux manuscrits du premier livre; et pourtant tous ceux que Dacier et M. Kervyn ont compulsés ont été mis à contribution. L'illustre académicien français semble avoir commis la faute grave de laisser à des copistes le soin de recueillir les variantes de son édition : il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les erreurs abondent dans cette partie de son travail. La reproduction de ces erreurs dans la belle publication de M. Kervyn est un peu plus difficile à comprendre : peut-être faut-il l'expliquer en supposant que l'érudit belge a cru pouvoir emprunter des variantes garanties par le nom de Dacier, sans les soumettre à un contrôle préalable.

CHAPITRE III.

DU SOMMAIRE.

Le texte et les variantes forment deux parties qui, bien que distinctes par leur place respective, n'en sont pas moins inséparables; et si on les compare,

1. Le lecteur voudra bien remarquer qu'on s'est abstenu dans le cours de l'édition de signaler les fautes commises par les précédents éditeurs. Ici, force nous était de critiquer les autres, si nous ne voulions laisser croire qu'un certain nombre de variantes véritablement historiques ont été omises dans notre relevé. Il n'en est pas moins vrai que nous n'avons aucun goût, Dieu merci, pour ce genre de besogne. Qui sait d'ailleurs si notre paresse n'y trouve pas son compte?

Digitized by Google

les rapports qu'elles soutiennent se présentent sous un double aspect : tantôt, et c'est le cas le plus ordinaire, les variantes n'ajoutent au texte que des faits de détail et des développements plus complets; tantôt au contraire, la seconde et la troisième rédaction, qui ont fourni la majeure partie des variantes du premier livre, présentent de foncières différences, non-seulement entre elles, mais encore avec le texte, c'est-à-dire avec la première rédaction. Dans ce dernier cas, il n'y a évidemment rien autre chose à faire, même dans un sommaire, qu'à résumer les rédactions différentes en les publiant les unes à la suite des autres et selon l'ordre chronologique. Mais dans le premier cas, dans le cas où les variantes enrichissent le texte plutôt qu'elles ne le démentent, où les diverses rédactions, loin de se contredire, se complètent, il y a lieu d'assigner au sommaire un rôle vraiment important et jusqu'à un certain point original.

Il suffit de parcourir superficiellement l'ensemble de ce volume pour être frappé de la multitude innombrable de détails précieux disséminés çà et là, mais qui risquent d'échapper par leur éparpillement à l'attention des érudits eux-mêmes. Combien il serait désirable qu'il fût fait un choix, un triage intelligent de tout ce que l'on rencontre d'intéressant, soit dans le texte, soit dans les variantes! Combien il serait commode de trouver résumée, condensée dans une narration unique la matière historique éparse dans les diverses rédactions!

Le but principal de notre sommaire est précisément de répondre à ce besoin. C'est une tâche délicate, ardue, nécessairement imparfaite comme toute

Digitized by Google

besogne composite, pleine de difficultés de plus d'un genre qu'on ne se flatte nullement d'avoir surmontées; mais l'utilité et la commodité qui doivent résulter d'un pareil travail rendront le lecteur, on l'espère du moins, indulgent pour les fautes inévitables de l'exécution.

Notre sommaire ne pouvait atteindre le but proposé sans prendre des développements relativement considérables. Aussi a-t-il le caractère d'une traduction à peu près littérale dans tous les passages que leur importance rend dignes d'une attention plus spéciale. Un cadre aussi large a permis en outre d'identifier presque tous les noms de lieu et de restituer les noms de personne sous leur forme moderne. Lorsqu'il s'agit de noms peu connus ou d'identifications et de restitutions plus ou moins sujettes à controverse, on a placé des notes au bas des pages pour expliquer et, s'il y a lieu, justifier la solution que l'on a adoptée. On a souligné les noms que l'on n'a pu parvenir à identifier afin d'appeler sur ces petits problèmes l'attention d'érudits plus spéciaux et plus compétents. Il n'a été apporté du reste au texte de Froissart que de très-légères et très-rares corrections de détail qui modifient çà et là un prénom, un nom ou une date, et ces corrections sont toujours mises entre parenthèses. Ainsi conçu, notre sommaire ne tient sans doute pas lieu d'un glossaire ou de tables géographique et onomastique; mais il aidera peut-être à attendre avec moins d'impatience ce complément indispensable de notre édition. Ce n'est pas encore la critique, mais c'est déjà l'élucidation aussi complète que possible du premier livre des Chroniques.

Digitized by Google

Ce sommaire est divisé en un certain nombre de chapitres dont chacun comprend une série de faits qui se relient entre eux et présentent un caractère d'unité véritable. Ces chapitres pourraient donner lieu à autant de dissertations critiques qui seraient destinées, dans une publication en quelque sorte parallèle, à compléter et à contrôler l'œuvre de Froissart à l'aide de tous les documents contemporains, imprimés ou manuscrits. Dans ces dissertations, on poserait à propos de chacun des chapitres du sommaire, et l'on essayerait, s'il était possible, de résoudre les trois questions suivantes : 1° Froissart a-t-il puisé son récit dans un autre chroniqueur, ou l'a-t-il tiré de son propre fonds ? 2° Quelles modifications ont été apportées au récit primitif dans les rédactions successives du premier livre ? 3° Enfin, quelle est la part de la vérité et celle de l'erreur dans le texte des Chroniques ? Ces dissertations critiques permettraient de rassembler et de grouper en quelque sorte toute la matière historique du quatorzième siècle autour de l'œuvre de Froissart : les témoins si nombreux et si divers de cette curieuse époque seraient entendus tour à tour, mais c'est le chroniqueur de Valenciennes qui conduirait le chœur.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

DE L'ORTHOGRAPHE, DE LA PONCTUATION ET DE L'ACCENTUATION.

L'orthographe du texte comme des variantes est la reproduction fidèle des manuscrits. On attache tant de prix à cette fidélité qu'on n'a reculé devant aucun voyage, aucune dépense, aucun sacrifice pour l'obtenir. Il n'y a pas dans ce volume et il n'y aura pas, s'il plaît à Dieu, dans les volumes suivants une seule ligne qui n'ait été copiée ou collationnée par l'éditeur lui-même; et c'est là certainement le principal titre qui recommandera notre édition à l'indulgence des juges impartiaux.

Cette fidélité littérale devait être ici d'autant plus recherchée qu'il y a plusieurs bonnes raisons de ne rien entreprendre pour le texte de Froissart qui rappelle, par exemple, le beau travail de correction et de restitution fait récemment sur Joinville par notre vénéré maître M. Natalis de Wailly. D'abord, les manuscrits du premier livre, d'après lesquels on a établi le texte proprement dit ainsi que la plus grande partie des variantes, sont à peu près contemporains de l'époque où vivait l'auteur; ensuite, il ne nous reste de Froissart aucun manuscrit, sinon autographe, au moins incontestablement original, qui puisse fournir à la critique le solide point d'appui que le savant auteur des *Éléments de Paléographie* a trouvé dans les chartes émanées de la chancellerie de Joinville. On peut ajouter que, quand même ce manuscrit qui nous manque existerait, il ne devrait être

Digitized by Google

considéré comme un criterium sûr que pour une certaine période, car qui sait si les différentes phases de la vie errante et vagabonde du chroniqueur n'ont pas amené des modifications successives et correspondantes dans sa langue ou du moins dans son orthographe? Ces observations s'appliquent aussi bien aux poésies de Froissart qu'à sa prose. Il est vrai que la rime garantit contre les altérations des scribes la phonétique des syllabes finales de chaque vers ou du moins permet de la restituer sûrement; mais qui nous dit que le versificateur n'a pas en certains cas modifié plus ou moins son orthographe ordinaire pour les besoins de la rime? Il faut aussi faire la part de ce qu'il doit y avoir de factice dans la langue de ces poëmes de cour. Il est certain, toutefois, que l'on retrouve dans le célèbre manuscrit des poésies de Froissart conservé à la Bibliothèque impériale le bizarre mélange de formes wallonnes et françaises, tantôt conformes, tantôt contraires aux règles anciennes, qui distingue la prose du chroniqueur.

Quoi qu'il en soit, il y a une raison plus haute et pour ainsi dire plus philosophique de ne point tenter la correction des fautes, des irrégularités qu'on retrouve, non-seulement dans les divers manuscrits des Chroniques, mais encore dans tous les textes qui datent de la même époque : supprimer ces fautes, en effet, ce serait enlever à la langue du chroniqueur de Valenciennes son caractère réel, historique, le trait distinctif qui la recommande surtout à l'attention des savants et qui fait des Chroniques un monument d'une incomparable importance pour les philologues aussi bien que pour les lettrés et les érudits appliqués à l'observation des événements.

Digitized by Google

Tout se tient dans ce vaste organisme qui compose la vie des sociétés, et la décadence de la langue accompagne toujours celle des institutions et des mœurs. C'est là l'un des faits les mieux établis et en même temps l'un des enseignements les plus graves que puisse offrir l'étude du passé; mais jamais cette vérité n'a été plus éclatante qu'en France au quatorzième siècle. A cette époque, l'organisation féodale, après avoir atteint son apogée dans les siècles précédents, est déjà en pleine dissolution, et la centralisation monarchique, qui doit aboutir au despotisme de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV, vient à peine d'essayer ses forces sous Philippe le Bel et n'a pas encore réussi à se constituer : la société, ainsi qu'il arrive toujours dans ces temps de crise, est en proie à la confusion, au désordre, à tous les maux de l'anarchie. Il se produit alors un phénomène bien digne d'être médité et approfondi. Sous l'influence de causes diverses, la langue du quatorzième siècle en général, celle de Froissart en particulier, revêt le même caractère mixte, bâtard, de transition que l'époque dont elle est l'expression, que la société qui la parle : comme cette société, elle est pleine de désordre, d'irrégularités, d'incohérences, parce que tantôt elle suit les règles de l'ancien français, et tantôt elle s'en affranchit pour prendre le caractère qu'a conservé le français moderne. D'ailleurs, si la royauté, qui tend depuis longtemps à absorber les pouvoirs locaux, est loin encore d'avoir atteint ce but à l'époque de Froissart; l'idiome de l'Ile-de-France, de son côté, quoiqu'il pénètre et altère de plus en plus, à la même époque, les dialectes des autres provinces, ne les a pas néanmoins supplantés; il en résulte un pêle-

Digitized by Google

mêle provisoire qui, se régularisant peu à peu, doit devenir un jour la langue définitive. Un éditeur des Chroniques commettrait donc une étrange méprise s'il ne reproduisait pas avec un soin scrupuleux ces irrégularités, ces incohérences, ce pêle-mêle. Il ne pourrait les corriger sans fausser la réalité, sans rompre, par conséquent, avec la méthode scientifique, pour tomber dans la pure fantaisie; autant vaudrait supprimer l'histoire.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que des fautes qui proviennent de l'état général, et pour ainsi dire organique de la langue; quant à celles qui ne peuvent être attribuées qu'à la négligence ou à la distraction des copistes, et qui ont, comme on dirait en pathologie, le caractère de lésions purement superficielles et accidentelles, un éditeur intelligent, consciencieux, n'a pas seulement le droit, il a le devoir strict de les effacer et de les corriger[1].

Le caractère mixte, composite de la langue de Froissart est d'autant plus sensible dans le premier livre, que les meilleurs, les plus importants manuscrits de ce livre sont écrits en dialecte wallon. Or, on sait que l'une des particularités de ce dialecte, c'est qu'il a maintenu plus longtemps que les autres la distinction du cas sujet et du cas régime, fonda-

1. La distinction capitale que nous essayons de marquer ici s'applique, du moins dans une certaine mesure, aux ouvrages de la décadence grecque et latine aussi bien qu'à ceux qui représentent la décomposition de l'ancien français. On n'a pas tenu peut-être un compte suffisant de cette distinction lorsqu'on a publié, au seizième siècle et même de nos jours, certains auteurs de la basse latinité ou de la basse grécité. C'est surtout en matière de langage, ce perpétuel *devenir*, que la méthode naturaliste et scientifique, propre à notre siècle, doit remplacer l'abus du dogmatisme classique.

Digitized by Google

mentale dans l'ancien français. Un passage de ce volume offre un curieux exemple de cet archaïsme. Dans ce passage, *abbes* du nominatif *abbas*, est toujours employé au cas sujet, et *abbet*, formé sur l'accusatif *abbatem*, au régime[1].

La ponctuation a été l'objet d'une attention toute spéciale, et l'on peut dire que ce détail, en apparence infime, donne à notre édition un aspect entièrement nouveau. Qui ne se rappelle avoir vu dans les éditions antérieures, ces phrases vraiment interminables dont les divers membres, enchaînés ensemble par la conjonction *et* indéfiniment répétée, s'embarrassent et s'entravent en quelque sorte les uns les autres? Toutes les fois que le sujet est sous-entendu en tête d'une phrase, comme il arrive d'ordinaire si ce sujet est un pronom, les précédents éditeurs n'ont presque jamais placé devant cette phrase un point; dans ce cas, ou bien ils se sont abstenus de tout signe de ponctuation, ou bien ils n'ont mis qu'un point et virgule, ou même qu'une simple virgule. L'éditeur de ce volume a suivi d'autres errements : il a remplacé très-souvent par des points les virgules dont on avait un peu abusé jusqu'à ce jour, de telle sorte que là où le texte ne formait naguère qu'une seule phrase, le lecteur en trouvera maintenant quatre ou cinq. Outre que cette innovation s'appuie sur l'autorité de quelques manuscrits anciens[2], elle a l'avantage d'imprimer au récit une allure plus dégagée, plus facile, plus rapide, plus conforme, en un mot, au véritable

1. Voyez p. 168, lignes 16 et 28.

2. On peut citer notamment le manuscrit de la Bibl. imp., coté 6477 à 6479 = B1 d'après lequel a été établi le texte du premier livre et où la fin de chaque phrase est marquée par des points.

Digitized by Google

génie de Froissart. Si l'on prend la peine de comparer sous ce rapport les dernières éditions, on verra que le système de ponctuation adopté dans la nôtre change complétement et peut-être heureusement la physionomie du texte des Chroniques.

On sait qu'il n'y a pas trace de nos signes d'accentuation dans les manuscrits; cette absence d'accents, tels du moins que nous les entendons aujourd'hui, donne lieu à certaines difficultés quand il s'agit d'imprimer d'anciens textes français. Les Allemands, qui ignorent la mesure et ne s'arrêtent pas volontiers aux moyens termes, ont mis récemment à la mode l'orthographe dite diplomatique; ils publient les monuments de notre vieille langue, en les calquant pour ainsi dire, et sans y ajouter le moindre signe d'accentuation. On a rejeté dans cette édition un système aussi absolu, et l'on a fait usage des accents, du moins dans une certaine mesure; mais *le lecteur est expressément prévenu qu'on n'entend engager, par l'emploi ou la nature de ces accents, aucune question de prononciation.* Si l'on a mis, par exemple, un accent aigu, grave ou circonflexe sur une voyelle, on ne prétend pas dire que cette voyelle se prononçait de telle façon plutôt que de telle autre; on veut simplement indiquer qu'elle n'était pas muette.

C'est ici évidemment affaire d'empirisme, non de logique et de science. La commodité, l'agrément du lecteur, qui nécessite cet empirisme et le justifie, doit passer avant toute autre considération. Employer les accents toutes les fois qu'ils sont consacrés par l'usage et que le texte y peut gagner quelque chose en clarté, et ne les admettre que dans ce cas; tel est le

Digitized by Google

double principe qui domine le système d'accentuation adopté par l'éditeur.

En vertu de ce principe, on a conservé les accents que l'orthographe moderne a pris l'habitude de mettre sur certains mots qui sont parfaitement semblables d'aspect et ne laissent pas néanmoins d'avoir une acception différente, par exemple, sur *à* préposition et *où* adverbe, afin de les distinguer pour l'œil de *a* verbe et de *ou* conjonction; en revanche, on a supprimé les signes d'accentuation que l'usage actuel inscrit sur les voyelles initiales ou intérieures d'un grand nombre de vocables, comme dans pénétrer, révéler, éternel, âcreté, parce que ces signes n'ajoutent absolument rien à la clarté de la phrase. L'accent n'a été maintenu sur la voyelle que dans les syllabes qui portaient en latin l'accent tonique, sur la finale dans esperé, amé, dont les prototypes sont sperátus, amátus, sur la pénultième dans espère, aime, premierre, qui correspondent à spérat, ámat, primária.

Il importe de faire remarquer que, dans ces deux derniers exemples, comme du reste dans tout le cours de notre édition, l'accent ne surmonte la pénultième ni dans aime ni dans premierre, quoique d'après le principe posé tout à l'heure cette pénultième doive être accentuée. C'est que la notation *ai* dans le premier de ces mots et le redoublement de la consonne *r* dans le second équivalent à notre accent : là où l'orthographe moderne aurait écrit ème, là où elle écrit première, l'orthographe ancienne écrivait presque toujours aime, elle écrivait souvent premierre. En conservant cette orthographe archaïque, avec sa valeur propre au point de vue de l'accentuation, par-

Digitized by Google

tout où il la trouve observée dans les manuscrits, l'éditeur n'a fait que se conformer au système actuel qui admet les mêmes anomalies : tandis que nous mettons aujourd'hui l'accent sur la pénultième suivie d'une muette dans premi*è*re, fid*è*le, esp*è*ce, n'écrivons-nous pas sans accent, mais avec le redoublement de la consonne v*e*rre, cru*e*lle, par*e*sse, selon les errements de l'orthographe ancienne ?

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

DE LA VALEUR HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DU PREMIER LIVRE.

CHAPITRE I.

DE LA PARTIALITÉ ET DE LA SINCÉRITÉ DE L'AUTEUR DES CHRONIQUES.

Froissart a donné à ses récits le titre qui leur convient réellement en les appelant des Chroniques : c'est ce qu'il ne faut pas perdre un seul instant de vue lorsqu'on veut l'apprécier équitablement, car on ne saurait sans injustice demander à un écrivain autre chose que ce qu'il a voulu faire. S'entourer de tous les renseignements, peser tous les témoignages, les contrôler les uns par les autres, essayer d'y démêler la part de la vérité et celle de l'erreur : c'est le devoir, c'est l'honneur de l'historien vraiment digne de ce beau nom. Froissart n'eut jamais une ambition aussi élevée, et l'on peut ajouter qu'il eut raison de ne pas l'avoir. Le clerc de la reine Philippe, le curé des Estinnes-au-Mont, le chapelain de Gui de Blois vécut toujours dans une position plus ou moins subalterne qui ne lui assurait pas l'indépendance absolue ni peut-être les ressources matérielles indispensables de son temps pour se placer dans les conditions où l'histoire proprement dite peut éclore et

Digitized by Google

fleurir. En outre, la plus grande partie de ses Chroniques est consacrée à la narration des événements contemporains; or il est impossible, quand il s'agit de faits trop rapprochés, d'atteindre l'harmonie de la composition, la justesse des proportions par où se manifeste, dans la forme en même temps que dans le fond, cet esprit de justice distributive qui est l'âme de l'histoire. Pour atteindre ou plutôt pour poursuivre sûrement un but si difficile, la prudence commande d'attendre que les événements se soient massés dans la perspective des siècles. Soit donc que Froissart ait obéi à la nécessité, soit qu'il ait suivi son instinct, soit même, si l'on veut, qu'ayant surtout égard à sa commodité, il ait cédé à des calculs plus ou moins égoïstes, on ne serait nullement fondé à lui reprocher, dès l'instant où il s'appliquait au récit des faits contemporains, de n'avoir écrit que des Chroniques.

Les obligations qui incombent à l'annaliste sont beaucoup moins sévères et moins étroites que celles auxquelles est astreint l'historien véritable. Enregistrer pour ainsi dire au jour le jour les événements les plus marquants tels qu'il les entend raconter autour de lui : là se borne la tâche modeste du chroniqueur. Aussi, tandis que la sincérité de l'historien ne va pas sans l'impartialité et sans la critique judicieuse des divers témoignages; il suffit au chroniqueur, pour être sincère, de ne pas transmettre un écho trompeur, mensonger, des bruits d'alentour : la fidélité de la reproduction est tout ce que l'on attend de sa bonne foi.

A ce point de vue, qui est le seul équitable, on doit rendre hommage à la sincérité de Froissart. Dans les

Digitized by Google

récits qu'il fait de première main, on admire généralement, avec la fidélité en quelque sorte minutieuse de certains détails, cette fidélité plus haute et vraiment supérieure qui reproduit jusqu'à la couleur des temps et des lieux, jusqu'au geste et à l'accent des personnages et qui est le privilége des grands artistes.

Non-seulement le chroniqueur n'a pas besoin, comme l'historien, de concilier, de fondre dans une harmonie générale les diverses parties de son œuvre, mais encore il n'est pas tenu à la rigueur de mettre d'accord les récits différents qu'il donne du même fait, pourvu qu'il rapporte fidèlement dans chacun d'eux ce qu'il a entendu raconter. En d'autres termes, plus heureux que l'historien qui doit s'efforcer de dégager la vérité, l'annaliste n'a qu'à transmettre exactement l'information telle qu'il l'a reçue, si incomplète, si partiale qu'elle puisse être, pour s'acquitter envers son lecteur.

Froissart a largement usé et parfois, il faut bien en convenir, un peu abusé de ces immunités du genre inférieur qu'il avait adopté. Avec un courage, une persévérance infatigables, il a composé à d'assez longs intervalles trois rédactions de son premier livre profondément distinctes les unes des autres, mais il paraît n'avoir jamais songé à faire ce qu'on appellerait aujourd'hui la critique comparée de ces différentes rédactions. Il ne tente nulle part de les confronter, de les rapprocher ou de les opposer entre elles. Qu'elles se confirment ou qu'elles se contredisent, on dirait que peu lui importe. Il raconte le même événement une seconde, une troisième fois, avec une allure aussi dégagée et sans plus de souci de ses

Digitized by Google

récits antérieurs que quelqu'un qui y serait complétement étranger. Cette habitude est constante, et l'on ne peut guère citer comme exception qu'un curieux passage du manuscrit de Rome, c'est-à-dire de la troisième rédaction où Froissart, non content d'adopter une version tout à fait contraire à celle qu'on trouve dans les deux rédactions précédentes, prend la peine de reproduire sa première version pour la contredire et y opposer le démenti le plus formel[1].

On n'aurait le droit d'adresser des reproches à l'auteur des Chroniques que s'il avait voulu donner le change sur le caractère borné, exclusif, intéressé et par suite plus ou moins partial des témoignages qui ont servi de base à ses récits. Ne semble-t-il pas avoir prévu cette objection lorsque, dans la première rédaction, avant de raconter la bataille de Crécy, il prévient loyalement le lecteur qu'il est surtout redevable de sa narration à des chevaliers du parti anglais? « Il n'est nulz homs, tant fust presens à celle journée, ne euist bon loisir d'aviser et ymaginer toute la besongne ensi que elle ala, qui en seuist ne peuist imaginer ne recorder le verité, especialement de le partie des François, tant y eut povre arroy et ordenance en leurs conrois. *Et ce que j'en sçai, je le seuch* LE PLUS *par les Englès qui imaginèrent bien leur couvenant*[2]. » Au contraire, l'auteur de la seconde rédaction fait douter de sa parfaite bonne foi quand, après avoir décrit la journée de Crécy dans un tableau dont les traits principaux trahissent une origine purement française, il ajoute néanmoins les lignes

1. Cf. la page 221 des variantes, lignes 1 à 14 avec la p. 18, lignes 24 à 30 du texte. — 2. Ms. 6477, f° 187 v°.

Digitized by Google

suivantes : « ... Si comme cil le tesmoingnent qui y furent *tant d'ung lés comme de l'autre,* et par lesquelx le pure verité en est escripte[1]. » Mais ces cas sont rares, et d'ordinaire nul défaut de sincérité ne vient altérer la fidélité pure et simple de reproduction qui recommande les Chroniques, alors même que l'auteur a composé sa narration sous la dictée de témoins intéressés, par conséquent avec un caractère de partialité plus ou moins notoire.

Il ne faudrait pas se méprendre sur le caractère habituel des variantes plus ou moins importantes qu'on remarque entre les diverses rédactions. Ce n'est pas précisément que Froissart dise blanc dans l'une après avoir dit noir dans l'autre : ce qui ressort surtout de ces divergences, c'est que les témoins dont le chroniqueur a successivement reproduit la version, placés dans des camps opposés, ont envisagé le même fait d'un point de vue différent. L'infatigable auteur des trois rédactions du premier livre visait sans doute beaucoup moins à représenter toutes les faces de la réalité historique qu'à plaire aux maîtres et seigneurs dont il a recueilli les bienfaits tour à tour; mais qu'importe, puisque, si, comme nous le croyons, il a été chaque fois un narrateur aussi fidèle que partial, le résultat est le même pour la postérité ! Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, dit le proverbe. Froissart a frappé à toutes les cloches et nous fait entendre ainsi tous les sons. Son premier livre si riche, si touffu, avec ses rédactions différentes et parfois contradictoires, avec ses variantes infinies, rappelle tout à fait ces carillons fameux des Flandres

1. Ms. d'Amiens, f° 93.

Digitized by Google

qui ébranlent les airs par une cadence à la fois si variée et si profonde. Seulement, à la différence des carillonneurs de Bruges ou d'Anvers, l'auteur des Chroniques n'essaye pas de fondre sous son clavier tant de timbres, tant de bruits divers : il se contente de les noter fidèlement pour les transmettre à la postérité, laissant à celle-ci le soin d'en dégager cette harmonie de l'histoire qui s'appelle la vérité.

Cette fidélité de reproduction a été d'autant plus facile à Froissart qu'il ne paraît animé d'aucun sentiment de haine contre quelqu'un ou contre quelque chose : il ignore toute espèce de fanatisme; il n'est obsédé d'aucune de ces passions de caste ou de nationalité qui offusquent la vue et troublent le jugement. S'il n'avait eu soin de nous dire qu'il fut prêtre, on l'aurait deviné difficilement en lisant ses Chroniques[1]; né dans les rangs du peuple, il se préoccupe de la noblesse outre mesure et montre pour elle une complaisance, une indulgence parfois excessive; s'il aime avec une tendresse particulière et vraiment filiale le Hainaut sa patrie, une prédilection si naturelle ne le rend point injuste pour les autres pays. A le bien prendre, notre chroniqueur

1. Il est curieux de comparer sous ce rapport Froissart aux chroniqueurs des siècles précédents : le curé des Estinnes, le chanoine de Chimay, est beaucoup plus dégagé des préoccupations ecclésiastiques qu'un Villehardouin ou un Joinville, par exemple; il a davantage ce qu'on peut appeler *l'esprit laïque*, cet esprit qui a dispensé la France au seizième siècle de se faire protestante, et auquel la Révolution française doit ce qu'elle a de sain, la partie malsaine ayant été recueillie dans l'héritage de la centralisation monarchique. Il faut juger l'arbre par ses fruits : la France, animée de cet esprit large, qui est l'une des faces de son génie, a joui de la *liberté religieuse* dans les mœurs aussi bien que dans les lois avant les pays de l'Europe qui ont embrassé la Réforme.

Digitized by Google

porte en son âme un idéal qui est l'unique objet de son culte, qui lui dicte ses jugements sur les faits ainsi que sur les individus : cet idéal, moins étroit que le patriotisme, presque aussi ardent que la foi religieuse, c'est l'esprit chevaleresque.

Cet esprit chevaleresque, qui a constitué tout à la fois l'une des grandeurs et l'une des faiblesses du moyen âge en général et du quatorzième siècle en particulier, est aussi la source des meilleures qualités et des défauts les plus saillants qu'on remarque dans les Chroniques. Si, comme on l'a dit plus haut, Froissart néglige de mettre de l'unité dans ses diverses rédactions, c'est qu'évidemment, malgré la curiosité naturelle de son esprit, il n'attache qu'un prix assez médiocre aux circonstances accessoires, aux détails de la narration : ce qui l'intéresse, ce qui l'émeut, ce qui le passionne par-dessus tout, c'est l'idéal même qui a été le principe vivifiant des hauts faits qu'il raconte, c'est-à-dire la chevalerie. Aussi, l'on remarquera que notre chroniqueur s'écarte volontiers de sa réserve habituelle pour juger les faits ou les hommes et manifester ses propres sentiments si l'honneur chevaleresque est sérieusement en jeu, et dans ce cas on peut avoir toute confiance en son impartialité.

C'est en effet la gloire du quatorzième siècle, de ce siècle d'ailleurs si misérable, que l'esprit magnanime, héroïque de la chevalerie, y exerça dans l'opinion sinon dans les actes un empire incontesté et reconnu de tous. En s'inspirant de cet esprit, un chroniqueur placé comme Froissart dans une position dépendante pouvait prononcer un jugement sévère sur tel ou tel grand personnage sans encourir

Digitized by Google

la disgrâce des protecteurs puissants qui se trouvaient plus ou moins directement atteints par ce jugement. Pour s'en convaincre, il suffit de lire plus loin ce que Froissart dit à plusieurs reprises de la déloyauté de Jean III duc de Brabant envers Philippe de Valois, déloyauté dont un brave chevalier nommé Léon de Crainhem fut si honteux d'avoir été l'instrument qu'il en mourut. Rien assurément ne forçait notre chroniqueur à emprunter à Jean le Bel le récit de cette vilaine action; et pourtant dans ses deux premières rédactions, composées à une époque où il avait tout intérêt à ménager la fille de Jean III, Jeanne, femme de Wenceslas, dont il recevait annuellement les bienfaits, il a fait ressortir, il a flétri avec une certaine insistance la mauvaise foi du père de la duchesse de Brabant[1]. Appliquées aux jugements rendus à ce point de vue élevé, les protestations d'indépendance[2] que l'auteur des Chroniques a pris soin de renouveler dans les diverses parties de son ouvrage, méritent une entière créance. Robert de Namur, Wenceslas, Gui de Blois étaient, comme Froissart lui-même, trop animés de l'esprit de leur temps pour avoir seulement l'idée d'exercer une influence, une pression quelconque sur leur protégé en ce qui touche à la chevalerie et à l'honneur chevaleresque.

Lors donc que Froissart a varié dans ses sentiments, dans ses jugements soit sur les individus, soit sur les peuples, on peut être sûr qu'il a modifié sa manière de voir en toute liberté, en toute sincérité.

1. P. 151, 161, 437, 438. Cf. Jean le Bel, éd. de M. Polain, t. I, p. 149 et 150.

2. Voyez plus haut, p. LIV.

Digitized by Google

Rien n'est plus curieux à cet égard que le changement qui s'est opéré dans les dispositions de notre chroniqueur à l'endroit des Anglais : après les avoir admirés d'abord presque sans réserve, notamment dans la première rédaction de son premier livre, il finit par les juger dans la troisième rédaction de ce même livre avec la sévérité la plus perspicace. On se rendra aisément compte de ce changement si l'on se rappelle ce que nous disions tout à l'heure, à savoir que l'auteur des Chroniques se place toujours, pour juger les peuples aussi bien que les individus, au point de vue de la chevalerie.

La première rédaction où Froissart exalte surtout les Anglais, a été composée, comme on l'a vu plus haut, de 1369 à 1373. A cette époque, Froissart venait de passer huit années à la cour d'Édouard III comme clerc de Philippe de Hainaut, sa compatriote et sa protectrice, qui l'avait comblé de faveurs. Toutefois, on se tromperait sans nul doute en attribuant seulement à la reconnaissance personnelle l'enthousiasme pour l'Angleterre qui éclate à toutes les pages de la première rédaction : cet enthousiasme a une autre cause plus noble encore et surtout plus désintéressée. La première rédaction ne comprenait, du moins sous sa seconde forme, que la partie du règne d'Édouard III antérieure à 1373, et l'on sait que cette brillante période, signalée par les victoires de Crécy et de Poitiers, marque l'apogée de la gloire et de la puissance anglaise. Durant le même temps, la noblesse normande, transplantée de l'autre côté du détroit, lutta d'esprit chevaleresque non moins que de courage avec la noblesse française; et quand on vit le jeune vainqueur de Poitiers servir à table son

Digitized by Google

royal prisonnier, un tel acte de courtoisie souleva l'admiration de l'Europe entière. Comment Froissart, l'historien, j'allais dire, le chantre de la chevalerie, n'aurait-il pas ressenti, lui aussi, pour l'Angleterre d'Édouard III et du Prince Noir, un enthousiasme qui ne fut jamais ni plus légitime ni plus universel?

Tout était bien changé lorsque, trente ans plus tard, notre chroniqueur, devenu chanoine de Chimay, entreprit d'écrire la troisième rédaction de son premier livre. L'infortuné Richard II, dépouillé de sa couronne par un usurpateur, venait de périr misérablement après avoir subi les plus indignes traitements; et Froissart avait dû éprouver une profonde douleur en voyant disparaître dans la personne de ce prince, qui l'avait si bien accueilli lors de son dernier voyage en Angleterre, le petit-fils de Philippe de Hainaut, le fils du Prince Noir, le rejeton d'une dynastie qu'il aimait[1]. D'ailleurs, comme ces tempêtes qui soulèvent jusqu'à la surface les monstres endormis au sein des mers, les troubles précurseurs de la déposition, de la mort de Richard avaient mis à nu et pour ainsi dire déchaîné ce fond d'égoïsme effréné, indomptable, barbare au besoin, que recouvre d'ordinaire le flegme de la race anglo-saxonne. A partir de ce moment, il est visible que l'Angleterre cesse d'apparaître à notre chro-

1. Justice a été rendue à Richard II par un digne compatriote de Froissart, M. H. Wallon dans son beau livre intitulé : *Richard II, Épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre*. Paris, Hachette, 1864, 2 vol. in-8°. Un art discret est mis dans cet ouvrage au service d'une science approfondie, d'une conviction pleine de chaleur contenue; le passé y est étudié pour lui-même, et l'on n'y trouve aucune de ces allusions par ou les *partisans* déguisés en historiens mettent ce qu'ils appellent l'amorce aux passions de leurs contemporains. Aussi le livre de M. Wallon a-t-il échappé à la mode, mais en revanche il ne se fanera pas.

Digitized by Google

niqueur comme la terre chevaleresque par excellence. Froissart se dégoûte du pays des Lancastre et de leurs sicaires sous l'empire du même sentiment qui le remplissait naguère d'admiration pour la patrie des Chandos; et s'il continue de rendre justice dans sa troisième rédaction aux fortes qualités de la nation anglaise, on s'aperçoit aisément qu'il ne lui accorde plus comme autrefois sa sympathie.

Il est une nation au sujet de laquelle les sentiments de Froissart n'ont jamais varié : c'est la nation allemande pour laquelle il laisse percer partout l'aversion la plus profonde. Il importe d'autant plus de constater ici ce fait qu'on y trouve l'occasion de signaler un trait saillant du caractère de notre chroniqueur qui n'est pas une des moindres garanties de sa sincérité, je veux dire le désintéressement. Il n'y eut jamais d'âme plus française que celle de Froissart, parce qu'il n'y eut jamais d'âme plus chevaleresque et plus désintéressée. Admirer le courage, l'honneur, la générosité, la magnificence, la beauté et faire partager, en les racontant dignement, cette admiration à la postérité : tel semble avoir été le but dominant du chroniqueur d'un bout à l'autre de sa carrière; le souci de sa personne, de ses intérêts ne paraît avoir joué dans sa vie qu'un rôle tout à fait secondaire. Froissart sait joindre, comme les génies vraiment français, à l'activité féconde, à l'inspiration créatrice, au labeur tenace, l'esprit de désintéressement et l'absence de préoccupation personnelle, tandis que dans d'autres pays, l'égoïsme plus ou moins âpre des artistes hors ligne est presque toujours le principal ressort de leur force. Il ne faut donc pas s'étonner si l'auteur des Chroniques juge sévèrement

Digitized by Google

les Allemands et s'il saisit toutes les occasions d'exprimer cette sévérité. Ce qu'il leur reproche avec insistance, c'est d'être dévorés d'une convoitise insatiable, c'est de présenter dans leur caractère un mélange inouï d'insolence et de platitude, c'est de faire prendre en dégoût les qualités mêmes qui les distinguent, en les mettant toujours au plus offrant et dernier enchérisseur[1]. Du reste, le mépris pour la bassesse et la vénalité tudesques n'est pas moins marqué dans la chronique de Jean le Bel[2]. Cet esprit désintéressé, chevaleresque, constituait évidemment, dès le quatorzième siècle, une sorte de courant moral qui creusera toujours, qu'on ne l'oublie pas, un fleuve cent fois plus large et plus profond que le Rhin entre l'Allemagne et la France de l'Escaut ou de la Meuse. Toutefois, Jean le Bel et Froissart ont peut-être conclu un peu vite du particulier au général; ils se seraient montrés plus justes en admettant des circonstances atténuantes : l'âpreté au gain est le défaut des races laborieuses et intelligentes, mais pauvres. Quant à la servilité obséquieuse, elle est la dépravation du penchant le plus profond, le plus caractéristique des natures germaniques qui les porte à l'enthousiasme en présence de toutes les manifestations de la force. L'Allemagne est essentiellement naturaliste : elle n'a pas seulement le génie, elle a le culte de la force. La France, au contraire, est humaine par excellence: sans doute elle est loin de manquer de ce génie de la force sans lequel il n'y a point de grande race, mais elle y joint

1. P. 395, 437, 449. On retrouvera des passages analogues et plus significatifs encore dans tous les volumes de cette édition.

2. Voyez Jean le Bel, édit. Polain, t. I, p. 122, 125, 133.

Digitized by Google

une adoration de la faiblesse, du malheur qui va parfois jusqu'à je ne sais quelle folie sublime. Aussi, je le dis avec une conviction moins ardente que raisonnée, le jour où notre généreuse nation disparaîtrait de la scène du monde, c'est le cœur même de l'humanité qui aurait cessé de battre.

Soit que l'on compare les diverses rédactions du premier livre au point de vue de leurs ressemblances, soit qu'on les confronte sous le rapport de leurs divergences, on voit que l'esprit désintéressé, chevaleresque de Froissart et la fidélité, sinon l'impartialité de ses récits, ressortent victorieusement de cette comparaison. Les limites imposées à cette Introduction ne permettent pas d'entreprendre ici un pareil travail qui trouverait mieux sa place dans les dissertations critiques dont le plan a été esquissé plus haut[1]. Cette publication, on peut le dire dès maintenant, confirmera pleinement, au point de vue de la sincérité des sentiments et des jugements, le témoignage que Froissart se rend à lui-même, lorsqu'il dit dans le prologue de la première rédaction revisée : « .... J'ai ce livre hystoriiet et augmenté.... à le relation et conseil des dessus dis, *sans faire fait, ne porter partie, ne coulourer plus l'un que l'autre,* fors tant que li biens fais des bons, de quel pays qu'il soient, qui par proèce l'ont acquis, y est plainnement veus et cogneus, car *de l'oublier ou esconser, ce seroit* PECHIÉS[2].... »

1. Voyez la seconde partie de cette Introduction, chap. III, p. XCVIII.
2. P. 1 et 2.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DE L'EXACTITUDE RELATIVE DE FROISSART.

La conscience de Froissart n'est pas moins incontestable que sa bonne foi; mais, de même que celle-ci n'empêche pas toujours la partialité, la conscience de l'auteur des Chroniques n'exclut point, hélas! un fréquent défaut de critique. Il serait souverainement injuste de demander à un chroniqueur qui a dû composer la plupart de ses récits d'après des témoignages purement oraux l'exactitude matérielle qu'il est si facile d'atteindre aujourd'hui grâce aux ressources de tout genre mises à la disposition des historiens depuis la découverte de l'imprimerie.

Si l'on veut apprécier équitablement le degré de conscience apporté par Froissart dans la recherche de la vérité, il le faut comparer sous ce rapport aux autres annalistes ses contemporains : on verra que la comparaison n'est nullement défavorable au chroniqueur de Valenciennes.

Assurément, ce qu'il y a de plus défectueux dans l'œuvre de Froissart, c'est sa chronologie et sa géographie ou plutôt sa stratégie; et pourtant il est loin de fausser les dates, de confondre et d'estropier les noms au même degré que tel autre chroniqueur de la même époque, Jean le Bel, par exemple. Quelques-unes des plus grossières erreurs de ce volume, Cardueil ou Carlisle placé en *Galles*[1], *Guillaume*[2] de

1. Voyez Jean le Bel, *Chroniques*, édit. Polain, t. I, p. 46. Cf. Froissart, t. I de notre édition, p. 50.
2. Jean le Bel, t. I, p. 80. Cf. Froissart, t. I, p. 78.

Digitized by Google

Douglas et *Louis*[1] de Crainhem substitués à Jacques de Douglas et à Léon de Crainhem, le titre de *comte de Richemont*[2] conféré à Robert d'Artois, le noble et riche Jacques d'Arteveld transformé en simple *brasseur de miel*[3] : ces erreurs et une foule d'autres sont autant d'emprunts malheureux faits à la chronique du chanoine de Liége.

Combien Froissart est moins inexact que son modèle dans les parties qui lui appartiennent en propre, telles que le récit des campagnes d'Écosse[4] de 1333 à 1336 ou de la guerre de Gascogne[5] ! Là encore sans doute notre chroniqueur intervertit souvent l'ordre des événements, il brouille les dates, surtout il ne se rend pas toujours un compte bien exact des mouvements stratégiques, il altère parfois au point de la rendre méconnaissable la forme de certains noms de personne ou de lieu : il n'en est pas moins vrai que l'éditeur a pu identifier à peu près sûrement la plupart des localités d'Écosse ou de Gascogne mentionnées dans les deux longues narrations dont il s'agit.

La géographie de Froissart est même en certains cas d'une exactitude minutieuse jusque dans les détails les plus infimes. Ainsi dans le récit de la guerre de Gascogne, l'auteur des Chroniques dit quelque part que les Français mirent le siége « devant Miremont, qui siet sur le rivière de Dourdonne[6]. » Ce mot de Dourdonne fait supposer au premier abord qu'il s'agit de la Dordogne : on consulte la carte de

1. Jean le Bel, p. 135. Cf. Froissart, t. I, p. 151.
2. Ibid., t. I, p. 95. Cf. Froissart, t. I, p. 105.
3. Ibid., p. 127. Cf. Froissart, t. I, p. 127.
4. P. 316 à 352 de ce volume. — 5. P. 377 à 388. — 6. P. 385.

Digitized by Google

Cassini, et l'on voit que Miramont se trouve à une assez grande distance de cette rivière. Il ne faudrait pas se presser d'en conclure que Froissart s'est trompé, car on ne tarde pas à découvrir, si l'on poursuit cette recherche, que Miramont est en effet situé sur un tout petit ruisseau qui s'appelle encore aujourd'hui, comme au temps du chroniqueur, la Dourdoine.

Après Jean le Bel, prenez le continuateur de Guillaume de Nangis, le moine Jean de Venette ou encore le continuateur des Grandes Chroniques de France pour les règnes de Philippe de Valois, de Jean et de Charles V. Personne ne niera que ce dernier principalement se trouvait dans les conditions les plus favorables pour donner à son œuvre un caractère particulier d'exactitude : il était à la source des documents authentiques. De plus, il semble que la maigreur un peu sèche de ses récits, la discrétion officielle, compassée, de son allure, aurait dû le préserver des écarts, des faux pas où s'expose et se laisse inévitablement entraîner le génie primesautier, abondant, aventureux du chroniqueur de Valenciennes. Et pourtant on n'ignore pas que les erreurs de tout genre ne sont guères moins nombreuses dans les Grandes Chroniques de France que dans celles de Jean de Venette et de Froissart.

Entre les diverses compositions du même genre que nous a léguées le quatorzième siècle, celle qui soutient avec le plus d'avantage le contrôle des chartes est la *Chronique des quatre premiers Valois*. Telle est du moins l'opinion d'un juge dont personne ne récusera la compétence, M. Léopold Delisle. Dans cette *Histoire du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte* où il a renouvelé de fond en comble l'histoire de la pre-

Digitized by Google

mière partie de la guerre dite de Cent ans, le savant membre de l'Institut a eu l'occasion de confronter les principaux chroniqueurs contemporains de Froissart avec les pièces authentiques, originales; et c'est la *Chronique des quatre premiers Valois* qui a le mieux résisté à une aussi redoutable épreuve; mais cette chronique ne mesure, soit dans le temps soit dans l'espace, qu'un champ fort restreint, elle est presque exclusivement provinciale; il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'elle a dû être écrite par un Normand.

Des considérations qui précèdent il ressort avec évidence que Froissart, quoiqu'il ait embrassé dans sa narration l'histoire de plusieurs pays et qu'il ait donné à son œuvre une étendue tout à fait exceptionnelle, égale néanmoins, s'il ne surpasse, au point de vue de l'exactitude, la plupart des chroniqueurs contemporains. D'où vient donc que l'opinion contraire est passée pour ainsi dire à l'état de légende, alors que tant d'annalistes du haut moyen âge ou de l'Antiquité, qui sont peut-être moins exacts que le chroniqueur de Valenciennes, jouissent sous ce rapport d'une meilleure renommée? La raison en est que les érudits ont abondamment ce qu'il faut pour contrôler et rectifier Froissart, pour le percer à jour, tandis que nombre d'auteurs anciens échappent plus ou moins à la critique par leur isolement relatif et l'obscurité même dont ils sont enveloppés. Sans parler d'Hérodote et de Tite-Live aussi mal famés que l'auteur des Chroniques, est-il bien sûr que les Commentaires de César, par exemple, si nous en pouvions vérifier pour ainsi dire jour par jour les moindres détails à l'aide d'une masse énorme de documents

Digitized by Google

de tout genre analogue à celle qui projette sur l'histoire du quatorzième siècle ce faisceau de lumière dont les chroniqueurs de la même époque ont tant de peine à soutenir l'éclat, est-il bien sûr, dis-je, que, placés dans ces conditions, les Commentaires de César eux-mêmes garderaient parfaitement intacte leur réputation classique d'exactitude? Certes, on admirera toujours les belles lignes architecturales d'un Thucydide ou d'un Salluste qui se dessinent avec l'harmonie d'un fronton de Phidias dans le ciel lumineux et pur : qui sait cependant si, le jour où il nous serait donné d'appliquer à ces incomparables historiens les moyens de contrôle nombreux, variés, précis dont la critique dispose pour l'époque moderne, nous n'aurions pas à faire des réserves sur l'exactitude d'une foule de détails qu'ils ont racontés?

Voilà pourquoi, soit dit en passant, les esprits vraiment soucieux d'atteindre aussi sûrement que possible, sinon la vérité, du moins la réalité historique, n'abordent pas volontiers l'étude de l'Antiquité et notamment des périodes où la pénurie des documents rend le contrôle multiple, détaillé des faits presque impossible. Le peu qui nous reste sur ces époques obscures ressemble à ces nuages flottant à l'horizon que notre imagination façonne à sa guise, où elle met elle-même ce qu'elle veut y voir. Qui pourrait empêcher un historien des premiers temps de Rome, pourvu que son érudition procède avec logique, de donner pleine carrière à sa fantaisie et d'élever gravement les constructions les plus chimériques? Où il y a si peu de chose, pour ne pas dire rien, le roi ne perd-il pas ses droits?

Digitized by Google

La situation change et devient tout autre s'il s'agit de l'histoire de l'Europe occidentale, surtout à partir du douzième siècle. Depuis cette époque jusqu'à l'invention de l'imprimerie, il faut convenir qu'au point de vue de l'exactitude les chroniqueurs qui ont vécu dans l'intervalle se présentent à la postérité dans des conditions exceptionnellement défavorables. D'une part, en effet, ils n'ont pas eu à leur disposition les ressources inépuisables que la presse a fournies à leurs successeurs : la rareté des manuscrits, des pièces authentiques, originales, en les forçant à s'appuyer presque exclusivement sur des témoignages oraux, ne leur a pas permis de soumettre les faits à une vérification complète, minutieuse, approfondie. D'autre part, les documents deviennent assez nombreux, assez variés, assez précis à partir du douzième siècle pour que la critique y trouve aujourd'hui les instruments dont elle a besoin et contrôle avec leur aide les compositions historiques contemporaines de ces documents. Il arrive ainsi que les chroniques, rédigées du douzième siècle à la fin du quinzième, nous paraissent moins exactes et les chroniqueurs moins consciencieux qu'avant et après cette date, quoique cette apparence puisse être dépourvue de fondement. De telles conditions sont encore plus défavorables pour les chroniqueurs dont nous parlons, s'ils ont entrepris, comme Froissart et Villani, pour ne citer que ces deux noms, d'embrasser à la fois l'histoire de plusieurs pays, et si, comme le chroniqueur de Valenciennes, ils n'ont pas craint de donner à leur œuvre une étendue supérieure à celle des monuments du même genre les plus considérables que l'Antiquité nous ait laissés. A qui ne ré-

Digitized by Google

fléchit pas à cet ensemble de circonstances, Froissart peut sembler un prodige d'inexactitude, mais en réalité il n'y a là qu'un simple malentendu. Ce n'est pas notre chroniqueur qui est plus inexact que tel annaliste qui l'a précédé, que Richer, par exemple, c'est nous qui sommes infiniment mieux instruits sur le quatorzième siècle que sur le dixième : ce n'est pas l'eau de la source qui est plus froide, c'est notre main qui est plus chaude.

CHAPITRE III.

DU GÉNIE LITTÉRAIRE DE FROISSART.

Si l'exactitude de Froissart peut être mise en doute, ce que personne ne conteste, c'est le charme du narrateur, le talent de l'écrivain, pour ne pas dire du peintre. Ce charme est vraiment irrésistible, il a parfois été inspirateur; et ce n'est pas une médiocre gloire pour l'auteur des Chroniques d'avoir contribué puissamment à éveiller le génie de l'un des plus grands enchanteurs de ce siècle, de Walter Scott.

Ce qui fait goûter un si vif agrément à la lecture de Froissart prosateur, c'est que la pensée ou le sentiment y porte toujours l'expression : le procédé, le métier, l'école ne se trahit nulle part; on sent que l'on a affaire à un homme, non à un rhéteur ou, comme on dirait aujourd'hui, à un virtuose. Aussi, les beautés du chroniqueur n'ont-elles rien d'artificiel, d'apprêté, rien qui sente la serre chaude : elles fleurissent souvent au milieu même des aspérités ou

Digitized by Google

de la rusticité inculte de la langue, et elles ont moins d'éclat que de parfum.

Toutefois, au point de vue littéraire, comme au point de vue historique, on n'a peut-être pas rendu jusqu'à ce jour pleine justice à Froissart, parce qu'on ne le connaissait pas tout entier. La troisième rédaction du premier livre, dont la publication est très-récente, nous montre une face inattendue et nouvelle du génie du grand chroniqueur. Dans cette rédaction qui date des dernières années de sa vie, Froissart, mûri sans doute par l'âge et l'expérience, fait preuve d'une profondeur d'observation qu'aucun écrivain n'a surpassée. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire cet admirable portrait de la nation anglaise.

« Englès sont de mervilleuses conditions, chaut et boullant, tos esmeu en ire, tart apaisié ne amodé en douçour; et se delittent et confortent en batailles et en ocisions. Convoiteus et envieus sont trop grandement sus le bien d'autrui, et ne se pueent conjoindre parfaitement ne naturelment en l'amour ne aliance de nation estragne, et sont couvert et orguilleus. Et par especial desous le solel n'a nul plus perilleus peuple, tant que de hommes mestis, comme il sont en Engleterre. Et trop fort se diffèrent en Engleterre les natures et conditions des nobles aux hommes mestis et vilains, car li gentilhomme sont de noble et loiale condition, et li communs peuples est de fèle, perilleuse, orguilleuse et desloiale condition. Et là où li peuples vodroit moustrer sa felonnie et poissance, li noble n'aueroient point de durée à euls. Or sont il et ont esté un lonch temps moult bien d'acort ensamble, car li noble ne demande au peuple que toute raison. Aussi on ne li soufferroit point que il presist,

Digitized by Google

sans paiier, un oef ne une poulle. Li homme de mestier et li laboureur parmi Engleterre vivent de ce que il sèvent faire, et li gentilhomme, de lors rentes et revenues; et se li rois les ensonnie, il sont paiiet, non que li rois puist taillier son peuple, non, ne li peuples ne le vodroit ne poroit souffrir. Il i a certainnes ordenances et pactions assisses sus le staple des lainnes, et de ce est li rois aidiés au desus de ses rentes et revenues; et quant ils fait gerre, celle paction on li double. Engleterre est la terre dou monde la mieulz gardée[1]. »

Quelle vigueur de coloris, quelle justesse de ton, et comme le peintre a fait puissamment saillir tous les traits caractéristiques de son modèle! Aussi le portrait n'est pas moins vivant, moins ressemblant aujourd'hui qu'il y a quatre siècles.

Les termes empruntés à la peinture viennent naturellement sous la plume quand on parle de l'auteur des Chroniques : c'est que Froissart est avant tout un peintre dont les tableaux présentent les mêmes caractères que ceux des maîtres de l'école flamande, Il a le plus souvent la grâce naïve[2], la candeur expressive de Jean van Eyck son contemporain, ou

1. P. 214.

2. Froissart n'a parfois besoin que d'un coup de crayon pour donner la vie à ses figures. Il dit, par exemple, p. 219 de ce volume, en parlant de la reine Isabelle, mère d'Édouard III : « Si estoit elle très belle dame et feminine et doucement enlangagie. » Voilà bien cette heureuse simplicité, ce naturel aimable jusque dans sa négligence que goûtait tant Fénelon. Et deux pages plus loin, à propos du séjour d'Isabelle et de son jeune fils Édouard à la cour de Charles de Valois : « Et les veoit li rois volentiers et prendoit à la fois grant plaisance ou jone Edouwart, car il estoit biaus fils et rians; et s'esbatoit li rois, qui estoit son oncle, en ses jonèces. » P. 221. N'y-a-t-il pas ici comme un rayon de cette grâce suave et légère qui est l'atticisme de la France?

Digitized by Google

d'Hemling; mais le beau portrait du peuple anglais prouve qu'à l'occasion il possède aussi la touche large, le dessin correct d'Antoine van Dyck. Quand on lit dans la première rédaction la narration si chaude, si colorée, si pleine de mouvement, des journées de Crécy ou de Poitiers, on croit être devant des batailles de Rubens. Relisez, car vous devez l'avoir lu, le ravissant épisode de la partie d'échecs entre Édouard III et la belle comtesse de Salisbury dans la seconde rédaction, et vous conviendrez que les Hollandais eux-mêmes, Miéris, Metzu, n'ont jamais peint scène d'intérieur avec une finesse plus exquise. Et toutes les scènes de la chevauchée à travers le pays de Foix, le Béarn, en compagnie d'Espaing de Lyon, ne dirait-on pas autant de toiles de Téniers qui se déroulent successivement devant nos yeux!

Certains critiques prétendent que l'on trouve en raccourci dans l'*Iliade* d'Homère tous les développements ultérieurs de la civilisation grecque. De même, Froissart résume avec éclat les divers aspects de ce génie du pittoresque intime, familier, à la fois individualiste et pathétique, par où les maîtres de l'école flamande ont introduit dans l'art comme un nouveau monde.

Il ne faut donc pas s'étonner de la prédilection que la France de l'Escaut a toujours témoignée pour l'auteur des Chroniques; elle retrouve en lui, non-seulement un de ses plus glorieux enfants, mais encore le représentant peut-être le plus complet des rares qualités qui la distinguent; elle se reconnaît dans cet écrivain qui sait joindre à tant de dons heureux, une patience à toute épreuve, une persévérance infatigable.

Digitized by Google

Qui ne serait saisi d'admiration en voyant que Froissart a remis sur le métier et refondu complétement, à deux reprises différentes, un ouvrage d'une étendue aussi considérable que son premier livre! De quelle vocation impérieuse il fallait être animé pour recueillir des matériaux historiques au prix de voyages lointains, de chevauchées par monts et par vaux, d'enquêtes poursuivies pendant près de cinquante ans! La vieillesse elle-même ne ralentit pas le zèle du chroniqueur; il était plus que sexagénaire lorsqu'il entreprit de remanier une dernière fois son premier livre, et tout porte à croire qu'il ne déposa la plume qu'avec la vie. L'amour, a dit Pascal, est un éternel recommenceur. Froissart aimait tant les beaux faits d'armes, les hautes *emprises*, les nobles aventures, qu'il en recommença le récit jusqu'à sa mort.

Je manquerais à mon devoir si je ne remerciais, avant de terminer cette Introduction, la Société de l'histoire de France de l'honneur insigne qu'elle m'a fait en me choisissant comme éditeur de Froissart. M. Jules Desnoyers, secrétaire de la Société, M. Léopold Delisle, président du comité de publication, MM. Jules Quicherat, Jules Marion, Henri Bordier, membres du même comité, qui m'ont présenté au choix du conseil, ont particulièrement droit à mes remercîments.

M. Léopold Delisle mérite un hommage spécial. Le premier, il a eu l'idée de me proposer pour une édition dont la Société l'a nommé commissaire responsable; il a revu les épreuves avec cette conscien-

Digitized by Google

ce qu'il apporte dans tous ses travaux. Que d'utiles conseils il m'a donnés! Que d'erreurs son esprit vraiment critique a fait disparaître de mon travail! Du reste, j'ai de vieille date tant d'obligations à l'éminent diplomatiste, que depuis longtemps je ne les compte plus. J'éprouve même quelque plaisir à voir ma dette s'accroître de jour en jour, car je sens que, si grande que doive être ma reconnaissance, elle n'égalera jamais mon estime.

Après M. Delisle, c'est à M. Natalis de Wailly que je suis le plus redevable. Le savant conservateur de la Bibliothèque impériale ne m'a pas seulement facilité le prêt des manuscrits dont j'avais besoin; il m'a gracieusement autorisé à lui soumettre les difficultés qui pouvaient m'arrêter, et je n'ai jamais eu recours en vain à son esprit si précis, si logique, à sa science approfondie de l'ancien français. Parmi les philologues qui ont bien voulu m'aider à résoudre certains problèmes relatifs à l'établissement du texte, il m'est doux de compter aussi l'habile éditeur des *Anciens poëtes de la France*, mon ancien et cher maître, M. Guessard.

Je me reprocherais de ne pas rendre hommage ici à la mémoire de M. Victor Le Clerc, car c'est surtout à l'instigation de ce savant illustre que j'ai dirigé mes études vers le quatorzième siècle. Un des meilleurs amis de M. Le Clerc, M. Guigniaut n'a pas peu contribué aussi, par la bienveillance qu'il m'a témoignée en toute circonstance, à me mettre en mesure d'entreprendre le travail dont je publie aujourd'hui le premier volume.

Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique doit figurer au premier rang des bienfaiteurs de cette

Digitized by Google

édition. Sur la proposition de M. Bellaguet, l'un des membres fondateurs de la Société de l'histoire de France, M. Duruy a daigné me confier en 1867 et 1868 deux missions qui m'ont permis d'étudier tous les manuscrits de Froissart conservés dans les bibliothèques publiques ou particulières de l'Europe. Je m'estime heureux d'avoir reçu ce témoignage de haute bienveillance d'un ministre profondément patriote et qui s'est dévoué avec autant d'ardeur que de succès au progrès de l'instruction populaire.

Je n'ai pas trouvé moins de bienveillance au Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts dont je dépends en qualité d'archiviste aux Archives de l'Empire. Sur la proposition d'un chef excellent et trop érudit pour ne pas encourager l'érudition, M. Huillard-Bréholles, grâce à l'appui de MM. L. de Laborde et A. Maury qui se sont succédé dans la Direction générale des Archives de l'Empire, de M. le baron Dard, chef du personnel au Ministère de la Maison de l'Empereur, Son Exc. M. le maréchal Vaillant m'a généreusement accordé les congés qui m'étaient nécessaires pour recueillir par toute l'Europe les matériaux d'une édition des Chroniques de Froissart.

A la recommandation de M. Guizot, président de la Société de l'histoire de France et de M. Thiers, membre du Conseil de cette Société, Son Ém. le cardinal Antonelli a bien voulu m'ouvrir, par une faveur spéciale, l'accès de la bibliothèque du Vatican en dehors des heures de travail ordinaires. Je prie ces trois illustres hommes d'Etat d'agréer l'expression de ma plus vive gratitude.

Je dois également des remercîments à une foule de savants ou d'hommes du monde, tant français

Digitized by Google

qu'étrangers, qui sont venus à mon aide avec une si parfaite obligeance. Le défaut d'espace me condamne à nommer seulement : à Paris, M. le duc de Mouchy[1], Mme la duchesse de la Rochefoucauld, M. le baron de Witte; MM. Douet d'Arcq, Lot, Demay, Meyer, Gautier, Claude, Émile Mabille, Michelant, Servois, Anatole de Barthélemy, Alphonse de Ruble, de Beaucourt, Mannier, P. Lacroix, Borel d'Hauterive, Godefroy, Longnon; — en province, MM. Castan de Besançon, Garnier d'Amiens, Desplanque de Lille, Caffiaux de Valenciennes, Gouget de Bordeaux, Caron et A. d'Héricourt d'Arras, Dorange de Tours, Pont de Toulouse; — en Suisse, M. Steiger de Berne; — en Belgique, MM. Gachard et Pinchart de Bruxelles, Kervyn de Lettenhove de Saint-Michel-lez-Bruges; — en Hollande, MM. Campbell de la Haye et du Rieu de Leyde; — à Rome, Son Ém. le cardinal Pitra, le R. P. Theiner, archiviste du Vatican; à Vienne, M. Ferdinand Wolf fils; — en Prusse, MM. Pertz de Berlin, Pfeiffer de Breslau, prince de Puckler-Muskau à Branitz; — enfin en Angleterre, MM. Stevenson du Record-Office, Holmes et Granville du British Museum, lord Ashburnham à Ashburnham-Place, sir Thomas Phillipps à Cheltenham.

J'ai trouvé dans ce dernier pays surtout un accueil que je n'oublierai pas. L'Angleterre, dont tant de côtés sont admirables, ne m'a pas été moins douce qu'elle ne le fut il y a quatre siècles pour Froissart lui-même : le savant M. Stevenson m'a reçu avec

1. M. le duc de Mouchy, en consentant avec tant de bonne grâce à me prêter son précieux manuscrit, a rendu à la Société de l'histoire de France et à son éditeur un service de premier ordre.

Digitized by Google

cette bonté affectueuse qui rappelle les mœurs patriarcales de l'Écosse, son pays d'origine; et la magnifique hospitalité d'Ashburnham-Place m'a remis en mémoire ce que l'auteur des Chroniques raconte de son séjour chez les grands seigneurs contemporains d'Édouard III.

Plus heureux que Johnes, dont la traduction parut au plus fort des guerres terribles qui ont ensanglanté le commencement de ce siècle, l'éditeur de la Société de l'histoire de France publie son travail à une époque où la France et l'Angleterre, associées l'une à l'autre par une alliance déjà éprouvée, tendent de plus en plus à établir entre elles un échange fécond d'idées, de sentiments et d'intérêts. Loin de chercher à raviver le souvenir des luttes anciennes, celui qui écrit ces lignes n'a rien tant à cœur que l'union intime de deux grands pays trop longtemps rivaux, et il dédie cette édition à l'alliance libérale, pacifique, civilisatrice de la France et de l'Angleterre.

Paris, 1er mai 1869.

Digitized by Google

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus 9, à Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google